

LES ESSENTIELS DE L'OCDE

PATRICK LOVE

LES PÊCHERIES

Jusqu'à l'épuisement des stocks ?



LES ESSENTIELS DE L'OCDE

Les pêcheries

Jusqu'à l'épuisement des stocks ?

Patrick Love



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

ISBN 978-92-64-07992-2 (imprimé)
ISBN 978-92-64-07993-9 (PDF)
ISBN 978-92-64-08612-8 (HTML)
DOI 10.1787/9789264079939-fr

Série : Les essentiels de l'OCDE
ISSN 1993-6761 (imprimé)
ISSN 1993-6774 (en ligne)

Publié en anglais : *OECD Insights: Fisheries*

Traduit de l'anglais par Emmanuel Dalmenesche.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2010

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Peu d'industries ont dans l'opinion publique une image aussi contrastée que celle de la pêche. Nous admirons la bravoure et l'adresse des équipages qui luttent contre les éléments pour capturer le poisson, que nous voyons comme un apport sain à notre régime alimentaire, mais dans le même temps nous déplorons la surexploitation des stocks et les atteintes à l'environnement qui en découlent.

Le problème est simple, du moins en apparence : il y a trop de navires et trop peu de poissons. Cependant, toute solution durable exige de prendre en compte de nombreux paramètres, souvent contradictoires, couvrant des préoccupations d'ordre économique, social et environnemental.

Pour cette industrie, le but est d'accroître son efficacité et sa rentabilité. Cet objectif est cependant impossible à atteindre s'il revient à détruire les ressources naturelles dont dépend la pêche, qu'il s'agisse des stocks ayant une valeur commerciale ou de l'environnement naturel complexe qui leur permet de prospérer. Il faut également mettre un terme aux pratiques illégales telles que la pêche pirate, qui prive les pêcheurs légitimes de leur gagne-pain tout en rendant plus ardue la gestion durable des stocks.

À l'évidence, les pêcheurs devraient adapter leurs prises pour permettre aux stocks de se reconstituer. Mais comment les convaincre de respecter de telles restrictions sur la durée s'il y a de nombreux resquilleurs et si toute amélioration des stocks profite à d'autres ? Faute d'emplois en dehors de ce secteur, comment leur demander d'abandonner une profession qui constitue également un mode de vie et une dimension essentielle de leur communauté sans susciter chez eux un fort sentiment d'injustice ?

Les personnes extérieures à la profession soutiendront qu'il est à la fois injuste pour les contribuables et contre-productif de soutenir un secteur, si ce secteur a lui-même créé les difficultés qui menacent à présent de l'engloutir.

En réalité, la pêche se trouve à la croisée de deux défis majeurs. D'une part, il faut gérer une ressource commune, et ce, aux niveaux local, national, régional et international. D'autre part, il faut assurer le succès de la réforme face à des intérêts contradictoires.

Ce nouvel ouvrage de la série *Les essentiels de l'OCDE* s'appuie sur l'expertise approfondie de l'OCDE en matière de pêcheries, ainsi que sur ses travaux dans de nombreux autres domaines allant de l'ajustement structurel à l'environnement. Il montre que les pêcheries sont une industrie moderne et globalisée. Il expose également les dessous de nombreuses questions auxquelles nous devons nous attaquer aujourd'hui, ainsi que les façons dont cette industrie répond aux changements touchant l'économie, la technologie et les modes de vie.

Ce livre, j'en suis convaincu, montrera comment les pêcheries peuvent continuer à jouer longtemps un rôle important dans la société, à condition que soit adopté le bon ensemble de politiques.

Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE



Remerciements

L'auteur tient à remercier Carl-Christian Schmidt, Chef de la Division des politiques des pêches (Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE), et Anthony Cox, Chef de la Division de l'intégration de l'environnement et de l'économie (Direction de l'environnement de l'OCDE), pour leur participation et leurs précieux conseils.

Des remerciements particuliers sont adressés à Tracey Strange pour sa contribution au texte.

L'auteur remercie également Bernard Groisard, Daniel Imbert, Brian Keeley, Katherine Kraig-Ernandes et Sally Macé, ainsi qu'Emmanuel Dalmenesche, qui a traduit cet ouvrage de l'anglais vers le français.

Les essentiels de l'OCDE est une série de livres de la Direction des relations extérieures et de la communication de l'OCDE. Ils s'appuient sur les recherches et les analyses de l'OCDE pour présenter et expliquer aux non-spécialistes les questions économiques et sociales les plus cruciales de notre temps.

TABLE DES MATIÈRES

1. La pêche : difficile, dangereuse et condamnée ?	8
2. Cent mille ans de pêche	16
3. Les pêcheries : puiser dans les stocks	32
4. Un océan de problèmes	52
5. La pêche pirate	70
6. Écumer les sept mers	84
7. Accros à l'aide ?	104
8. Des changements de fond	120
9. Les pêcheries : une richesse commune ?	140
Références	155

Note sur les monnaies

Sauf indication contraire, il est fait référence au dollar américain.

Ce livre contient des...



StatLinks 

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre
navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet,
il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



1

Nous n'avons jamais consommé autant de poisson, et les huiles et autres produits à base de poisson sont de plus en plus utilisés. Pourtant, les stocks les plus importants commercialement sont exploités jusqu'à leurs limites écologiques, voire au-delà. De plus, il y a des craintes que l'industrie ne s'effondre dans certaines régions. Traiter ces problèmes demande de s'attaquer à un ensemble de questions économiques, sociales, environnementales et juridiques, étroitement liées. Cela exigera un degré de coopération et de concertation sans précédent entre les acteurs du secteur.

La pêche : difficile, dangereuse et condamnée ?



En guise de préambule...

Qu'est-ce qui est plus gros, plus rapide et plus coûteux qu'une voiture de sport... tout en étant comestible ? Un thon rouge ! Un adulte mesure 2 mètres de long pour un poids de 250 kilos, mais il peut dépasser 4 mètres et 650 kilos. Et s'il nage habituellement entre 3 et 7 km/h environ, il peut accélérer brusquement à 70 voire 100 km/h lorsqu'il fond sur une proie.

Lors des premières enchères organisées en 2010 au marché Tsujiki de Tokyo, un thon rouge a atteint le prix de 16,3 millions de yens (177 777 dollars). Le record date de 2001 et appartient à un autre thon : 20,2 millions de yens (220 000 dollars). Avec de tels prix, on comprend aisément que les pêcheurs veuillent capturer autant de thons rouges que possible.

Pour ce faire, ils pêchent à la palangre ou recourent à l'élevage en mer. Les palangres sont des lignes garnies d'hameçons dont la longueur dépasse 80 kilomètres, tandis que l'élevage en mer consiste à capturer les poissons vivants et à les engraisser dans des enclos. Les techniques de capture sont si efficaces et les stocks en ont été si affectés dans certaines pêcheries que des appels ont été lancés pour inscrire le thon rouge dans la liste de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) des Nations Unies.

Le thon rouge n'est qu'un exemple parmi d'autres : l'industrie de la pêche fait la une des journaux lorsqu'on apprend que des stocks ou des espèces de poisson sont en danger ou menacés d'extinction ou lorsque des pêcheurs manifestent contre les plans de restructuration du secteur. Les pêcheries sont également populaires auprès d'autres médias. Ainsi, une série de documentaires de la BBC sur les chalutiers du Nord-Est de l'Écosse a séduit de nombreux téléspectateurs au Royaume-Uni ; aux États-Unis, Discovery Channel a fait de même en s'intéressant aux pêcheurs de crabes de la mer de Béring.

Ces succès tiennent en partie à la fascination qu'exerce un métier à la fois dangereux et difficile exercé dans un environnement spectaculaire. Mais au travers d'évocations plus nostalgiques apparaît aussi le sentiment qu'une telle pêche ne peut pas continuer ainsi et

que c'est une activité moribonde. Pourtant, selon certaines mesures, la pêche est une industrie florissante. La demande de produits de la mer augmente, et ce, en raison non seulement de la hausse de la demande de produits alimentaires à l'échelle mondiale, mais également de l'image de santé associée au poisson et aux huiles de poisson riches en oméga-3. Dans le même temps, comme le rapportent les médias, le secteur connaît des crises fréquentes et même chroniques.

Pratiquement tous les acteurs de la pêche reconnaissent les problèmes dus au fait qu'un nombre excessif d'embarcations s'attache à un nombre de poissons trop faible. Cependant, phénomène assez compréhensible, très peu d'entre eux, voire aucun, sont prêts à sacrifier leur propre gagne-pain dans l'intérêt de tous. Il en résulte souvent une « course au poisson », encouragée parfois par des mesures publiques telles que les subventions ou par l'absence de gestion efficace des pêcheries.

Comment gérer les océans de la planète ? Et comment concevoir des politiques qui soient justes pour tous les acteurs concernés ? Tels sont les défis clés à relever. En d'autres mots, la question est de savoir comment gérer une ressource commune pour laquelle la consommation de chaque personne réduit la disponibilité de la ressource pour les autres ; cette problématique est au cœur des travaux d'Elinor Ostrom, la lauréate du prix Nobel d'économie 2009. Faire de la pêche un secteur durable sur les plans économique et environnemental suppose de repenser en profondeur la gestion de cette ressource commune et relativement imprévisible.

Il y a beaucoup d'autres défis. La technologie de la pêche devient toujours plus sophistiquée et efficace. Dans les autres industries, ceci serait perçu à tous égards comme une bonne nouvelle, comme un facteur d'augmentation de la production et de réduction des coûts et du temps consacré aux tâches. Il en va autrement dans le secteur de la pêche : le progrès technologique peut se traduire par des effets négatifs, comme la destruction de sa base de ressources ou l'obligation pour les navires de rester plus longtemps en mer pour maintenir le niveau de leurs prises.

La technologie peut aussi remplacer les hommes. Les navires ont besoin d'équipages moins importants et les usines de transformation du poisson s'automatisent de plus en plus, ce qui affecte l'emploi dans le secteur.

De quoi est-il question dans ce livre ?

Le secteur de la pêche offre des exemples éloquentes de nombreuses préoccupations des citoyens et des gouvernements. La biodiversité est sans doute la plus évidente – les menaces pesant sur les stocks de poissons sont à cet égard bien documentées.

La pêche illustre aussi très concrètement beaucoup d'autres problématiques. À l'heure où nous écrivons ce livre, la crise des marchés financiers et la récession qui en résulte sont une source d'inquiétude partout dans le monde. Elles ont aussi affecté la pêche de manière directe (par la chute des ventes de produits de luxe) et indirecte.

Environ 40 % des poissons tirés de la pêche et de l'aquaculture sont échangés sur les marchés internationaux et les produits issus des pêcheries sont la denrée la plus échangée au monde devant le thé, le café, les bananes ou le cacao. La pêche, comme d'autres secteurs, repose sur le crédit, mais les exigences des banques se durcissent et les prêts sont de plus en plus difficiles à obtenir en particulier pour des entreprises à haut risque telles que les pêcheries. De plus, on compte parmi les premières victimes de la crise financière de grandes banques islandaises qui jouaient un rôle important dans le financement de l'industrie de la pêche.

Contrairement aux crises passées, notamment celles liées aux hausses soudaines du prix des carburants, le resserrement du crédit touche également l'aquaculture. Pour certaines espèces, les poissons n'atteignent une taille commercialisable qu'au bout de deux ans. Entre-temps, les pisciculteurs peuvent avoir besoin de prêts pour financer la nourriture et faire tourner leur entreprise. Qui plus est, les restaurants, qui représentent une grande partie des débouchés de la pêche, font partie des premiers secteurs touchés lorsque les consommateurs commencent à couper dans les dépenses non essentielles.

Le secteur de la pêche illustre également certaines tendances économiques et sociales à long terme, telles que le vieillissement démographique et ses répercussions sur la population active. Un atelier de l'OCDE consacré à la dimension sociale des évolutions de

l'industrie de la pêche a évoqué le cas du Japon. En elles-mêmes, les statistiques sont impressionnantes : au Japon, dans le secteur de la pêche, la proportion des hommes âgés de plus de 60 ans est passée de 14 % à 47 % entre 1971 et 2004 ; en 2004, les 25-39 ans représentaient seulement 13 % de ces travailleurs et les 15-24 ans 3 %.

Comment cela se traduit-il concrètement sur un navire de pêche ? Certains petits chalutiers côtiers sont manœuvrés par un équipage de deux à trois hommes, qui doivent hisser entièrement le filet afin de récupérer les prises et relâcher les espèces non ciblées (les « captures accidentelles »). Mais le vieillissement de l'équipage signifie une moindre force physique, d'où une incapacité à remonter le filet aussi fréquemment. En conséquence, le filet peut rester sous l'eau pendant des heures, ce qui comprime les poissons et réduit leur valeur commerciale. De plus, le taux de survie des captures accidentelles et des poissons immatures chute car ils ne sont pas relâchés à temps.

Les changements touchant la main-d'œuvre ne sont qu'une des questions examinées dans les prochains chapitres. Nous commencerons par décrire la situation des divers sous-secteurs composant l'industrie : pêche industrielle, pêche artisanale, pêche de subsistance, pêche récréative et aquaculture.

Comme nous l'avons dit, la biodiversité est une préoccupation majeure. Aussi observerons-nous l'environnement physique où se déroule la pêche : la biodiversité, mais aussi le changement climatique, la pollution, l'urbanisation et les autres facteurs qui interagissent avec la pêche.

Les histoires de pêcheurs néerlandais croisant au large des ports anglais et de flottes basques atteignant Terre-Neuve nous le rappellent : cela fait des siècles que la pêche est un secteur mondialisé, même si ce n'était pas à l'échelle que nous connaissons aujourd'hui. Nous examinerons comment s'articulent les différents maillons de la chaîne qui permet de produire, de transformer et de distribuer le poisson que nous mangeons ou affectons à d'autres usages.

Si notre aperçu historique se concentre sur les pêcheurs européens et les pêcheries du Nord, c'est parce qu'ils ont créé l'industrie moderne de la pêche. Toutefois, pour prendre la pleine mesure de la

réalité d'aujourd'hui, nous devons également nous pencher sur le rôle joué par d'autres nations et sur la façon dont elles modifient la production et les marchés.

Face aux nombreux enjeux actuels, la réaction naturelle est de se demander pourquoi personne ne fait rien. En réalité, de nombreuses personnes tentent d'agir : les pêcheurs eux-mêmes, et l'industrie de la pêche en général, les gouvernements, les ONG et les clients qui achètent tel type de poisson plutôt que tel autre ou remplacent le poisson par un autre produit. Que tous ces groupes puissent s'entendre sur quelques objectifs de base est une chose, mais c'en est une autre de les atteindre. Nous examinerons donc les controverses et les contradictions que recouvrent les expressions techniques un peu austères que sont l'ajustement structurel ou la cohérence des politiques.

Pour finir, nous essaierons de synthétiser toutes ces questions afin de résumer les défis posés à l'industrie de la pêche et examiner les réponses possibles. Ce livre ne vise pas à dégager un consensus, il n'y parviendrait pas : des années de débats et de discussions y ont échoué. Nous espérons que sa lecture vous permettra de mieux comprendre certains enjeux, même si vous ne partagez pas toutes ses analyses.

Le **chapitre 2** décrit l'histoire de la pêche en montrant ce qui a changé, ou n'a pas changé, depuis 100 000 ans que l'homme attrape du poisson.

Le **chapitre 3** dresse le portrait de ce qu'est l'industrie de la pêche aujourd'hui, en examinant aussi bien la pêche de capture que l'aquaculture et la pêche récréative.

Le **chapitre 4** analyse les interactions existant entre la pêche et l'environnement, c'est-à-dire l'impact de l'environnement sur la pêche et celui de la pêche sur l'environnement.

Le **chapitre 5** aborde la question de la pêche pirate en expliquant pourquoi il est si difficile d'y mettre fin.

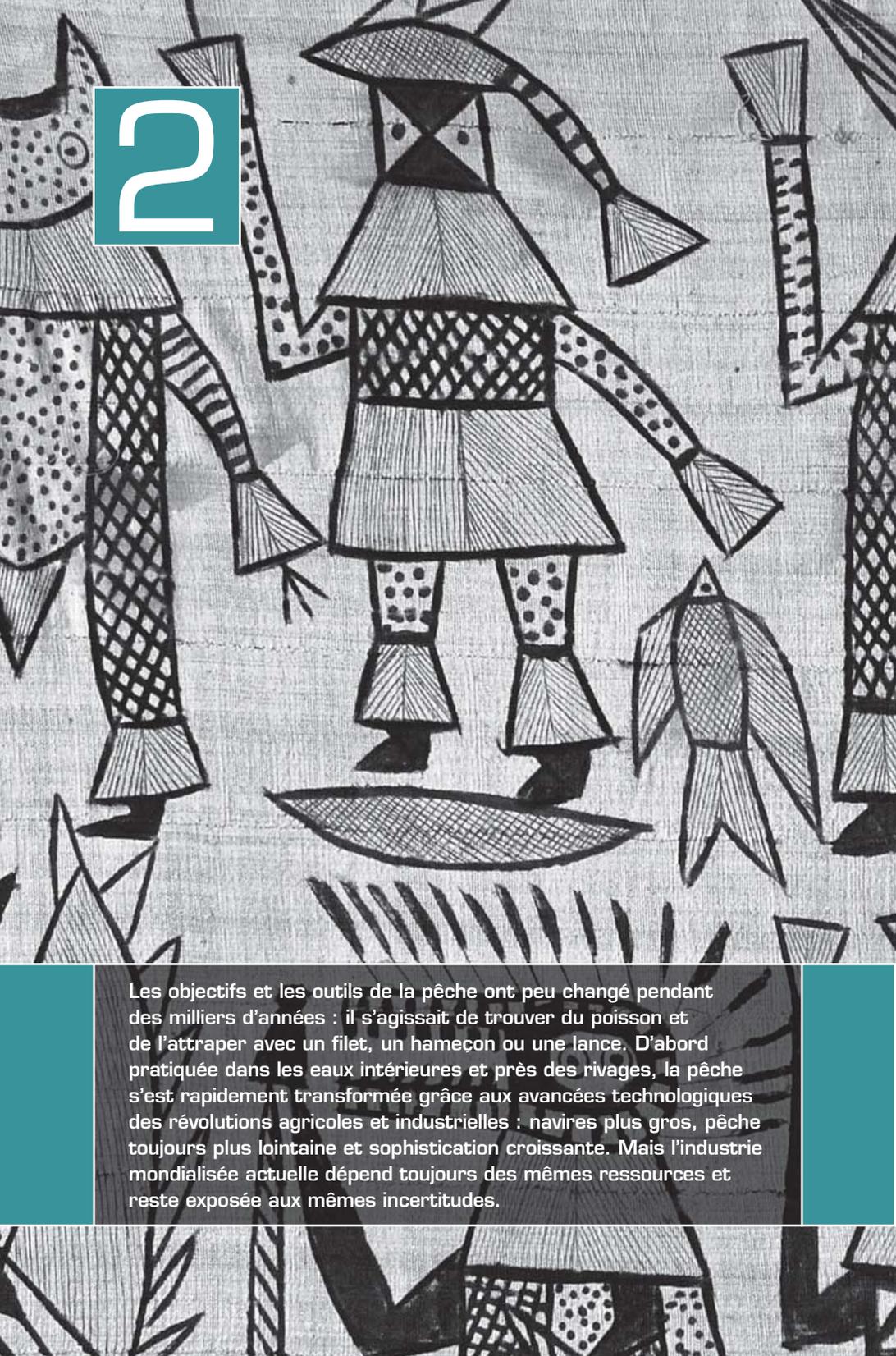
Le **chapitre 6** expose les impacts que des facteurs économiques et sociaux tels que la globalisation et les styles de vie ont sur la capture, la transformation, la vente et la consommation du poisson.

Le **chapitre 7** évalue les arguments en faveur ou en défaveur des subventions, ainsi que les raisons, économiques entre autres, d'entreprendre leur réforme.

Le **chapitre 8** se penche sur les changements et l'ajustement dans le secteur de la pêche, et sur ce que cela signifie pour les hommes, les femmes et les communautés les plus directement concernés.

Enfin, le **chapitre 9** aborde la question de la gouvernance des ressources mondiales des pêcheries et montre pourquoi le changement est si difficile.

Les pêcheries à l'OCDE	
<p>En tant que ressources renouvelables, les pêcheries posent aux décideurs publics et au secteur de la pêche des défis économiques et des problèmes de gouvernance importants. Les stocks de poissons appellent en effet une gestion durable et responsable. La mise en place progressive de pêches durables doit en outre s'accompagner de mesures concernant les coûts économiques de l'ajustement, sans toutefois perdre de vue les objectifs de conservation à long terme.</p> <p>En la matière, le rôle principal de l'OCDE est d'aider ses pays membres à relever les défis auxquels sont confrontés les décideurs publics et le secteur de la pêche.</p> <p>Le Comité des pêcheries constitue un forum sans équivalent pour aborder de façon ouverte et franche les aspects économiques et sociaux des questions liées aux pêcheries. Les débats, les discussions et les travaux qui y sont menés se concentrent sur les réformes des politiques et les améliorations requises pour rendre les pêcheries responsables et durables.</p>	<p>Le Conseil de l'OCDE a créé le Comité des pêcheries en septembre 1961. Il a approuvé son mandat révisé le 4 décembre 2008, et son renouvellement est prévu fin 2011.</p> <p>Dans son <i>Examen des pêcheries</i>, le Comité des pêcheries analyse les principales évolutions intervenues dans le domaine des pêcheries au sein des pays de l'OCDE. Quatre domaines y sont privilégiés dans le cadre du Programme de travail 2009-2011 :</p> <ul style="list-style-type: none">● Faire progresser le dossier de l'aquaculture : quelles politiques pour une aquaculture durable ?● Aspects économiques du changement climatique et des pêcheries● Certification en pêche et en aquaculture● Économie de la reconstitution des stocks halieutiques <p>Pour en savoir plus, consulter le site web : www.oecd.org/fisheries.</p>



2

Les objectifs et les outils de la pêche ont peu changé pendant des milliers d'années : il s'agissait de trouver du poisson et de l'attraper avec un filet, un hameçon ou une lance. D'abord pratiquée dans les eaux intérieures et près des rivages, la pêche s'est rapidement transformée grâce aux avancées technologiques des révolutions agricoles et industrielles : navires plus gros, pêche toujours plus lointaine et sophistication croissante. Mais l'industrie mondialisée actuelle dépend toujours des mêmes ressources et reste exposée aux mêmes incertitudes.

Cent mille ans de pêche



En guise de préambule...

Le 1^{er} juillet 1956, Bernard Groisard s'embarquait sur le *Saint Nicaise*, un bateau de pêche de l'île d'Yeu, située dans l'Atlantique au large des côtes françaises. C'était sa première expérience de mousse. En arrivant à la zone de pêche, il découvrit une douzaine de *dundees*, des voiliers de 50 à 60 tonnes utilisés pour la pêche au thon. « Pendant un moment, je me suis contenté de regarder leurs voiles : elles étaient splendides. J'ai réalisé que j'étais le témoin de la fin d'une époque et que ces navires magnifiques auraient bientôt disparu. »

Il avait raison. Vingt ans plus tard, les quelques navires à vapeur qui restaient disparurent à leur tour. Au cours de sa carrière, Bernard Groisard assista à d'autres changements – l'introduction de nouvelles méthodes de pêche, ainsi que l'apparition de nouveaux problèmes dans un secteur qui avait toujours connu des périodes difficiles sur l'île d'Yeu –, mais il n'avait jamais imaginé qu'un jour l'existence même de cette industrie serait menacée. Entre 1956 et 2006, l'année de sa retraite, l'industrie de la pêche avait autant changé qu'au cours des milliers d'années qui avaient précédé.

Sans progrès technologique, aucun secteur économique ne peut poursuivre son expansion, mais la technique de la pêche est devenue si efficace qu'elle menace les ressources mêmes dont dépend cette industrie. Cependant, le principal changement au fil des années concerne l'échelle des problèmes et non les problèmes eux-mêmes. L'histoire de la pêche nous apprend qu'un grand nombre de questions et même de techniques fondamentales n'ont guère changé depuis des centaines voire des milliers d'années. Pour l'essentiel, Bernard Groisard se serait retrouvé en terrain familier sur quasiment n'importe quel navire de pêche des siècles passés.

La pêche et la chasse sont apparues à peu près à la même époque. Elles reposaient sur les mêmes outils – le filet et la lance –, mais on ignore si ce sont les pêcheurs qui ont adopté les armes des chasseurs ou si l'inverse s'est produit. Quoi qu'il en soit, il y a environ 100 000 ans, nos ancêtres ont commencé à chasser et à pêcher afin de s'assurer un apport alimentaire plus régulier et compléter ce

qu'ils se procuraient déjà grâce à la cueillette. Disposer de plus de nourriture signifiait qu'un même territoire pouvait en théorie accueillir une population plus grande. Si la chasse et la pêche ont élargi les possibilités de trouver de la nourriture, l'essentiel de l'alimentation dépendait toujours de la cueillette : la population n'augmentait donc que lentement.

Le premier changement majeur est survenu à la fin de la période glaciaire, il y a plus de 10 000 ans. Le changement climatique aurait alors modifié les aires de répartition des plantes et des animaux à tel point que beaucoup de sources de nourriture antérieures n'étaient plus disponibles en quantités suffisantes. Une des solutions consista à utiliser ce qu'on savait sur la nature pour inventer l'agriculture : c'est ce que les archéologues ont appelé la « révolution néolithique ».

Même si elle connut des progrès moins impressionnants que l'agriculture, la pêche gagna en importance à la même époque. La fin de la période glaciaire coïncida avec l'invention technologique la plus importante depuis le filet et la lance : l'hameçon. Environ 5 000 ans avant notre ère, outre la ligne et l'hameçon, la plupart des équipements de pêche utilisés aujourd'hui encore avaient déjà été inventés, notamment les systèmes de flotteurs et de plombs qui accompagnent les filets. Dans certaines pêcheries, les hameçons ont d'ailleurs peu changé entre le Néolithique et le Moyen Âge.

Certaines techniques modernes ont des précédents plus primitifs. Par exemple, la télédétection repose aujourd'hui sur les satellites, mais les Romains construisaient sur les côtes de hautes tours qui avaient exactement le même objectif : repérer les bancs de poissons et guider les navires vers les zones de pêche. L'idée d'instaurer une législation pour contrôler la pêche est également ancienne ; nous y reviendrons plus tard, mais des écrits sumériens et babyloniens vieux de 5 000 ans avant notre ère comportent des textes abordant la question des droits de pêche.

Il est surprenant de constater à quel point, indépendamment de leur lien d'invention et de développement, certaines techniques étaient similaires. La forme et l'espacement des nœuds des filets sont ainsi presque identiques en Europe, en Afrique, en Amérique, en Asie et en Océanie. Autre similitude, la pêche se limitait aux

rivières, aux lacs, aux étangs artificiels et au littoral. Avec les mêmes techniques de base, on a bien sûr mis au point différentes façons de faire selon les régions, et certaines techniques étaient propres à un petit nombre de régions, notamment l'utilisation des cormorans pour capturer le poisson.

Cap au large

En toute logique, l'étape suivante consista à pêcher plus loin en mer. Le drakkar des Vikings avait fait ses preuves pour le commerce comme pour le combat. Vers la fin du premier millénaire, il transportait marchands et pillards de Scandinavie jusqu'en Russie, à l'Est, à Terre-Neuve, à l'Ouest, et en Afrique, au Sud. Outre ces drakkars à la fois manœuvrables et rapides, les Vikings construisaient également des *knarrs*, versions plus courtes destinées au commerce. Les navires des Vikings étaient adaptés à la pêche en haute mer ; pendant un millénaire, ils ont inspiré la conception des embarcations.

Le déclin de l'ère viking coïncida avec l'essor du féodalisme en Europe. Au début, les fermes entreposaient toutes leurs denrées excédentaires et le seigneur allait de l'une à l'autre pour les consommer. Avec le développement des techniques de commerce et d'entreposage, il devint plus intéressant de déplacer les biens. Les bourgs commencèrent alors à prendre de l'ampleur. Désormais, une part croissante des habitants ne produisaient plus leur propre nourriture, tandis que la population augmentait et, avec elle, la demande de nourriture. La pêche restait pour l'essentiel une activité liée à la terre : tout comme l'agriculture, elle reposait en grande partie sur les « biens communaux », en l'occurrence les rivières et les étangs que chacun pouvait exploiter. Toutefois, avec l'augmentation de la demande due à l'essor des populations urbaines, ces ressources commencèrent à être surexploitées.

À l'origine, il y avait peu de possibilités d'accroître la production. L'aquaculture existait déjà, en particulier l'élevage de carpes dans les monastères cisterciens, mais elle était assez rudimentaire. On se contentait de garnir les bassins de poissons de tous âges, sans se

préoccuper de la gestion du cycle de vie. Les techniques se perfectionnèrent quelque peu par la suite, mais pas au point de pouvoir répondre à la demande.

En outre, la quantité de sites disponibles pour la pêche diminuait à mesure que l'agriculture se développait, le drainage faisant disparaître des étangs et des zones humides. Les autorités réagirent en adoptant ce que l'OCDE appellerait des « instruments politiques ». Des lois restreignirent les droits d'accès aux « biens communaux » (ce qu'on fit également pour l'agriculture), et un système de permis fut introduit. D'autres mesures consistaient à imposer des quotas sur la quantité de poissons qu'on pouvait capturer et échanger, et à réglementer l'usage des instruments de pêche, notamment la taille des filets.

Ces mesures ne permirent pas de régler le problème, et pour recourir de nouveau à un vocabulaire moderne, on vit apparaître des solutions fondées sur le marché là où la réglementation s'était révélée insuffisante. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la chasse et la pêche apparurent à peu près en même temps, mais seule la pêche devait devenir une industrie. Grâce à la domestication des plantes et des animaux, l'agriculture supprima pour la plupart des peuples le besoin d'aller se les procurer dans la nature.

Il en alla autrement pour la pêche. Au Moyen Âge, la pêche pratiquée en eaux intérieures et sur les côtes souffrait de contraintes liées aux ressources et aux techniques, ainsi que du manque de connaissances. Cependant, avec l'expansion des marchés qui accompagna l'augmentation de la population à partir des XI^e et XII^e siècles, il devint intéressant d'exploiter à plus grande échelle des ressources plus risquées.

La naissance d'une industrie

À la fin du Moyen Âge, les cités hanséatiques de l'Europe du Nord transformèrent la pêche en industrie pour exploiter le hareng de la Baltique. À certains égards, cette pêche préfigurait non seulement les pêcheries que nous connaissons, mais également une bonne par-

tie de l'industrie qui allait se développer dans le cadre du capitalisme.

Tout d'abord, elle s'accompagnait d'une spécialisation : pêcheurs et transporteurs relevaient de corporations différentes. Ensuite, il y avait une division internationale du travail : les commerçants néerlandais dominaient la mise en marché et la distribution, tandis que la pêche elle-même était le fait de diverses nationalités. Enfin, certains étaient à la pointe de la technologie. À son apogée, la Scanie, située à l'extrémité sud de la péninsule scandinave, était le centre d'une industrie qu'approvisionnaient plus de 7 500 navires. Son succès reposait notamment sur l'architecture navale. Les navires hanséatiques, qui pouvaient transporter jusqu'à 200 tonnes de marchandises, avaient remplacé les navires inspirés des Vikings, limités à 15 ou 20 tonnes.

Le déclin de la Hanse commença au XV^e siècle et sa domination commerciale était pratiquement terminée au XVI^e siècle. Cela tenait à plusieurs raisons, notamment le niveau élevé des taxes de navigation ainsi que la capture et la destruction de nombreux navires de pêche lors de guerres menées par des factions rivales. De plus, la mer du Nord s'affirmait comme un important concurrent commercial : les ressources y étaient plus riches que dans la Baltique, et les Néerlandais s'adaptèrent à cette nouvelle situation.

Les Néerlandais inventèrent également le principe théorique selon lequel la mer est un « bien commun ». En 1609, le philosophe néerlandais Hugo Grotius – également connu sous les noms de Huig de Groot et de Hugo de Groot – publia *Mare Liberum (De la liberté des mers)*, un ouvrage qui aujourd'hui encore exerce une influence sur les politiques de la pêche (et dans tout débat portant sur la « propriété » des ressources marines). Selon Grotius, les mers sont des espaces libres et chacun a le droit d'y naviguer et d'y pêcher.

À cette époque, la pêche était encore essentiellement côtière, même si les flottes allaient plus loin en mer. Les navires quittaient le port, pêchaient pendant la nuit, puis revenaient à terre. Cette pratique était appelée à changer pour deux raisons ; l'une était d'ordre naturelle, l'autre d'ordre économique. Yarmouth, port anglais et centre important de la pêche au hareng en mer du Nord, s'ensabla.

Vers la même époque, à l'encontre de tout ce qu'avait prôné Grotius, les autorités anglaises imposèrent des amendes aux navires néerlandais.

Les Néerlandais ripostèrent en lançant la première véritable pêche hauturière. Non seulement ils tirèrent partie de leurs navires plus imposants pour rester en mer et saler leurs prises à bord, mais ils inventèrent le système du transbordement : de petites embarcations ramenaient les prises au port, tandis que la pêche et la transformation se poursuivaient sur le bateau-mère.

Si l'idée de transformer le poisson à bord semble évidente aujourd'hui, il s'écoula encore plusieurs siècles avant que certaines pêcheries adoptent des inventions similaires. Comme nous le rappelle Bernard Groisard, la conservation du thon a peu évolué : « Sur les navires de pêche, on se contentait de vider les thons et de les suspendre la tête en bas dans un compartiment situé sur le pont. Cela permettait de les conserver une semaine à dix jours tout au plus. Dans les derniers voiliers, il y avait une chambre froide que l'on remplissait de glace avant d'embarquer, mais aucun n'avait de réfrigérateurs. »

Les avancées technologiques réalisées par les Néerlandais allèrent de pair avec des innovations organisationnelles. Ils inventèrent le filet dérivant, un long « mur » de mailles constitué de 40 à 50 filets plus petits. Ils innovèrent également en matière commerciale, en imposant des règlements sur les prises, la transformation et l'expédition ; ils se forgèrent rapidement une solide réputation. Le type de sel utilisé pour conserver le poisson faisait l'objet de contrôles rigoureux, tout comme la conception et la fabrication des barils, qui étaient identifiés individuellement.

Le commerce hanséatique n'était pas de taille à lutter contre ces méthodes modernes : dès le début du XVII^e siècle les Néerlandais exportaient plus de 150 000 tonnes de hareng. Comme cela arrive fréquemment, l'imagination, l'invention et le dur labeur ne furent d'aucun recours face à une puissance de feu supérieure. Au cours du XVII^e siècle, la flotte de pêche néerlandaise fut de plus en plus souvent la cible des marines britannique et française, sans parler des corsaires et des pirates. En 1652, en une seule journée, plus

d'une centaine de navires de pêche néerlandais furent capturés au nord-est des côtes écossaises.

Au cours des deux siècles suivants, la Grande-Bretagne domina l'industrie du hareng, mais les techniques évoluaient lentement. Ses innovations consistaient généralement à perfectionner les inventions des Néerlandais. Le premier changement significatif fut le remplacement, au XIX^e siècle, du *buss* néerlandais par une embarcation plus rapide et tenant mieux la mer connue sous le nom de lougre (que les Néerlandais modifièrent considérablement après son arrivée en Hollande en 1865).

Au XIX^e siècle, les flottes commencèrent également à se mécaniser. Le premier chalutier à vapeur fut construit en Écosse en 1882 et, en l'espace de 25 ans, la flotte écossaise en comptait déjà près d'un millier.

L'industrie du hareng de la mer du Nord connut son apogée avant la Première Guerre mondiale, puis elle déclina. Les échanges auraient de toute façon été affectés par le conflit, et le marché russe, qui représentait alors un débouché majeur, disparut définitivement après la Révolution de 1917. Cependant, d'autres facteurs furent également à l'œuvre.

L'Atlantique Nord

La demande de hareng salé diminua lorsque l'utilisation de la glace à bord des navires, ainsi que l'apparition de réseaux ferroviaires plus efficaces entre les ports et les marchés, encouragèrent la demande de poisson frais. En soi, la pêche aux filets dérivants présentait également certains inconvénients : il fallait un grand nombre d'hommes et de machines pour les manipuler ; on ne pouvait pêcher que la nuit, lorsque les poissons montent vers la surface ; et la saison de pêche durait seulement la moitié de l'année, de mai ou juin à décembre.

La solution consistait à équiper les lougres non seulement de filets dérivants mais aussi de chaluts, et à les envoyer plus au nord

pour capturer le poisson plus tôt dans la saison. Pour tirer un chalut, il fallait un navire beaucoup plus puissant que pour utiliser un filet dérivant, mais cela permettait aux navires d'aller plus loin et de pêcher plus longtemps.

Les pêcheries les plus septentrionales abritaient l'autre grande espèce capturée par l'industrie de la pêche : la morue. Au nord, les navires britanniques avaient atteint l'Islande depuis le XV^e siècle, y précédant d'un siècle les Néerlandais.

Les zones de pêche de l'Atlantique devaient finir par devenir un lieu de guerres et de conflits (une « guerre froide » y opposa la Grande-Bretagne et l'Islande jusque dans les années 70), mais le commerce de la morue descendait jusqu'aux lisières sud de l'Europe. Le mot désignant la morue est d'ailleurs presque identique en portugais (*bacalhao*) et en vieux néerlandais (*bakeljaww*), sans que l'on sache laquelle de ces deux langues l'a emprunté à l'autre.

Les pêcheries allaient cependant bien au-delà de l'Islande. Les Vikings étaient allés aussi loin que Terre-Neuve, et il se peut que les eaux riches en morue qui bordent le Canada aient été exploitées plusieurs siècles durant avant que la présence de pêcheurs basques y soit attestée au XIV^e siècle.

La pêche est depuis longtemps une activité entourée de secret : nul ne veut révéler à ses rivaux les endroits où on peut faire les meilleures prises. Aujourd'hui encore, une des difficultés rencontrées lorsqu'on organise la protection contre les pirates dans certaines eaux tient à ce que les capitaines rechignent à se mêler à des convois naviguant sous escorte militaire de peur que d'autres navires ne découvrent leurs secrets.

Aucun secret n'étant éternel, on assista à l'essor d'un secteur de la pêche florissant. Les eaux situées au large du bien-nommé cap Cod (Cape Cod, le cap aux morues) furent au cœur d'une bataille opposant trois parties : les puissances coloniales rivales qu'étaient la Grande-Bretagne et la France, et les pêcheurs qui s'étaient installés le long de la côte. La Grande-Bretagne l'emporta, mais nombre de ces pêcheurs soutinrent les rebelles lors de la guerre d'indépendance des États-Unis.

De nouvelles techniques

Au début, les pêcheurs de morue utilisaient une ligne à main et pêchaient debout sur un tonneau placé au bord du bastingage. À la fin du XVIII^e siècle, ils adoptèrent de longues lignes à plusieurs hameçons.

Cinquante ans plus tard, en particulier dans les pêcheries de morue des Grands Bancs, au large du Canada, apparut une innovation à la fois très dangereuse et très productive : les doris. Ces petites embarcations étaient empilées sur le pont, puis mises à l'eau lorsqu'on atteignait les bancs de poissons. Elles avaient un ou deux hommes d'équipage qui pêchaient jusqu'à ce que l'embarcation menace de chavirer sous le poids des prises. Le temps est capricieux dans cette partie de l'Atlantique – brume et orages y apparaissent souvent de façon soudaine –, et il n'était pas rare que les doris sombrent ou soient portés disparus. Il arrivait qu'un tiers de l'équipage ne revienne pas de certaines campagnes.

L'arrivée des chalutiers à vapeur, dans les années 20, constitua la grande innovation suivante. Personne ne sait exactement où et quand fut utilisé pour la première fois le moteur à vapeur à bord d'un chalutier. On rapporte des expériences menées en 1836 au large d'Arcachon, en France, mais aucune utilisation suivie pendant les quatre décennies suivantes. L'exploitation des navires à vapeur commença en 1882 dans les ports écossais, comme nous l'avons déjà mentionné, et à peu près en même temps en Angleterre. Cette technique fut rapidement adoptée. En 1882, Grimsby, le plus grand port de pêche britannique, comptait 623 bateaux de pêche à voiles et 2 à vapeur ; en 1909, il n'y avait plus que 29 navires à voiles, pour 608 navires à vapeur.

Les chalutiers à vapeur entraînèrent un bond spectaculaire de la productivité. Ils pouvaient pêcher à des profondeurs de 400 mètres, contre 100 mètres pour les navires à voiles, et capturer six à huit fois plus de poisson pendant le même laps de temps. Les changements apportés aux filets accrurent considérablement l'efficacité. Par exemple, le chalut Granton, du nom du port écossais où il fut mis au point en 1892, disposait de panneaux fixés aux filets de façon à les maintenir ouverts (les « portes du chalut ») – technique inspirée de la pêche au saumon. Ces chaluts étaient plus faciles à manier et leur efficacité

était d'un tiers supérieure à celle de leurs prédécesseurs. Dans les années 20, l'inventeur français Vigneron-Dahl y ajouta de longs câbles permettant de rabattre le poisson vers la gueule du chalut, accroissant encore leur efficacité de près d'un tiers.

Ces améliorations techniques entraînèrent un enchaînement d'événements qui allait devenir habituel dans les pêcheries. Dans un premier temps, les captures augmentèrent en mer du Nord, puis elles commencèrent à décliner. Pour compenser le recul des prises à forte

UNE INNOVATION MARQUANTE MAIS DANGEREUSE

Les doris apparurent dans les années 1830 dans les pêcheries de morue des Grands Bancs. Ces petites embarcations, mises à l'eau à partir des goélettes, étaient faciles à construire en recourant aux matériaux disponibles. Elles trouvèrent de nombreux usages dans beaucoup de pêcheries, à la fois en haute mer et près des côtes, comme le montre cette photographie prise dans les années 1930.



Source : Anders Beer Wilse/ Musée d'histoire culturelle d'Oslo.

valeur – soles, turbots et autres poissons plats –, les pêcheurs se tournèrent vers des espèces de moindre valeur comme le carrelet et l'églefin. Les stocks ne se reconstituèrent qu'à la faveur de la fermeture des champs de pêche durant la Première Guerre mondiale, mais les captures, toutes espèces confondues, ont décliné dès la fin des années 20.

L'essor des chalutiers à vapeur fut lent dans les eaux plus septentrionales, essentiellement parce que les moteurs n'avaient pas la puissance nécessaire pour faire face aux conditions plus difficiles qui y régnaient. Les choses commencèrent à changer dans les années 30, et, dès le début de la Seconde Guerre mondiale, les navires de pêche de l'Atlantique Nord étaient bien plus gros que ceux de la mer du Nord.

Même s'il restait encore quelques navires à vapeur jusque dans les années 60, les moteurs à essence devinrent la norme après 1945. Ils offraient divers avantages : ils permettaient des prises 40 % supérieures à celles d'un vapeur opérant dans des conditions comparables. De plus, ces moteurs étaient bien plus petits, ce qui libérait de l'espace à bord pour la transformation. Depuis les années 1900, on avait équipé de nombreux navires de pêche de chaudières pour extraire l'huile de poisson, mais ces moteurs nouveaux et plus petits ouvrirent la voie aux chalutiers-usine que nous connaissons aujourd'hui. Dans les années 30, les navires français pêchant au large de Terre-Neuve disposaient non seulement de ces chaudières traditionnelles, mais aussi de congélateurs, de chambres froides et d'équipements pour produire la farine de poisson.

En 1954, le *Fairtry* marqua une autre avancée remarquable : ce chalutier écossais possédait une rampe arrière (similaire à celle utilisée sur les baleiniers pour hisser les carcasses). Cela permettait d'employer un chalut plus grand levé par l'arrière et non plus par les côtés. Ceux-ci pouvaient donc être plus hauts, d'où la possibilité d'avoir des chalutiers de taille plus importante que par le passé. Vers la même époque, le Japon et l'URSS commencèrent à développer de grandes flottilles de chalutiers-usine accompagnés de bateaux-usine et de bateaux-mère ne participant pas à la pêche en tant que telle, mais fournissant les services indispensables pour que la flotte reste en mer. D'autres pays leur emboîtèrent bientôt le pas.

Ces flottilles et chacun des navires qui les composaient avaient des coûts de construction et de fonctionnement élevés. Elles annon-

çaient l'ère moderne de la pêche où il est possible de pêcher sur tous les océans de la planète, dans les eaux de surface et jusqu'à 1 000 mètres de profondeur, et de chasser un nombre d'espèces sans cesse croissant, avec les conséquences que nous verrons plus loin dans ce livre. Selon Bernard Groisard, il y a deux évolutions possibles : « Nous pouvons soit privilégier la qualité et tirer un meilleur prix de chaque poisson, soit viser le marché de masse. »

L'industrie agroalimentaire

Avant de conclure ce tour d'horizon de l'histoire de la pêche, il est utile d'évoquer d'autres innovations qui ont marqué le développement de cette industrie.

Comme nous l'avons déjà précisé, un grand nombre d'engins et de techniques de pêche existent depuis des milliers d'années. Le filet, un des outils les plus élémentaires, a peu changé jusqu'à l'ère industrielle. Le premier métier manuel à tisser des filets fut inventé en 1820, ce qui permit de les fabriquer plus vite et plus grands. Une version mécanique fut mise au point en 1883. Les filets sans nœuds commencèrent à être utilisés au Japon en 1922. Les fibres de coton remplacèrent le chanvre, puis celles-ci furent remplacées par les fibres synthétiques dans les années 60.

Dans les années 1820 également, la conception des filets connut une évolution avec l'invention, aux États-Unis, de la senne coulissante, qui pouvait se refermer sur les poissons comme un sac et les piéger plus efficacement que les modèles précédents. La senne coulissante se répandit ensuite en Europe puis au Japon. Ce type de filet était en outre efficace pour capturer des poissons plus petits que ceux qu'il était viable de commercialiser pour la consommation humaine, un atout important en raison de la demande croissante d'huile et de farine de poisson.

Les agriculteurs utilisaient depuis longtemps le poisson comme fertilisant lorsqu'en 1875, des scientifiques allemands expérimentèrent la farine de poisson à titre de nourriture animale. Le poisson occupe aujourd'hui une place importante non seulement dans l'ali-

mentation humaine, mais aussi dans de nombreux autres domaines. Selon les chiffres de la FAO, l'alimentation humaine représentait plus de 110 millions de tonnes de poisson en 2007, l'alimentation animale plus de 20 millions de tonnes et les autres usages environ 13 millions de tonnes.

Comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, les guerres ont eu des répercussions sur diverses pêcheries. Les guerres napoléoniennes, en particulier, eurent un effet indirect dont les conséquences furent considérables pour l'industrie de la pêche et pour l'industrie alimentaire dans son ensemble. Au cours des guerres qui suivirent la Révolution française de 1789, les armées françaises se battirent jusqu'en Russie : la faim et le scorbut emportèrent plus d'hommes que l'ennemi ; comme l'aurait dit Napoléon : « Une armée marche sur son ventre. »

Le gouvernement français lança donc un concours pour trouver un moyen de conserver la nourriture des soldats. En 1809, Nicolas Appert présenta l'invention gagnante : la mise en conserve. Les premières fabriques de conserves apparurent aux États-Unis dès 1818, et quelques années plus tard en Grande-Bretagne. Les premières conserveries de sardine furent créées en France en 1825.

Grâce aux conserves, les pêcheries purent atteindre de nouveaux marchés, comme cela a été le cas pour d'autres produits comme les fruits et la viande. Une des leçons à retenir est que la pêche fait partie d'une industrie plus étendue, celle désignée aujourd'hui par le terme de secteur agroalimentaire. Si la pêche contribue à l'essor d'autres secteurs de l'industrie agroalimentaire – à travers la farine de poisson, par exemple –, elle est également en concurrence avec d'autres produits dans le budget alimentaire des consommateurs.

Autre leçon, on ne peut comprendre la pêche qu'en l'envisageant dans un large contexte sur lequel influe un ensemble complexe de facteurs : progrès technique, limites environnementales, facteurs humains et choix politiques.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur l'Internet

Pour une introduction aux travaux de l'OCDE sur les pêcheries, visitez www.oecd.org/fisheries.

AUTRES SOURCES

Fish and its place in culture, R. Kreuzer (1973) :

La pêche a été inventée il y a environ 100 000 ans. Dans cette synthèse, Kreuzer montre les liens existants entre le poisson et la pêche et le processus de civilisation. Comme dans beaucoup d'autres domaines, la façon dont nous envisageons le poisson ainsi que les méthodes utilisées pour le capturer et le transformer ont davantage changé depuis le début de l'ère industrielle qu'au cours du millénaire précédent.

European Fisheries History: Pre-industrial Origins of Overfishing, Carolyn Scarce, Proquest Discovery Guides (2009) :

Selon certains scientifiques et historiens, il faut remonter au moins jusqu'au Moyen Âge pour essayer de comprendre à quoi pouvaient ressembler des ressources marines non exploitées. Cet ouvrage expose les découvertes d'historiens, d'archéologues et d'écologues sur l'utilisation que les populations européennes faisaient des

pêcheries avant l'ère industrielle, en particulier dans l'Atlantique et la Méditerranée. www.csa.com/discoveryguides/fish/review.pdf

L'île d'Yeu, cinquante années de pêche au thon, Bernard Groisard, Éditions Héron & Héron (2006) :

Bernard Groisard confirme l'analyse de Kreuzer en s'appuyant sur sa propre expérience de pêcheur. Il décrit les profonds changements de l'industrie dont il a été témoin en un demi-siècle, de l'époque où certains pêcheurs français utilisaient encore des voiliers jusqu'aux flottes high-tech d'aujourd'hui.

Global fisheries history network

Ce réseau consacré à l'histoire des pêcheries se concentre sur la période allant du XIV^e au XXI^e siècle ; il aborde les aspects économiques, sociaux et politiques, les aspects environnementaux et biologiques, les aspects technologiques et les aspects intellectuels et idéologiques. Son but est d'offrir un forum permettant d'échanger conclusions et idées nouvelles, tout en rendant compte des recherches en cours. Il publie une lettre d'information trimestrielle présentant des conférences, de nouvelles parutions et d'autres informations utiles sur l'histoire des pêcheries.

www.fimus.dk/GFhn/gfhn.htm

3

L'essentiel du poisson consommé aujourd'hui dans le monde ne provient pas de la pêche, mais de la pisciculture. Cela ne signifie pas que l'industrie de la pêche est en train de disparaître : la pisciculture dépend des aliments que lui procurent les flottes de pêche, et le poisson est une source majeure de protéines pour des millions de personnes. Le niveau des captures ne diminue pas non plus mais, au-delà des chiffres globaux, il existe un ensemble complexe de tendances : les captures se maintiennent parce qu'on se tourne vers de nouvelles espèces à mesure que la surpêche touche les espèces traditionnelles ; les navires modernes ont besoin d'équipages bien plus modestes ; et, dans de nombreux pays, la pêche sportive est économiquement plus importante que la pêche professionnelle.

Les pêcheries : puiser dans les stocks



En guise de préambule...

Dan Imbert est pêcheur à la ligne, et selon ses amis il a un grain. « Ils ont peut-être raison, dit-il en riant. Vous roulez plus de 1 500 kilomètres jusqu'à la rivière, vous vous levez au milieu de la nuit, vous restez debout pendant des heures dans l'eau froide et sous la pluie, et quand vous attrapez quelque chose, vous le rejetez à l'eau une fois sur deux. »

Grâce à Dan et à des millions de passionnés comme lui, la pêche récréative est une activité prospère, ainsi qu'un des passe-temps les plus populaires dans de nombreux pays. En revanche, l'industrie de la pêche – pêcher pour gagner sa vie – est un secteur en crise.

Le terme « industrie de la pêche » permet de décrire le fait que le poisson est en concurrence avec de nombreux autres produits de l'industrie agroalimentaire. Mais il est trop vague pour bien faire comprendre la situation d'un secteur qui compte autant d'acteurs différents : des pêcheurs sportifs, comme Dan, des chalutiers congélateurs qui capturent et transforment une tonne de poisson par heure, des petits artisans pêcheurs se cantonnant aux eaux locales, des personnes pratiquant la pêche de subsistance pour nourrir leur famille... Et l'aquaculture, qui représente plus du tiers des approvisionnements annuels en poisson, est parfois considérée comme partie intégrante de l'industrie de la pêche.

Si on examine les chiffres globaux de l'industrie, elle semble se porter relativement bien. La demande de poisson est élevée en raison de la croissance de la population mondiale, et il y a de nouveaux marchés prometteurs. En 2006, la production mondiale atteignait 144 millions de tonnes, dont 52 millions pour l'aquaculture, et 110 millions étaient destinées à l'alimentation (53 % provenant de la pêche et 43 % de l'aquaculture).

À l'échelle de la planète, la pêche fournit chaque année l'équivalent de 16 kilos de nourriture par personne ; et le poisson apporte à 2,6 milliards de personnes 15 % des protéines animales qu'elles consomment.

Les produits non destinés à la consommation humaine, comme les farines de poisson servant à l'alimentation animale, constituent également un marché important : ils représentent près de 34 millions de tonnes de poisson frais par an.

Mais toutes ces sortes de pêche sont confrontées à un même défi : la durabilité. Au niveau le plus élémentaire, cela signifie simplement s'assurer qu'il restera assez de poissons à pêcher dans les années qui viennent. La survie de nombreuses pêcheries pourrait en effet être menacée en raison de la surpêche (pêche de capture) et de mauvaises performances environnementales (aquaculture).

Toutefois, pour atteindre la durabilité, il ne suffit pas d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande, d'une part, et l'environnement, d'autre part. Pour résumer, la durabilité consiste à pratiquer une gestion responsable qui garantit la fiabilité de l'approvisionnement en poisson, tout en permettant aux pêcheries de contribuer au développement économique et social des communautés qui dépendent d'elles.

► Nous aborderons plus loin les questions scientifiques, sociales et politiques qui sont déterminantes pour la durabilité des pêcheries. Dans ce chapitre, nous présenterons les données et les tendances qui les sous-tendent. Quelle est la quantité de poissons pêchés ou issus de l'aquaculture ? Quels pays sont les plus grands producteurs et les plus grands consommateurs de poisson ? Quels usages fait-on du poisson et quelle est leur valeur ?

La main-d'œuvre des pêcheries

En 2006, les pêcheries et l'aquaculture employaient 43,5 millions de personnes, à temps plein ou partiel, pour la plupart dans les secteurs de la pêche à petite échelle et de la pêche artisanale. Cela représentait 3,2 % de tous les emplois de l'agriculture à l'échelle mondiale (1,37 milliard). On comptait également 4 millions de personnes pratiquant la pêche ou la pisciculture de façon occasionnelle, dont 2,5 millions en Inde. Au cours des trois dernières décennies, le secteur primaire des pêcheries a connu une croissance

de l'emploi plus soutenue que l'agriculture traditionnelle, et cette croissance a aussi dépassé celle de la population mondiale.

L'Asie regroupe 86 % des pêcheurs et des pisciculteurs, et la Chine s'y classe au premier rang (8,1 millions de pêcheurs et 4,5 millions de pisciculteurs).

Outre les pêcheurs et les pisciculteurs œuvrant dans la production primaire, le secteur de la pêche crée de nombreux emplois dans des activités complémentaires telles que la transformation, la fabrication des filets et des engins de pêche, la production et la fourniture de glace, la construction et l'entretien des navires, la fabrication des équipements de transformation du poisson, l'emballage, la commercialisation et la distribution. D'autres emplois dépendent des activités de recherche, de développement et de gestion liées au secteur de la pêche.

Il n'existe pas de données officielles sur le nombre exact de personnes employées dans ces activités complémentaires. Selon certaines estimations, elles représentent environ quatre emplois pour chaque emploi de la pêche et de l'aquaculture. L'ensemble de l'industrie de la pêche emploierait donc au total plus de 170 millions de personnes dans le monde.

Comme chacune d'elles subvient en moyenne aux besoins de trois personnes à charge ou parents, les pêcheurs, les pisciculteurs et ceux qui leur fournissent des services et des biens font vivre environ 520 millions de personnes, soit 7,9 % de la population mondiale.

La pêche de capture

Les chiffres de la pêche pour une année donnée constituent un instantané utile sur la situation de la profession. Cependant, pour bien la saisir, il faut l'envisager sur une période plus longue. Cela vaut bien sûr pour toute industrie, mais la pêche est l'un des secteurs où les stocks varient le plus d'une année sur l'autre.

Combien y a-t-il de poissons ?	
<p>La gestion durable des pêcheries exige de connaître la taille et la distribution des stocks de poissons. Or, il n'est pas facile d'observer les poissons, les zones à surveiller sont vastes et le personnel est limité.</p> <p>Le <i>Marine Institute</i> d'Irlande décrit la façon dont les chercheurs essaient de surmonter ces contraintes (www.marine.ie). Deux sources principales de données sont recueillies : les données liées à la pêche et les données indépendantes de la pêche. Les premières nécessitent de recueillir des données sur les captures totales et sur les efforts déployés pour les réaliser (nombre de navires, jours passés en mer). C'est ce qu'on appelle les captures par unité d'effort (CPUE), qu'on obtient habituellement à partir des journaux de pêche des navires. On recueille également des données sur l'âge et la taille des poissons. On part de l'hypothèse que toute évolution des CPUE reflète précisément l'évolution du nombre de poissons. En prélevant des échantillons tout au long de l'année, les scientifiques peuvent suivre la taille et l'âge des poissons au cours d'une période donnée.</p> <p>On calcule la taille à partir de la longueur des poissons prélevés dans les ports et sur les marchés ou en mer sur des navires commerciaux. Et on estime l'âge grâce à l'otolithes, un petit os situé dans la tête des poissons : le nombre d'anneaux qu'il comporte donne une estimation de l'âge du poisson (comme les anneaux d'un arbre). On combine les nombres de poissons de différents âges obtenus selon divers paramètres – engins de pêche, zones, trimestres et pays – pour obtenir les</p>	<p>nombre annuels des captures pour un âge donné et pour chacun des stocks évalués.</p> <p>Un des problèmes liés à cette méthode est que les pêcheurs rejettent certains poissons, notamment en raison de leur taille ou de leur âge. Bien que ces poissons disparaissent des stocks, ils n'arrivent pas au port et n'apparaissent donc pas dans les statistiques. Prélever des échantillons en mer sur les prises des pêcheurs permet de surmonter ce biais jusqu'à un certain point, mais cela exige d'avoir un scientifique à bord pour recueillir l'échantillon, alors même qu'on manque d'experts. En 2008, un rapport des Départements du Commerce et de l'Éducation précisait qu'au cours de la prochaine décennie les États-Unis pourraient avoir besoin de 340 scientifiques formés pour mener les recherches nécessaires à la reconstitution des stocks et au rétablissement des espèces marines : or ils en formeront seulement 160.</p> <p>Les données indépendantes de la pêche proviennent de divers types d'études. Par exemple, grâce à la « pêche électrique », on transmet un choc électrique à travers l'eau qui étourdit les poissons et permet ainsi de les compter, de les mesurer et de les peser. Une telle méthode est utile dans des eaux intérieures relativement petites ; en haute mer, les navires de recherche sur les pêches utilisent une combinaison de techniques comprenant le sonar et le chalut. Mais là encore, les contraintes liées aux ressources rendent les estimations moins précises que désiré, et les études subissent les effets de facteurs tels que les conditions climatiques ou le type d'engins de pêche utilisés et leur état.</p>

L'espèce la plus pêchée est l'anchois du Pérou, un type d'anchois capturé au large du Pérou et du Chili qu'on utilise pour la farine de poisson. Les captures atteignaient 10,7 millions de tonnes en 2004, soit quatre fois plus que la seconde espèce du classement, le lieu de l'Alaska, mais ces quantités peuvent connaître de grandes fluctuations. En 1998, elles sont ainsi tombées à un niveau historiquement bas de 1,7 million de tonnes, avant de rebondir et d'atteindre un niveau record de 11,3 millions de tonnes en 2000. En 2006, elles étaient de 7 millions de tonnes, soit plus de deux fois celles du lieu de l'Alaska (2,9 millions de tonnes).

Dans certains cas, les stocks d'une espèce peuvent s'effondrer sans jamais se reconstituer, ou se reconstituer en partie seulement, comme c'est arrivé pour les pêcheries de morue au large de Terre-Neuve dans les années 90.

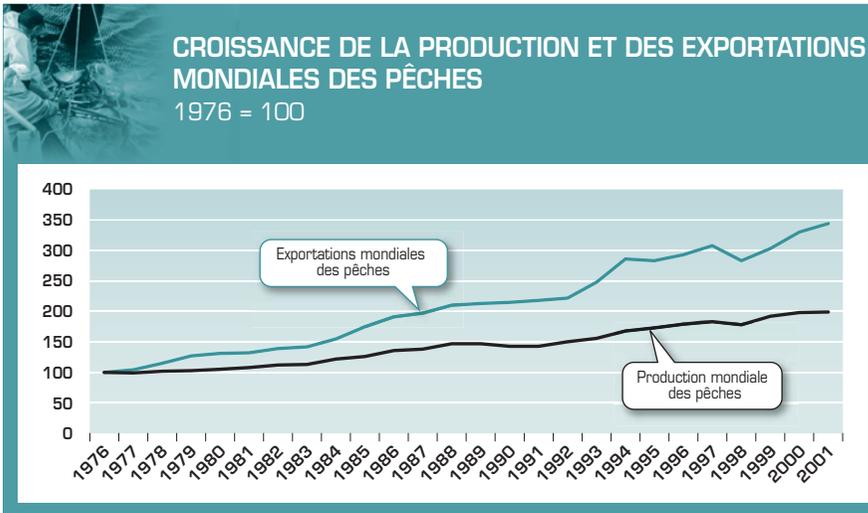
Le rang des pays change également. Le Chili était le sixième producteur de poisson en importance en 2002 ; il a perdu une place en 2003, est remonté au quatrième rang en 2004 en raison des fluctuations des stocks d'anchois du Pérou, puis est retombé au sixième rang en 2006.

De tels exemples montrent qu'il est difficile de faire des prédictions sur les captures à court terme. Les tendances qui se dégagent de séries chronologiques plus longues sont plus éclairantes. Les pêcheries mondiales sont divisées en grandes zones géographiques couvrant les océans Atlantique, Pacifique et Indien (neuf zones à eux trois), ainsi que l'océan Antarctique, la Méditerranée et la mer Noire. Les données couvrant la période 1970-95 montrent comment ont évolué les captures totales et la répartition par espèces. Depuis le début du siècle, les captures ont tendance à augmenter dans l'Atlantique Nord-Ouest et le Pacifique Nord-Est, après y avoir atteint un minimum respectivement en 1998 et 2000.

L'Atlantique Nord-Ouest a connu ce que certains qualifient de « *Dust Bowl* de la pêche ». Le *Dust Bowl* est le désastre écologique qui a frappé les grandes plaines d'Amérique du Nord dans les années 30. Résultat de la sécheresse et de décennies de surexploitation des terres, il a entraîné la disparition de nombreuses fermes et l'exode de dizaines de milliers d'Américains et de Canadiens.

De la même façon, un demi-siècle plus tard, des années de surpêche et l'effondrement des stocks de morue des Grands Bancs de Terre-Neuve ont entraîné la fermeture de cette pêcherie et la perte de 40 000 emplois.

La situation rencontrée dans d'autres zones démontre que l'impression donnée par une pêcherie, si l'on considère le niveau de captures totales, peut être trompeuse. Si ce niveau a peu changé en Méditerranée et dans la mer Noire au cours de la période 1996-2006, ce n'est pas le cas de la répartition selon le type d'espèces. La part de toutes les espèces ayant le plus de valeur – thons, requins et poissons benthiques (poissons se nourrissant sur les fonds marins ou à proximité de ceux-ci comme la morue, l'églefin et le bar commun) – a diminué, et ce recul a été compensé par la prise de petits poissons pélagiques (poissons vivant près de la surface, comme le maquereau, le hareng et la sardine), dont la valeur est moindre.



Source : L'impact de la mondialisation sur la pêche et l'aquaculture : Défis et opportunités, d'après les Statistiques sur les pêches de la FAO.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/888932295348>

Tous les poissons ne sont pas pêchés en mer. La pêche en eaux intérieures est également importante dans certaines régions. Les pays en développement représentent 95 % du total mondial pour ce type de pêche. En Europe, les captures totales en eaux intérieures ont diminué de 30 % au cours de la période 1990-2004, avant de remonter légèrement.

Les totaux européens dépendent beaucoup des chiffres de la Fédération de Russie, qui représente 60 % de cette production à l'échelle régionale, mais il y a d'autres explications possibles, notamment la concurrence d'autres sources de poisson telles que la pisciculture et, parfois, la pêche récréative. La pêche en eaux intérieures peut également être affectée par les changements touchant l'utilisation des terres par d'autres activités dépendant des ressources en eau, comme le tourisme, ainsi que par la pollution.

La pisciculture

La pisciculture est une solution en cas de pénurie de poisson sauvage. L'aquaculture existe depuis presque aussi longtemps que la pêche, du moins à petite échelle. Selon certains écrits égyptiens, on aurait même essayé de mettre en œuvre une production plus intensive durant le Moyen Empire, il y a 4 000 ans. Les Romains élevaient les huîtres grâce à des techniques similaires aux nôtres, et selon des manuscrits remontant au V^e siècle av. J.-C., les étangs à carpes étaient courants dans la Chine ancienne.

Il ne s'agissait toutefois pas de pisciculture au sens strict, dans la mesure où on capturait dans la nature de jeunes poissons qu'on transférait ensuite dans des étangs. C'est seulement à partir du XVIII^e siècle et uniquement avec des poissons d'eau douce que l'on a commencé à élever les poissons en captivité à partir de leurs œufs. L'élevage d'espèces marines exige en effet des connaissances poussées en biologie des poissons. Malgré les progrès réguliers accomplis durant les décennies précédentes, l'expertise technique et

scientifique permettant à la pisciculture de prendre son essor n'est devenue disponible que dans les années 70.

En 1970, l'aquaculture représentait moins de 4 % de la production mondiale totale (en poids) de poissons, mollusques et crustacés, et autres animaux aquatiques ; en 2006, c'était plus du tiers (36 %). De tous les secteurs producteurs d'aliments d'origine animale, l'aquaculture est celui dont la croissance est la plus rapide : 8,7 % par an à l'échelle mondiale depuis 1970, contre 2,8 % pour la production de viande d'élevage et 1,2 % pour la pêche. En 1970, l'aquaculture produisait 0,7 kilo de poisson par personne ; grâce à l'expansion des dernières années, ce chiffre a aujourd'hui plus que décuplé.

La production mondiale représente 60 millions de tonnes, pour une valeur de 79 milliards de dollars. Contrairement à la pêche, l'aquaculture est dominée par un pays : la Chine représente les deux tiers en tonnage et près de la moitié en valeur.

Ces chiffres expliquent la prédominance écrasante des pays en développement : plus de 90 % de la production aquacole mondiale et un taux de croissance annuel dépassant 10 %. Il reste en outre des possibilités d'expansion. Malgré quelques initiatives encourageantes, le potentiel naturel de l'Afrique subsaharienne n'a pas encore été exploité jusqu'à présent, même pour le tilapia, une espèce indigène qui figure maintenant parmi les dix espèces les plus importantes en termes de production aquacole.

En 2006, les poissons d'eau douce représentaient environ la moitié de la production aquacole mondiale – 28 millions de tonnes, pour une valeur de 29,5 milliards de dollars –, devant les mollusques – 14 millions de tonnes, soit 27 % de la production totale, pour une valeur de 11,9 milliards de dollars. La production de crustacés était seulement de 4,5 millions de tonnes, mais sa valeur atteignait 17,95 milliards.

De nouvelles espèces deviennent populaires, comme la perche du Nil, mais la croissance spectaculaire de la part de marché de certaines d'entre elles tient peut-être simplement à une meilleure collecte des données. La production d'oursins a ainsi augmenté de façon vertigineuse, passant de 25 tonnes en 2002 à plus de 60 000 tonnes

en 2004. L'explication la plus plausible est que la Chine, le principal producteur d'oursins, a commencé à fournir des chiffres précis pour des espèces jusque-là regroupées dans une catégorie « non spécifié ».

L'aquaculture comprend également la production de plantes, qui représente seulement 7 milliards de dollars par an, soit un dixième de la valeur totale de l'aquaculture. Ce secteur est très concentré en Asie. Là encore, la Chine est le premier producteur, avec une production annuelle de près de 11 millions de tonnes sur un total mondial de 15 millions. Le reste de la production est pour l'essentiel le fait des Philippines, de la Corée du Sud et du Japon. Les plantes les plus populaires sont les algues japonaises. Les algues servent d'aliments et sont utilisées dans les additifs alimentaires, ainsi que dans beaucoup d'autres secteurs (des médicaments jusqu'aux produits de beauté).

Une des possibilités les plus exaltantes qu'offre l'aquaculture est la production de biocarburant. Certaines micro-algues contiennent une huile similaire à l'huile végétale, mais procurant, à surface égale, 40 fois plus d'énergie que le colza et 100 fois plus que le soja. Contrairement aux cultures destinées aux biocarburants, les algues ne font pas concurrence aux terres agricoles et n'exercent pas de pression sur la production alimentaire ni sur les prix. Elles présentent également d'autres avantages : elles n'émettent pas de dioxyde de soufre et elles consomment du CO₂ pour en faire un usage utile.

La pêche artisanale

À l'échelle mondiale, plusieurs centaines de millions de personnes pratiquent la pêche. Beaucoup n'apparaissant pas dans les statistiques, il est difficile d'en connaître le nombre exact. Sur les quelque 40 millions de personnes effectivement enregistrées comme pêcheurs en 2006, environ 90 % entraient dans les catégories de la pêche artisanale et de la pêche à « petite échelle », même si la définition de cette dernière diffère selon les études. Les moyens techniques dont les pêcheurs à petite échelle disposent dans un

pays comme la France – navires motorisés et équipés de sonars, par exemple – n’ont rien à voir avec ceux auxquels peut avoir accès un pêcheur philippin.

Le secteur post-capture de la pêche à petite échelle représente plus de 100 millions de personnes supplémentaires, et des millions d’autres ruraux (non comptabilisés) travaillent à temps partiel dans des activités liées à la pêche, dont un nombre significatif de femmes.

Beaucoup de ces personnes, en particulier en Asie et en Afrique, vivent dans des zones rurales isolées où les opportunités économiques sont rares en dehors de la pêche. Ailleurs, il arrive que la pêche artisanale soit l’activité de dernier recours lorsque les sources habituelles d’emploi et de nourriture ont disparu.

« La pêche artisanale représente la moitié de la production halieutique mondiale. Les petits poissons sont particulièrement importants pour les consommateurs pauvres dans la mesure où ils peuvent être achetés en quantités moindres et à bas prix. »

**Ressources naturelles et croissance pro-pauvres :
Enjeux économiques et politiques (2008)**

Si on manque de données détaillées sur les communautés pratiquant la pêche à petite échelle, les études qui leur sont consacrées montrent que, même si elles sont pauvres et vulnérables, elles n’en génèrent pas moins des profits significatifs, sont résistantes aux chocs et aux crises, et contribuent de façon importante à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Les pêcheries à petite échelle *peuvent* néanmoins surexploiter les stocks. Toute entreprise, quelle que soit sa taille, vise à faire autant de profits que possible : le poisson qui vous échappe sera capturé par quelqu’un d’autre ; et s’il n’y a rien d’autre à manger ou à échanger, vous attrapez tout ce qui est disponible.

Gérer autant de pêcheurs et de types de pêche différents pose des problèmes particuliers. Il serait probablement inefficace et coûteux d'imposer une gestion et une réglementation centralisées. La solution la plus adaptée repose peut-être sur une cogestion assurée par des membres clairement établis des communautés concernées et dans des zones de pêche aux limites clairement définies.

L'efficacité économique des pêcheries à petite échelle peut aussi dépasser celle des pêcheries industrielles, tout en ayant moins d'impacts négatifs sur l'environnement. De plus, elles permettent généralement un partage plus large des bénéfices économiques et sociaux et favorisent la préservation du patrimoine culturel. Comme nous le verrons dans le chapitre consacré à la mondialisation, elles ont aussi inspiré au moins une des techniques qui ont transformé l'industrie alimentaire mondiale.

La pêche récréative

La pêche sportive et la pêche récréative représentent probablement plus de pêcheurs que chacune des catégories précédentes. Et c'est un secteur florissant, notamment grâce à des gens tels que Dan Imbert. « Tous les pêcheurs que je connais vous raconteront l'histoire d'un gamin qui a attrapé une truite exceptionnelle avec un bâton et un bout de ficelle. » Tout en feuilletant un catalogue de pêche, il poursuit : « Bien sûr, aucun d'eux n'a jamais rencontré le gamin en personne, mais si on ne peut pas se fier à ce que disent les pêcheurs... »

Comme beaucoup de pêcheurs sportifs, Dan aime fabriquer ses propres mouches, en utilisant n'importe quel bout de laine, de fil ou quoi que ce soit qui pourrait se révéler utile, mais lorsqu'il s'agit du matériel de pêche il est tout sauf un adepte des bouts de ficelle. À l'instar d'un nombre croissant de passionnés, il l'achète à des spécialistes et sur Internet, ainsi que dans des magasins traditionnels.

Le Japon est un fournisseur de première importance. Dan est un incontournable des produits japonais : « Ils font des trucs fabuleux. Question recherche, c'est vraiment exceptionnel. J'ai acheté des leurres japonais sur Internet. C'était loin d'être donné mais, une fois dans l'eau, on aurait juré que c'était un petit poisson. » Pour la pêche à la mouche, vous pouvez trouver une canne et un moulinet pour environ 250 dollars, mais un matériel plus perfectionné peut coûter plus de cinq fois cette somme, sans compter les lignes, les hameçons, les filets...

Cela finit par faire beaucoup. Il est cependant difficile d'estimer le poids économique réel de la pêche récréative, car de nombreux pays ne recueillent pas de données détaillées. En outre, une partie de l'argent consacré à la pêche n'est pas comptabilisée, comme les dépenses de carburant pour se rendre sur le lieu de pêche ou la nuit d'hôtel en chemin.

Les études nationales disponibles montrent à quel point la pêche récréative est populaire et donnent une idée de son impact financier. Dans de nombreux pays, la pêche sportive a un poids économique plus important que la pêche commerciale.

Parmi toutes les études existantes, l'une des plus détaillées est celle du Fish and Wildlife Service, l'organisme fédéral chargé aux États-Unis des poissons, de la faune et de la flore. Selon l'édition 2004 de cette étude, la pêche récréative avait donné lieu à environ 82 millions de sorties en mer, concernant 14 millions de pêcheurs à la ligne qui avaient dépensé plus de 16 milliards de dollars, lesquels avaient à leur tour généré au total plus de 34 milliards en termes d'activité économique, alimentant près de 360 000 emplois à temps plein ou partiel, ainsi que des milliards en recettes fiscales et en revenus (salaires, paies et bénéfices d'exploitation).

L'étude se poursuit ainsi : « À l'échelle nationale, l'impact économique total de la pêche commerciale de poissons à nageoires représente 28,54 % de celui de la pêche récréative marine. » Autrement dit, en termes économiques, la pêche commerciale ne représente qu'environ le quart de la pêche récréative. La pêche commerciale est évidemment bien plus importante pour ce qui est de la valeur

des poissons capturés et consommés. Et elle l'est également beaucoup plus en tant que source de nourriture, en particulier de protéines, pour la grande partie de la population qui ne pêche pas.

Selon les estimations du gouvernement irlandais, les pêcheurs à la ligne étrangers dépensent à eux seuls 66 millions d'euros dans ce pays et, de tous les touristes, ce sont également ceux qui dépensent le plus en moyenne. En Norvège, les pêcheurs à la ligne étrangers génèrent, par kilo de poisson, des revenus dix fois plus élevés que les pêcheries commerciales.

Les touristes étrangers procurent des revenus importants, mais, comme le suggèrent les chiffres américains, c'est le grand nombre de pêcheurs nationaux qui fait de la pêche sportive un secteur économique important, quoique sous-estimé, dans de nombreux pays. Le gouvernement britannique a calculé qu'un adepte de la pêche à la ligne (*coarse fishing*) dépense près de 900 livres sterling par an pour la pêche et que le poids économique de tous les types de pêche récréative combinés atteint 4 milliards de livres par an. (L'expression « *coarse fishing* », inventée par la noblesse anglaise au XIX^e siècle, désigne la pêche à la ligne pratiquée par les classes populaires, par opposition à la pêche au saumon et à la truite, « *game fishing* », des classes supérieures.)

Ce poids économique peut également être significatif dans des pays bien moins peuplés. Ainsi, un cinquième des Néo-Zélandais pratiquent la pêche en mer et contribuent à une industrie représentant 1 milliard de dollars néo-zélandais, tandis qu'en Australie les pêcheurs à la ligne dépensent chaque année environ 700 millions de dollars australiens uniquement en matériel de pêche.

Les perspectives de la pêche récréative sont assurément meilleures que celles de la pêche commerciale. Dans de nombreux endroits, on peut repeupler les rivières grâce au poisson d'élevage et, comme Dan le remarquait plus tôt, la satisfaction des pêcheurs à la ligne ne se mesure pas au nombre de poissons qu'ils attrapent. Cela dit, la pollution des rivières et de certaines eaux côtières, résultat du ruissellement des pesticides et de l'engrais utilisés dans l'agriculture, constitue un problème.

Un autre problème peut survenir lorsque les pêcheurs sportifs et les pêcheurs commerciaux sont en concurrence pour les mêmes espèces. Dans certaines eaux néo-zélandaises, par exemple, la pêche récréative représente une proportion importante des captures d'espèces commerciales.

Enfin, les changements de style de vie sont parfois une source de préoccupation pour les autorités responsables de la pêche. Aux États-Unis, certains États ayant une forte tradition de pêche et de chasse rapportent une chute des demandes de permis ; celle-ci tient principalement au fait que de nombreux jeunes se tournent vers d'autres passe-temps.

Non seulement cela signifie moins d'argent pour gérer les ressources, mais cela place aussi les responsables de l'aménagement de la faune devant un dilemme. S'ils ne peuvent pas obtenir davantage de fonds publics, ils devront augmenter le prix des permis, au risque de rebuter les pêcheurs actuels et de dissuader les nouveaux pêcheurs.

Une industrie en déclin ?

Les pêcheurs font preuve d'une capacité d'adaptation extraordinaire lorsqu'il s'agit de poursuivre leur activité ; c'est une nécessité car leurs moyens d'existence dépendent de nombreux facteurs imprévisibles. Prenons deux exemples relevant de types de pêche radicalement différents.

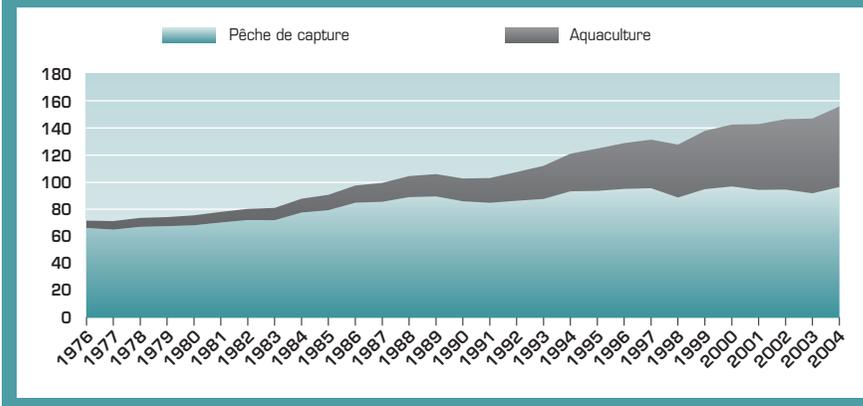
Le tsunami qui a frappé le Sri Lanka en décembre 2004 y a détruit les deux tiers de la flotte de pêche ainsi que 10 des 12 ports du pays. Cependant, dès le mois d'août suivant, après avoir chuté de plus de 95 %, les captures étaient revenues à 70 % de leur niveau antérieur. Un an plus tard, 84 % des navires de pêche avaient été reconstruits ou remplacés.

Second exemple, la hausse du prix des carburants a eu de graves conséquences pour la pêche industrielle à grande échelle. Réduire la distance parcourue constitue une solution pour diminuer les



LA PRODUCTION HALIEUTIQUE MONDIALE : CAPTURE ET AQUACULTURE

Millions de tonnes



Source : L'impact de la mondialisation sur la pêche et l'aquaculture : Défis et opportunités, d'après les Statistiques sur les pêches de la FAO.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/888932295367>

coûts, mais de nombreuses flottes doivent franchir des milliers de kilomètres pour atteindre les zones de pêche. La solution consiste à construire davantage de transporteurs de poisson, c'est-à-dire d'immenses navires (dont certains dépassent 10 000 tonnes) permettant aux bateaux de pêche de décharger leurs prises sans avoir à quitter la zone de pêche.

Plus généralement, à mesure que les stocks d'une espèce déclinent, ils sont remplacés par de nouvelles espèces. C'est pour cette raison que le poids total des captures a semblé relativement stable ces dernières années. Cependant, alors que la moitié des stocks suivis par la FAO sont déjà pleinement exploités et qu'un autre quart sont surexploités, il est improbable que ce processus de remplacement se poursuive si les pratiques de gestion des pêcheries ne changent pas.

La stabilité des captures cache une autre réalité : les navires de pêche sont moins nombreux, mais plus gros et plus efficaces, et ils ont besoin d'équipages moins importants. Quand bien même le nombre de poissons capturés reste constant, les changements touchant les méthodes de pêche ont des impacts négatifs considérables sur l'emploi. Au cours de la période 1990-2006, le nombre de pêcheurs a chuté de 24 % dans les pays industrialisés ; au cours de la période 1970-2006, cette chute a atteint 61 % au Japon et 42 % en Norvège.

Une partie de ce déclin tient également à la difficulté de remplacer les pêcheurs qui partent à la retraite. Les jeunes sont de plus en plus réticents à embrasser une profession aussi dure, en particulier à l'heure où son avenir apparaît incertain. Concernant l'aquaculture, sa production augmente de près de 9 % par an depuis 25 ans, et elle regroupe désormais au moins le quart de toutes les personnes travaillant dans la pêche. Il se peut qu'elle se heurte à son tour à des barrières écologiques, mais pour l'instant sa croissance se poursuit.

Grâce à l'aquaculture, l'approvisionnement en poisson a connu un accroissement constant au cours des quatre dernières décennies. En 1961, chaque personne mangeait en moyenne 9 kilos de poisson par an ; en 2006, ce chiffre dépassait 16 kilos. Des quantités significatives de poisson sont exportées, et les échanges internationaux de poisson et de produits du poisson ont augmenté de façon spectaculaire depuis 2000 : 32 % au cours de la période 2000-06, même en tenant compte de l'inflation.

En 2006, les exportations de poisson représentaient 85,9 milliards de dollars, soit une augmentation de plus de 60 % en dix ans. Quant aux poissons échangés sur les marchés internationaux, leurs quantités ont plus que doublé au cours de la période 1986-2006.

Les pays en développement sont des acteurs majeurs du commerce international du poisson. Ils exportent environ le quart de leur production et représentent près de la moitié de la valeur des exportations mondiales. Seulement 25 % de la valeur des exportations sont destinées à d'autres pays en développement, alors que

85 % des exportations des pays développés sont destinées à d'autres pays développés.

Prise dans son ensemble, l'industrie de la pêche n'est donc pas en déclin, bien au contraire. Elle innove, est dynamique et peut compter sur une main-d'œuvre parmi les plus travailleuses et ingénieuses au monde. Cependant, comme nous le verrons dans les prochains chapitres, elle doit en permanence relever des défis importants.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur l'Internet

Pour une introduction aux travaux de l'OCDE sur les pêcheries, visitez www.oecd.org/fisheries.

Publications

Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE : Politiques et statistiques de base 2008 (2009) :

Cette publication décrit les principaux développements intervenus en 2004, 2005 et 2006 dans le domaine des pêcheries au sein des pays de l'OCDE, notamment l'évolution des échanges, des politiques nationales et internationales et de la production halieutique et aquacole. Cette édition comporte un chapitre spécial sur l'investissement direct étranger (IDE) dans les pêcheries de l'OCDE.

AUTRES SOURCES

La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2008 (FAO, 2008) :

La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture est la publication phare du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO. Publié tous les deux ans, ce document fournit aux décideurs, à la société civile et à ceux qui vivent de ce secteur une vue d'ensemble objective et globale des pêches de capture et de l'aquaculture, y compris des problèmes de politique générale. www.fao.org/fishery/sofia/fr

The Aquaculture Network Information Center (AquaNIC)

Ce réseau d'information sur l'aquaculture a été lancé en 1994 par le USDA-Extension Service (devenu depuis le Cooperative State Research, Éducation and Extension Service). Il offre un portail sur les ressources électroniques en matière d'aquaculture, donne accès à toutes les données nationales et internationales existantes, fournit une information sur mesure à l'industrie et invite les utilisateurs de ses services à les améliorer. www.aquanic.org

World Recreational Fishing Conference (WRFC) Series

Les conférences du WRFC ont pour origine une consultation sur les stratégies de gestion des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes menée en 1994 par la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI). Ces conférences ont abordé quatre questions clés identifiées par la consultation de la CECPI : la nécessité d'améliorer les données sociales et économiques, et la difficulté d'y parvenir ; l'ampleur considérable et la valeur élevée des pêches récréatives ; la faible sensibilisation de ces pêcheurs à la valeur des pêches récréatives, et leur faible prise en compte par les pouvoirs publics ; l'utilisation parfois non durable des ressources permise par la législation actuelle. www.igfa.org/wrfc07/history

4



Un océan de problèmes



La pêche est étroitement liée à l'environnement : une faible variation de la température de l'eau peut être synonyme de rareté ou d'abondance ; la chaîne alimentaire repose sur un nombre incalculable d'interactions allant du plancton microscopique aux gigantesques baleines ; les fonds marins, les récifs de corail et de nombreux autres habitats font partie de l'écosystème global dont dépend la survie du poisson. Or, cet environnement est mis en péril par le changement climatique et la pollution, et il subit également les effets de la pêche et de l'aquaculture.



En guise de préambule...

En 2006, pour célébrer son 80^e anniversaire, la reine Élisabeth II invita 350 personnes à un repas spécial baptisé *The Great British Menu*, d'après le nom d'une émission de télévision où des chefs s'étaient disputé l'honneur de participer à cette grande occasion. Richard Corrigan, l'un des quatre gagnants, prépara une entrée de saumon de Glenarm fumé, qui provenait d'une ferme biologique d'Irlande du Nord.

Un an plus tard, cette ferme piscicole était dévastée par une attaque de méduses. John Russell, son directeur général, déclarait : « En 30 ans, je n'ai jamais rien vu de tel. La mer était rouge de méduses, et on ne pouvait rien y faire, absolument rien. » L'attaque dura plusieurs heures, pendant lesquelles les méduses s'en prirent aux saumons et les piquèrent. Des navires partirent les secourir, mais la mer était à ce point envahie par les méduses qu'ils pouvaient à peine avancer ; quand ils atteignirent les cages de saumons, il était trop tard.

La méduse responsable de ces dégâts est connue sous le nom de piqueur-mauve parce qu'elle dégage une lueur pourpre la nuit et a l'habitude de piquer les baigneurs. Il y a une décennie environ, on la trouvait surtout en Méditerranée, mais rarement dans les eaux britanniques. Selon les scientifiques, sa migration vers le nord atteste du changement climatique.

Sur la côte Pacifique du Canada, le saumon d'élevage ferait plutôt figure d'agresseur. En se fondant sur des données allant des années 70 à nos jours, Martin Krkošek et ses collègues de l'Université de l'Alberta ont comparé les populations de saumons sauvages selon qu'elles avaient ou non été en contact avec les saumons d'élevage.

Dans le premier cas, « la mortalité résultant des infections de poux de mer dépasse couramment 80 % chez le saumon rose, plus que la mortalité antérieure due à la pêche. » Le saumon sauvage peut également être infecté en l'absence de saumon d'élevage, mais quelques poux ne suffisent pas à tuer un saumon adulte, et les poissons touchés se trouvent au large, très loin des jeunes saumons.

Le problème survient lorsque les poissons sauvages traversent des fermes piscicoles au cours de leur migration. On rapporte des problèmes similaires dans les rivières à saumon écossaises se jetant dans des lochs de mer où on trouve des fermes piscicoles.

Nous reviendrons plus loin sur l'impact de l'aquaculture. La morale de ces deux histoires est que les pêcheries sont affectées par ce qui survient dans l'environnement, mais qu'elles peuvent aussi avoir un impact sur l'environnement même dont elles dépendent.

► Les stocks de poissons fluctuent, c'est un fait, mais ce que nous constatons dans les pêcheries à travers le monde, c'est que les pratiques de pêche affectent de nombreuses espèces. Cependant, les impacts entièrement « naturels » de l'environnement sur les pêcheries peuvent être tout aussi, voire encore plus, significatifs que les impacts d'origine humaine. Dans ce chapitre, nous examinerons les divers impacts que les phénomènes d'origine humaine ou naturelle ont sur les pêcheries, ainsi que la façon dont ils interagissent.

El Niño et le changement climatique

Les changements de température des océans résultent peut-être en partie d'un cycle naturel de fluctuations, mais il ne fait aucun doute que l'activité humaine a également un impact sur le changement climatique. El Niño est l'un des phénomènes naturels les plus importants et les mieux étudiés : ce sont des variations de la température des eaux de surface dans l'est du Pacifique, accompagnées de variations de la pression atmosphérique. Les scientifiques désignent cette interaction par l'acronyme ENSO (*El Niño Southern Oscillation*).

L'ENSO modifie notamment la façon dont se mélangent les différentes couches d'eau, lesquelles sont diversement riches en nutriments : il attire ainsi les poissons qui préfèrent l'eau froide vers le nord ou vers les eaux plus profondes. Ce phénomène se produit tous les deux à sept ans avec une intensité variable et peut avoir un effet spectaculaire sur la pêche. On lui attribue l'effondrement de la pêche à l'anchois du Pérou survenue en 1972-73 (le nombre de poissons avait chuté de 20 millions à 2 millions). Mais ses

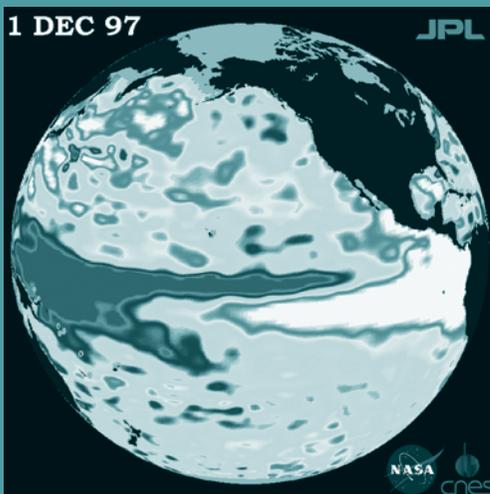
répercussions se font sentir jusqu'au Canada et ne touchent pas seulement les poissons : les récifs coralliens peuvent en souffrir, et on a constaté qu'il réduisait le nombre d'otaries au large de la côte californienne en raison de ses effets sur les populations de poissons.

Si El Niño est une élévation temporaire de la température de l'océan, ses effets dévastateurs sur les pêcheries peuvent durer des années. Il se peut même que nous assistions aujourd'hui à un changement permanent à l'échelle mondiale. L'attaque de méduses rapportée en Irlande aurait été impossible dans des eaux plus froides (et elle a sans doute été facilitée par la surpêche de prédateurs des méduses tels que la morue).

Depuis 1961, la température moyenne des océans s'est élevée non seulement à la surface, comme dans le cas d'El Niño, mais aussi à des profondeurs allant jusqu'à 3000 mètres au moins. On a mesuré



EL NIÑO VU PAR LE SATELLITE
FRANCO-AMÉRICAIN
TOPEX/POSÉIDON
LE 1^{ER} DÉCEMBRE 1997



Les zones blanches correspondent aux phénomènes inhabituels de stockage de chaleur associés à El Niño, qui élève également le niveau de la mer. La zone sombre indique les eaux froides, où ce niveau est inférieur à la normale. On pense qu'El Niño apparaît lorsque les alizés soufflant vers l'ouest s'affaiblissent ou changent de direction, ce qui permet à une importante masse d'eau chaude, normalement située près de l'Australie, de se déplacer vers l'est le long de l'Équateur jusqu'à l'Amérique du Sud.

Source : NASA.

que les océans absorbent plus de 80 % de la chaleur ajoutée au système climatique. Comme les eaux se dilatent avec la chaleur, cela contribue à l'élévation du niveau de la mer. Entre 1961 et 2003, il a augmenté de 1,8 millimètre par an à l'échelle mondiale, et cette élévation a été plus rapide entre 1993 et 2003 (environ 3,1 millimètres par an). Ce taux d'élévation plus rapide traduit-il une tendance plus marquée à long terme ? La réponse n'est pas tranchée. Il est en revanche établi que le taux d'élévation du niveau de la mer s'est accru entre le XIX^e et le XX^e siècle. Et sous les tropiques, les températures exceptionnellement élevées des eaux de surface deviennent de plus en plus fréquentes.

Les mers deviennent non seulement plus chaudes, mais aussi plus acides. D'ici à 2100, on prévoit que le pH à la surface des océans diminuera de 0,14 – pour atteindre 0,35 – en raison de l'absorption du CO₂ atmosphérique. L'acidité influe entre autres sur la rapidité de la calcification – la fabrication de la coquille ou du squelette –, notamment chez les crustacés et les mollusques. Selon les taux anticipés, les moules devraient calcifier leur coquille à un rythme 25 % inférieur au rythme actuel, et les huîtres à un rythme 10 % plus lent.

De nombreux organismes aquatiques sont adaptés aux variations de la température, mais l'acidité des océans a peu changé depuis des millions d'années. Nul ne sait comment ils réagiront aux changements prévus.

L'eau sale : la pollution et les autres menaces

L'activité humaine a un impact significatif sur les ressources et l'environnement marins. Environ 80 % de la charge polluante des océans provient des activités terrestres, notamment les déchets et les déversements, ainsi que de la pollution de l'air absorbée par la mer (les retombées atmosphériques). Les zones de l'environnement marin les plus touchées sont celles qui sont les plus productives, d'un point de vue biologique et économique, comme les estuaires et les eaux côtières proches du rivage.

Les écosystèmes marins souffrent des modifications de l'utilisation de la terre, comme l'assèchement des zones humides et des mangroves au profit de l'agriculture et des habitations ; de la construction de barrages, de ports, de digues, d'installations d'aquaculture et d'aménagements touristiques ; et de la surutilisation des ressources, comme la surpêche et l'extraction d'eau, de sable et de gravier.

Le déversement d'eaux usées non traitées, domestiques ou provenant d'égouts, constitue une source majeure de pollution environnementale. Il détruit des habitats naturels et affecte la faune et la flore (le « biote »). Il peut aussi causer l'eutrophisation : les nutriments apportés à l'eau favorisent une croissance excessive des plantes, entraînant souvent la prolifération des algues. Les nouvelles plantes finissent par mourir et leur décomposition réduit la quantité d'oxygène dans l'eau, ce qui cause la mort d'autres organismes, notamment ceux dont se nourrissent les poissons.

Les rejets d'eaux usées des égouts sont écœurants, très visibles, et ils sont susceptibles de s'aggraver. En revanche, les choses semblent aller mieux pour ce qui est des déversements d'hydrocarbures, une autre forme de pollution à bien des égards similaire. Dans les années 70, certains environnementalistes prédisaient qu'au rythme où survenaient ces déversements les nappes de pétrole finiraient par recouvrir la quasi-totalité de la surface des océans.

La situation semble heureusement s'améliorer. Alors qu'environ 3,2 millions de tonnes de pétrole s'étaient répandues dans les océans en 1983, le nombre a diminué à 37 % en 2003. Cela représente encore plus de 1,2 million de tonnes de pollution, mais près de la moitié (600 000 tonnes) est due à des infiltrations naturelles provenant de gisements sous-marins de gaz et de pétrole.

La pollution imputable aux pétroliers diminue grâce au resserrement de la réglementation et de la surveillance. Dans les années 70, les déversements représentaient environ 300 000 tonnes par an ; pour la période 2000-07, la moyenne est de 25 000 tonnes. Le nombre de marées noires diminue également : 3,6 par an pour la période 2000-06, contre plus de 25 par an dans les années 70.

Corail : récit d'un carnage

Dans *Structure et répartition des récifs coralliens*, son premier ouvrage scientifique, publié en 1842, Charles Darwin expose la notion selon laquelle le changement est à la base de la vie sur la Terre, une idée qu'il approfondira et peaufinera pendant les 17 années suivantes pour aboutir à *L'Origine des espèces*. Le corail nous en dit beaucoup sur la Terre et sur la façon dont elle change. Il permet de résumer de nombreuses questions abordées dans ce chapitre.

Pour Steve Jones, l'auteur de *Coral: A Pessimist in Paradise*, « À chaque respiration et à chaque décès, nous prenons part à une suite d'échanges à travers lesquels le courant de la vie traverse les réserves contenues dans le sol, les cieux et – par-dessus tout – les mers. Ses lentes révolutions ont fait le monde moderne, mais il pourrait bientôt s'interrompre, entraînant des conséquences désastreuses pour les coraux et pour nous. »

Les récifs coralliens sont surexploités. Les millions de tonnes de poissons qu'on y prélève chaque année représentent trois fois plus que le seuil de durabilité. Les récifs des fonds marins abritent des populations de poissons, mais les filets s'y accrochent jusqu'à ce que les chalutiers de fond viennent les pulvériser. Et lorsque les filets et les pièges ne ramènent plus rien, certains pêcheurs recourent aux explosifs ou au cyanure pour assommer les poissons et les attraper plus facilement, une pratique à l'origine utilisée pour alimenter le marché aquariophile.

L'urbanisation et la croissance des populations côtières font aussi des ravages. Les déchets déversés dans la mer étouffent les organismes et entraînent des maladies des coraux, dont certaines sont d'origine humaine. La variole blanche est causée par une bactérie habituellement présente dans les intestins humains qui semble capable de survivre dans les égouts. Les virus de l'herpès sont la principale cause des maladies des coraux ; on a retrouvé le virus de l'herpès humain dans des coraux au large de Panama.

Seuls 30 % des récifs coralliens mondiaux sont sains, un cinquième a déjà été détruit

et ceux qui restent pourraient être condamnés même sans la surpêche et les eaux usées. En effet, une forte lumière associée à une température élevée de l'eau entraîne le blanchiment du corail ; réagissant à un stress, les polypes du corail expulsent leurs algues symbiotiques, dont la photosynthèse est trop élevée, afin de réduire leur production d'oxygène. Avec le réchauffement des océans, ce stress ira en s'aggravant et deviendra permanent.

Les effets de l'acidification des océans sont encore pires. On prévoit que le taux de calcification du corail (la formation de son squelette) sera réduit de moitié d'ici à 2100 si les tendances des émissions de carbone restent inchangées (un expert a comparé ce phénomène à l'ostéoporose). Beaucoup plus vulnérable à l'érosion, le corail pourrait tout bonnement s'effriter et disparaître.

D'ici à 2050-2100, on prévoit que la concentration de CO₂ dans l'atmosphère dépassera 500 parties par million et que la température augmentera d'au moins 2 °C. Ces valeurs sont bien plus élevées que celles qu'ont connu les organismes marins actuels au cours de leur évolution. Il en résultera un appauvrissement des communautés vivant dans les récifs et un effondrement du nombre de récifs. Comme le soulignait un article publié dans la revue *Science* en décembre 2007, « le changement climatique accentue également les stress locaux, de la détérioration de la qualité de l'eau à la surexploitation d'espèces clés, ce qui pousse de plus en plus les récifs vers le point de basculement au-delà duquel leur capacité de survie disparaîtra ».

L'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) est un partenariat rassemblant des gouvernements, des organisations internationales et des ONG. Elle a désigné 2008 comme l'année internationale des récifs coralliens afin de sensibiliser à la valeur et à l'importance des récifs coralliens, ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur leur durabilité, et d'inciter à passer à l'action pour les protéger. Voir www.ijor.org.

Cependant, une faible quantité d'hydrocarbures peut causer de graves dommages à un écosystème côtier, tandis que l'impact économique sur les pêcheries peut se poursuivre bien après les premiers dégâts et aller bien au-delà de la zone directement touchée. Lors du naufrage de l'Erika dans le golfe de Gascogne en 1999, un grand nombre des quelque 100 000 oiseaux marins qui périrent venaient de la mer Celtique ou même de régions situées encore plus au nord ; les ventes d'huîtres chutèrent de 50 % en France, même si certaines provenaient de zones épargnées par la pollution.

L'essor de la navigation mondiale a aggravé un autre problème : le transfert d'espèces à travers le monde dans les eaux de ballast. Son impact peut être dévastateur. En 1988, un navire en provenance de Chine déversait ses eaux de ballast dans les Grands Lacs : la moule zébrée colonisa rapidement son nouvel environnement, formant de gigantesques amas de mollusques autour de structures immergées, comme les sorties d'eau des centrales électriques, et causant 5 milliards de dollars de dommages au fil des ans.

Selon l'Organisation maritime internationale (OMI), jusqu'à 10 millions de tonnes d'eau de ballast sont transférées à travers la planète chaque année. En 2004, l'OMI a adopté une convention internationale visant à les contrôler et à les gérer.

S'il est long et coûteux de réparer des dommages, les mesures destinées à les prévenir ou à trouver des substituts moins nocifs s'avèrent efficaces. L'introduction de l'essence sans plomb a ainsi contribué à réduire la pollution par les métaux lourds. Toutefois, ceux-ci restent globalement une source de préoccupation, parce que leurs impacts peuvent être durables. Par exemple, les métaux lourds contenus dans les déchets électroniques peuvent se répandre hors des décharges, pénétrer dans l'eau et s'accumuler dans des organismes aquatiques pendant des années.

D'autres polluants ont également une durée de vie élevée. Les polluants organiques persistants (POP) sont des substances chimiques très toxiques et très stables, dont un grand nombre proviennent de pesticides, qui mettent parfois des décennies à se décomposer. Ils ont des propriétés de bioaccumulation, tendent à parcourir de longues distances et peuvent causer des cancers et des anomalies congénitales.

Ce sont les hautes latitudes qui semblent le plus affectées. De nombreux stocks de poissons dans certaines parties de l'Arctique sont hautement contaminés par les POP. Le poisson étant la principale nourriture des peuples autochtones vivant dans cette région, on a trouvé des concentrations élevées d'un POP appelé toxaphène dans le lait maternel des femmes indigènes. Au Groenland oriental, l'ensemble de la population présente des niveaux préoccupants de contamination du sang ; pour près d'un tiers des personnes, ils sont tels qu'un changement d'alimentation est conseillé.

Nombre des polluants décrits ci-dessus ne peuvent être détectés et mesurés que grâce à des techniques sophistiquées. Mais il existe une autre menace que chacun a pu constater en marchant sur le bord d'une plage : les détritiques. Ils vont des briquets aux débris de navires, en passant par les morceaux de polystyrène. De temps en temps, on retrouve également quelques bombes ou munitions (pouvant contenir de l'arsenic ou des gaz neurotoxiques) dont l'armée a jeté des millions de tonnes.

Environ 70 % des déchets qui entrent dans les océans finissent sur les fonds marins, 15 % sont rejetés sur le rivage et 15 % continuent de flotter à la surface. S'il est difficile de savoir précisément quelle est la quantité d'ordures jetée dans les océans, on peut s'en faire une idée grâce à des campagnes telles que l'International Coastal Cleanup, la campagne internationale de nettoyage des zones côtières organisée chaque année par l'ONG The Ocean Conservancy. En 2002, des bénévoles de 100 pays ont nettoyé plus de 21 000 kilomètres de littoral et de voies navigables et « récolté » 6,2 millions de déchets pesant au total 4 000 tonnes. Près de 58 % de ces déchets pouvaient être attribués aux activités récréatives menées sur le littoral.

Le plastique représente une bonne partie de ces déchets, estimée à 10 millions de tonnes par an. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), il y a aujourd'hui plus de 46 000 déchets à la surface de chaque mille carré d'océan. Les déchets tuent les oiseaux, les tortues de mer, les mammifères marins et les poissons. Les sacs en plastique menacent particulièrement la vie des tortues et des mammifères, qui les prennent pour des proies et meurent de suffocation ou d'occlusion intestinale. Le danger des plastiques ne s'arrête pas là : ils peuvent agir comme une sorte

d'éponge chimique qui piège les POP ; tout animal qui les avale ingère donc aussi ces polluants hautement toxiques.

Le dernier poisson sauvage ?

Dans *Moby Dick*, Herman Melville se demande si « le Léviathan pourra longtemps soutenir la chasse cruelle qu'on lui fait ; si les féroces ravages accomplis dans ses rangs ne vont pas, à la fin, entraîner son extermination pure et simple ; et si un beau jour le cétacé ne disparaîtra pas définitivement des eaux. Bref, ne verra-t-on pas la dernière baleine, fumant sa dernière pipe comme le dernier homme fumera la sienne, s'évaporer comme lui dans sa dernière bouffée ? » La question a dû sembler étrange à l'époque, mais, examinant l'habitat des baleines, leur comportement, leur dissémination et les techniques de chasse employées, Melville restait optimiste : « Aussi est-ce pourquoi nous tiendrons le cétacé pour immortel dans son espèce, tout périssable qu'il soit dans son individu. » C'était avant que les « harponneurs [...] la proue meurtrière des canots porteurs de la mort » soient armés de canons tirant des harpons explosifs et que leurs embarcations soient mues par des moteurs.

En raison de l'amélioration des techniques de chasse et de l'augmentation de la demande, c'est la pêche elle-même qui a l'impact le plus immédiat et le plus dévastateur sur les écosystèmes marins. Seulement 3 % des groupes de stocks dont la FAO assure le suivi sont sous-exploités ; 20 % sont modérément exploités et pourraient l'être davantage. La moitié environ sont pleinement exploités, les captures atteignant ou avoisinant le rendement constant maximal, sans possibilité d'intensification de la production. Près d'un quart sont surexploités (17 %) ou épuisés (7 %). Seulement 1 % sont en cours de reconstitution.

Dans l'édition 2006 de *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, la FAO donne l'avertissement suivant : « Globalement, plus de 75 % des stocks de poissons pour lesquels des résultats d'évaluation sont disponibles sont déclarés pleinement exploités ou surexploités (ou épuisés ou en cours de reconstitution), confirmant ainsi de précédentes observations selon

La pêche fantôme

La « pêche fantôme » est l'un des impacts les plus sinistres de la pêche sur l'environnement marin. Elle survient lorsque des filets ou d'autres engins de pêche continuent de prendre du poisson sans intervention humaine. Les filets modernes sont en fibres synthétiques non biodégradables : lorsqu'ils sont perdus ou jetés à la mer après avoir été endommagés, ils coulent lentement vers les fonds marins jusqu'à ce qu'ils s'accrochent à des rochers ou des épaves. Ils capturent alors des poissons de la même façon que s'ils étaient manipulés par l'homme, mais, comme ils ne sont pas vidés, ils finissent par s'effondrer en raison du poids excessif. Les poissons morts se décomposent, ce qui attire des charognards (notamment des espèces commercialement importantes), qui peuvent à leur tour être piégés. Après un certain temps, la décomposition et les charognards étant venus à bout des cadavres, les filets peuvent se démêler, se redresser et pêcher de nouveau.

Ce cycle peut se répéter indéfiniment jusqu'à la destruction du filet. Elle peut survenir en quelques semaines dans des mers agitées, mais on rapporte le cas d'un filet accroché à des rochers qui a continué de pêcher pendant plus d'un an en mer d'Irlande. Dans une eau limpide et peu profonde, des algues et d'autres organismes se répandent sur le filet, le rendant plus visible et facile à éviter. Ce n'est pas le cas lorsqu'il s'agit de pêche en eaux profondes, comme dans l'Atlantique du Nord-Est où les filets sont jetés à plus de 500 mètres de profondeur.

Après 45 jours, l'efficacité des « filets fantômes » se stabilise à un niveau correspondant à 20 à 30 % des taux de capture commerciale, mais certains filets peuvent continuer à capturer de plus petites quantités de poissons et de crustacés plus de huit ans après avoir été perdus. Chaque année, environ 25 000 filets – soit une longueur totale de 1 250 kilomètres – seraient perdus ou sciemment abandonnés dans l'Atlantique Nord-Est. Dans la mer Baltique, des études ont montré que, lorsqu'ils sont perdus, les filets maillants conçus pour la pêche à la morue capturent 80 % moins de poisson que les filets fixes, et

ce pendant trois mois, mais qu'ils continuent à en capturer pendant plus de deux ans et prennent en général des poissons plus petits, ce qui affecte peut-être la reproduction.

Casiers, paniers et nasses constituent un problème plus important encore, car ils sont généralement faits dans des matériaux plus durables et sont rigides. Ils peuvent nuire bien plus longtemps que les filets, et leur cycle de pêche fantôme se perpétue de lui-même. Les casiers sont garnis d'un appât pour attirer homards, crabes et langoustes ; lorsqu'ils sont perdus, l'appât (ou l'animal pris au piège) attire des charognards (dont des espèces commercialement importantes), qui à leur tour sont pris au piège, meurent et servent d'appât pour d'autres charognards.

Un panier en matériau indestructible peut donc continuer à pêcher indéfiniment. Afin de réduire les pertes dues à la pêche fantôme, on commence dans certaines zones à introduire des paniers dotés de trappes d'échappement ou en matériau biodégradable. Aux États-Unis, les pertes annuelles de homards commercialisables dues à la pêche fantôme sont estimées à environ 250 millions de dollars. Dans la baie de Bristol, pour la seule pêche au crabe, 31 600 casiers ont été perdus en l'espace de deux ans. Le problème est devenu si grave que des pêcheurs canadiens s'en sont plaint.

La pêche fantôme peut aussi affecter d'autres espèces marines que les espèces commerciales, notamment les oiseaux et les mammifères marins. On a ainsi dénombré 99 oiseaux marins pris dans un filet maillant long de 1,5 kilomètre trouvé au sud des îles Aléoutiennes, tandis qu'au large de Terre-Neuve la pêche fantôme a tué plus de 100 000 oiseaux marins et mammifères en l'espace de quatre ans. Dans le Pacifique Nord-Est, 15 % de la mortalité des jeunes otaries à fourrure pourraient être dus à des débris de filets, chaque otarie trouvant en moyenne 3 à 25 morceaux de filets par an.

La National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) propose une vidéo sur le phénomène des débris marins et de la pêche fantôme : www.youtube.com/watch?v=WqIDAIr11Y.

lesquelles le potentiel maximal de prélèvement sur les stocks naturels des océans de la planète a probablement été atteint. »

Elle poursuit : « La plupart des stocks des dix premières espèces – qui correspondent en volume à environ 30 % de la production mondiale des pêches de capture – sont surexploités ou exploités à plein rendement, et ne permettent donc pas une augmentation notable des captures. »

« Faute d'une gestion plus efficace des pêcheries, la surpêche et la dégradation des écosystèmes risquent fort de se traduire par une réduction sensible des revenus... »

Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030

Les poissons exploités commercialement ne constituent qu'une partie de l'écosystème : d'autres liens de la chaîne alimentaire sont également touchés. La perte de biodiversité réduit la capacité des océans à nourrir une population humaine croissante, mais elle sape aussi la stabilité des environnements marins et leur capacité à se remettre des stress subits. La moindre espèce a son importance : un poisson ou toute autre créature marine peut n'avoir aucune valeur commerciale en soi, tout en constituant une source de nourriture essentielle pour des espèces commercialement importantes.

Pendant des milliers d'années, l'aquaculture a eu peu d'impact – voire aucun impact – sur les stocks naturels de poissons et sur l'environnement en général. Mais les problèmes sont apparus avec l'expansion des fermes industrialisées de grande envergure. Tout d'abord, certaines fermes piscicoles constituent leurs stocks en utilisant de jeunes poissons capturés en mer : cela réduit non seulement la population capturée, mais aussi celle d'espèces non ciblées, en raison des prises accessoires.

Les fermes piscicoles transforment également du poisson sauvage en nourriture destinée aux espèces élevées en cages. Il faut de 2,5 à 5 kilos de poisson sauvage pour produire 1 kilo de saumon d'élevage, de crevettes ou d'autres poissons ; et il en faut 20 kilos pour produire 1 kilo de thon d'élevage. L'aquaculture utilise désormais 59% des stocks mondiaux de farine de poisson et 80% de ceux d'huile de poisson.

La grande zone d'ordures du Pacifique

En 1997, après avoir disputé la Transpac Los Angeles-Hawaii, Charles Moore décide de rentrer chez lui en empruntant une route plus courte, habituellement évitée par les marins car elle traverse le « tourbillon océanique du Pacifique Nord », une zone sans vent. Dans un article publié en 2003 dans la *Natural History Magazine*, il décrit ce qu'il a vu : « Du pont, je contemplais la surface de ce qui aurait dû être un océan immaculé. Mais, aussi loin que portait mon regard, je voyais du plastique. Ça semblait incroyable, mais nulle part je ne suis arrivé à trouver un endroit propre. Pendant la semaine qu'il m'a fallu pour traverser l'anticyclone subtropical, où que je regarde et quel que soit le moment de la journée, des débris de plastique flottaient partout : bouteilles, capsules, emballages, fragments. »

Il peut sembler étrange que ni les satellites ni les autres moyens de télédétection utilisés pour étudier les océans n'aient permis de repérer ce plastique, d'autant plus que NOAA avait prédit un tel phénomène en 1988. Cependant, comme le plastique est généralement translucide et qu'il est en grande partie sous la surface de l'eau, il échappe pour l'essentiel à l'imagerie : il faut

être sur place pour le voir. Ce constat laisse penser qu'il pourrait y avoir d'autres étendues de déchets attendant d'être découvertes dans d'autres zones.

Curtis Ebbesmeyer, l'océanographe auquel Charles Moore a raconté ce qu'il avait vu, a surnommé le phénomène la « grande zone d'ordures du Pacifique ». Dans un entretien accordé au quotidien *The Independent* en février 2008, il comparait ce vortex d'ordures à un organisme vivant : « Ça se déplace tel un grand animal sans laisse. » Et le mot « grand » n'est pas trop fort : ce vortex a environ la superficie du Texas. Aussi grosse soit-elle, lorsqu'elle se rapproche de la terre, la bête ne peut pas tout garder dans son estomac. « La flaque de déchets se déverse, et vous avez une plage couverte de confettis de plastique. » Mais les terres sont rares dans cette région du monde, et les plastiques restent pour l'essentiel dans le tourbillon océanique, à raison de 6 kilos pour 1 kilo de plancton.

L'émission *Good Morning America* propose un reportage sur Charles Moore et la grande zone d'ordures : www.youtube.com/watch?v=uLrVCI4N67M&feature=related

Toute cette nourriture n'est pas mangée. Les restes se mélangent aux poissons morts et aux déjections à proximité des cages, d'où une perte de biodiversité et parfois des proliférations d'algues. Le mélange comporte parfois des médicaments tels que des antibiotiques nécessaires pour lutter contre les maladies. Les poissons d'élevage sont plus vulnérables que les poissons sauvages ; à travers la reproduction croisée, ils peuvent leur transmettre une partie de leur vulnérabilité (en 2006, année exceptionnellement mauvaise, rien qu'en Norvège, plus de 900 000 poissons se sont échappés d'après la Direction des pêcheries norvégiennes). En outre, l'utilisation des antibiotiques par les fermes piscicoles contribue au phénomène mondial de résistance croissante des bactéries aux médicaments.

L'aquaculture peut également nuire aux habitats et aux ressources naturelles. Des mangroves et des zones humides côtières sont détruites pour faire place à des élevages de crevettes, ce qui non seulement entraîne une dégradation de la biodiversité et la disparition de zones de reproduction, mais supprime également d'autres « services » fournis par ces milieux, tels que la protection contre les inondations et les ondes de tempête.

Que peut-on faire ?

En 2002, au Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, les gouvernements ont convenu de restaurer les stocks mondiaux de poisson d'ici à 2015 et de réduire de façon importante le rythme d'appauvrissement de la biodiversité d'ici à 2010.

Les gouvernements nationaux et les instances internationales disposent de nombreux outils pour atteindre ces objectifs ambitieux. Ils peuvent limiter le niveau des captures totales en imposant des quotas, des saisons et des zones de pêche ; réglementer les méthodes et les engins de pêche ; éliminer les subventions dommageables pour l'environnement. Pour s'attaquer aux impacts environnementaux de l'aquaculture, on peut réglementer l'implantation et la gestion des fermes piscicoles, développer de nouveaux aliments afin de réduire la dépendance de l'aquaculture à l'égard de la pêche de capture et, enfin, s'assurer que les prix à la consommation correspondent aux coûts environnementaux de la production.

Peu de choses laissent penser que la durabilité sera atteinte d'ici à 2015 et que la perte de biodiversité sera notablement réduite d'ici à 2010. Un changement significatif n'est possible qu'à condition de restaurer la biodiversité marine à travers une gestion reposant sur une approche écosystémique. La gestion intégrée des pêcheries s'inscrit dans cette démarche, tout comme les mesures anti-pollution, l'entretien des habitats essentiels et la création de zones maritimes protégées. La tâche est considérable, mais elle est nécessaire pour éviter de graves menaces en termes de sécurité ali-

Des *wondyrchoums* aux chaluts de fond

Comme nous l'avons évoqué au chapitre 1, beaucoup de techniques de pêche et de questions relatives à la pêche existent depuis des centaines et même des milliers d'années. Dans un rapport sur l'industrie de la pêche britannique, le Fonds mondial pour la nature (WWF) cite une plainte adressée au Parlement anglais en 1376 à propos d'un nouvel instrument de pêche, le *wondyrchoum*, « à mailles très petites, dans lequel tous les poissons – même ceux de petite taille – restent prisonniers une fois capturés. En utilisant cet instrument, les pêcheurs attrapent des poissons en si grand nombre qu'ils ne savent qu'en faire et les donnent à manger aux cochons, au détriment du peuple d'Angleterre et des stocks de poissons qu'ils détruisent. » Les réponses des gouvernements non plus n'ont pas beaucoup changé : ils mettent sur pied une commission.

Sept siècles plus tard, la pêche au chalut reste controversée. En 2008, lors d'une réunion de l'Association américaine pour l'avancée de la science, les chaluts de fond – d'immenses filets trainés sur les fonds marins – ont été qualifiés de « perturbateurs des fonds marins les plus destructeurs et les plus généralisés au monde ». Jusque dans les années 80, ce type de pêche au chalut était impossible : les filets s'accrochaient aux obstacles présents sur les fonds marins, et ils étaient endommagés ou détruits. L'invention des chaluts à *rockhopper* a changé la donne : équipés de rouleaux ou de pneus en caoutchouc, ils passent facilement sur toute surface inégale et peuvent même déplacer des obstacles (les plus puissants peuvent déplacer des rochers de 25 tonnes).

Un instrument aussi puissant peut tout détruire sur son passage. Une entreprise a commercialisé ce qu'elle appelle des *canyonbusters* (démolisseurs de canyons), des bouches de chaluts qui pèsent jusqu'à cinq tonnes chacune et rasant des obstacles tels que le corail. Des images sous-marines montrent des fonds marins dévastés là où il y avait autrefois des récifs coralliens et des

habitats florissants. Dans des zones de pêche intensive au large du sud de l'Australie, 90 % des zones corallifères ne sont plus que de la roche nue.

En janvier 2005, le rapport du Projet Objectifs du millénaire sur la viabilité environnementale des Nations unies recommandait aux « autorités mondiales de la pêche de convenir d'abolir le chalutage de fond en haute mer d'ici à 2006 afin de protéger les monts sous-marins et les autres habitats écologiquement sensibles et d'éliminer le chalutage de fond à l'échelle mondiale d'ici à 2010 ». Cet appel a été rejeté à l'initiative de l'Islande et de la Russie.

En 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies appelait les Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) à adopter, avant le 31 décembre 2008, des réglementations visant à prévenir les dommages que le chalutage de fond en haute mer cause aux coraux, aux éponges, aux monts sous-marins et aux autres habitats vulnérables des fonds marins.

L'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest a décidé de proscrire l'essentiel du chalutage de fond dans une grande partie des Grands Bancs au large de Terre-Neuve, et ce, pendant une période de cinq ans. La Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique a institué des restrictions importantes au chalutage de fond. La Commission des pêches de l'Atlantique du Nord-Est a interdit toute pêche, pendant trois ans, dans quatre monts sous-marins et dans une partie de la dorsale médio-atlantique. En mai 2007, les pays pêchant dans la région de l'ORGP du Pacifique Sud (qui représente un quart de tous les océans) ont convenu d'exclure le chalutage de fond dans les écosystèmes vulnérables jusqu'à ce qu'une étude d'impact soit entreprise. Pour s'assurer que ces réglementations sont appliquées, il doit y avoir des observateurs sur tous les chalutiers de fond opérant en haute mer.

mentaire mondiale, de qualité des eaux côtières et de stabilité des écosystèmes.

Elle est également fondée d'un point de vue économique. Selon un rapport de la Banque mondiale, la santé économique des pêches marines de capture est si mauvaise qu'elle compromet leur capacité à se remettre d'une augmentation du prix des carburants, d'une chute des prix du poisson et des effets du changement et de la variabilité climatiques. Ce rapport estime que l'absence de réformes de fond entraîne pour ce secteur un manque à gagner d'environ 50 milliards par an. Ce chiffre n'est qu'une estimation. Les coûts résultant d'une mauvaise gestion et de mauvaises pratiques sont difficiles à calculer, mais cette mauvaise gestion des pêcheries entraîne des pertes économiques considérables.

Qui plus est, ce type de calcul ne tient pas compte de la valeur des bénéfices environnementaux qu'apporteraient des écosystèmes marins en bonne santé (les bénéfices touristiques découlant de récifs coralliens sains, par exemple), ni de la valeur des gains d'efficacité réalisés tout au long de la chaîne de valeur qui va de la capture du poisson jusqu'au consommateur final.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur l'Internet

Pour une introduction aux travaux de l'OCDE sur les pêcheries, visitez www.oecd.org/fisheries.

Publications

Les aides financières au secteur de la pêche : Leurs répercussions sur le développement durable (2006) :

Les gouvernements de l'OCDE dépensent environ 6 milliards de dollars par an pour soutenir le secteur de la pêche. On a souvent établi un lien avec la surpêche et la surcapitalisation ; réformer ce soutien peut aboutir à de meilleurs résultats économiques, environnementaux et sociaux. Ce rapport s'appuie sur les dimensions économiques, environnementales et sociales de ces transferts pour analyser leurs effets dans une perspective de développement durable.

Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030 (2008) :

Le chapitre 15 examine les pressions que les pêcheries et l'aquaculture exercent sur l'environnement et donne des prévisions sur les tendances globales en termes de production et de consommation. Dans la perspective de 2030, il est important que les gouvernements comblient les lacunes du cadre institutionnel et législatif afin de gérer les impacts environnementaux des pêcheries et de l'aquaculture, tout en renforçant la mise en œuvre des accords existants. Dans le même temps, la viabilité économique des pêcheries est également affectée par la dégradation de

l'environnement résultant d'activités menées dans d'autres secteurs.

AUTRES SOURCES

Fisheries and the Environment (FATE)

FATE soutient la NOAA dans sa mission d'assurer l'utilisation durable des ressources des pêcheries américaines à l'heure du changement climatique. FATE se focalise sur la mise au point et l'évaluation d'indicateurs écologiques phares, leur application aux problèmes pratiques de gestion des pêcheries et la mise à jour régulière de ces informations. <http://swfsc.noaa.gov/textblock.aspx?Division=ERD&id=4160>

Environmental impacts of fisheries (Onefish.org)

Cette rubrique du site Onefish renvoie à des centaines de documents et de liens Internet portant sur l'impact des pêcheries sur l'environnement et celui de l'environnement sur les pêcheries. Cliquer sur « Marine and coastal fisheries », puis sur « Impacts of / on fisheries ». www.onefish.org/global/index.jsp

Defending our oceans (Greenpeace)

Les océans constituent une source vitale de protéines, d'énergie, de minéraux et d'autres ressources. Ils produisent environ la moitié de notre oxygène, tout en faisant circuler autour de la planète les systèmes climatiques et les courants naturels d'énergie et de nutriments. Greenpeace examine les grandes menaces que font peser sur les océans les activités humaines, notamment la pêche. www.greenpeace.org/international/campaigns/oceans

5

Les profits générés par la pêche peuvent être immenses, d'où la concurrence féroce pour l'accès aux stocks. Les pêcheurs pirates ne respectent pas les règles conçues pour protéger les ressources et assurer leur partage équitable. Ils ruinent les moyens d'existence des autres pêcheurs et menacent la survie de certaines espèces de poissons. Il est difficile de lutter contre la pêche pirate, faute de sanctions dissuasives, et il est même difficile de prendre les pirates sur le fait en raison de l'immensité des zones à surveiller, des moyens limités dont disposent les autorités compétentes et de la complicité de certains États et de certains consommateurs.

La pêche pirate



En guise de préambule...

« ... les commandos de la marine ont arraisonné un navire, dont la cargaison est évaluée à 2 millions de dollars. » Si vous entendiez ceci aux informations, vous imagineriez probablement le reste de l'histoire : drogue, violence, hors-bord très puissants, réseaux criminels internationaux, blanchiment d'argent... Et pourquoi pas du poisson congelé ? Car aussi improbable que cela paraisse, voler du poisson rapporte gros.

Ce type de vol porte un nom technique : la pêche illégale (ou illícite), non déclarée et non réglementée (INN), ou pêche pirate (voir la définition précise dans l'encadré).

- ▶ *La pêche illégale* renvoie aux navires qui violent les lois d'une pêcherie.
- ▶ *La pêche non déclarée* correspond aux activités de pêche qui n'ont pas été déclarées, ou l'ont été de façon fallacieuse, à l'autorité nationale ou à l'organisation régionale compétente.
- ▶ *La pêche non réglementée* recouvre les activités de pêche menées par des navires sans nationalité ou battant pavillon d'un État qui ne fait pas partie de l'organisation régionale responsable de la zone de pêche ou de l'espèce en question.

Comme pour toute activité illégale, il est difficile de chiffrer les coûts économiques de la pêche pirate. Toutefois, elle existe dans toutes les zones de pêche de la planète, et on pense qu'elle est particulièrement grave pour certaines espèces ayant une valeur élevée. La méthode la plus scientifique pour estimer la pêche INN consiste sans doute à comparer les évaluations des stocks biologiques avec le volume des captures enregistrées dans le cadre de la pêche légale. D'autres méthodes s'appuient sur des données portant sur les quantités de poisson échangées sur les marchés mondiaux ou le nombre de navires de pêche et de navires auxiliaires en activité.

À n'en pas douter, la méthode idéale combinerait toutes ces approches. Si les estimations actuelles ne sont que des suppositions éclairées, elles n'en donnent pas moins une certaine idée de

Définitions de la pêche INN données dans le Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

Par *pêche illicite* (ou *illégal*), on entend des activités de pêche : effectuées par des navires nationaux ou étrangers dans les eaux placées sous la juridiction d'un État, sans l'autorisation de celui-ci, ou contrevenant à ses lois et règlements ; effectuées par des navires battant pavillon d'États qui sont parties à une organisation régionale de gestion des pêches (ORGP) compétente, mais qui contreviennent aux mesures de conservation et de gestion adoptées par cette organisation à laquelle les États sont liés ; ou aux dispositions pertinentes du droit international applicable ; ou contrevenant aux lois nationales ou aux obligations internationales, y compris celles contractées par les États coopérant avec une organisation régionale de gestion des pêches compétente.

Par *pêche non déclarée*, on entend des activités de pêche : qui n'ont pas été déclarées, ou l'ont été de façon fallacieuse, à l'autorité nationale compétente, contrevenant ainsi aux lois et règlements nationaux ; ou entreprises dans la zone de compétence d'une ORGP compétente, qui n'ont pas été déclarées ou l'ont été de façon

fallacieuse, contrevenant ainsi aux procédures de déclaration de cette organisation.

Par *pêche non réglementée*, on entend des activités de pêche : qui sont menées dans la zone de compétence d'une ORGP compétente par des navires sans nationalité, ou par des navires battant pavillon d'un État ne faisant pas partie de cette organisation, ou par une entité de pêche, d'une façon non conforme ou contraire aux mesures de conservation et de gestion de cette organisation ; ou qui sont menées dans des zones, ou visent des stocks pour lesquels il n'existe pas de mesures applicables de conservation ou de gestion, et d'une façon non conforme aux responsabilités de l'État en matière de conservation des ressources biologiques marines en droit international.

Source : FAO (2001), « Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée », www.fao.org/DOCREP/003/y1224f/y1224f00.htm.

l'ampleur du phénomène. Par exemple, les captures de la pêche INN représenteraient environ un quart des poissons pris dans la zone de pêche de l'Antarctique.

Les autres conséquences de la pêche pirate sont également difficiles à estimer, mais elle a certainement le même impact environnemental que la pêche légale, quoique à un degré plus élevé. Il est en effet douteux que les pirates respectent les réglementations environnementales visant à protéger les espèces menacées, qui vont des dauphins aux oiseaux de mer, et les espèces non ciblées (les prises accessoires) qui sont rejetées à la mer.

Les espèces marines ne sont pas les seules à souffrir de la pêche INN. Peut-être vous demandez-vous si vous avez déjà mangé du poisson volé ; être malade après avoir consommé du poisson peut être un signe. Lorsque des navires restent en mer pendant des périodes pouvant aller jusqu'à deux ans, sans respecter les réglementations de la pêche ni la législation du travail, ils ne gaspillent pas d'argent pour respecter les normes d'hygiène ou passer les inspections sanitaires auxquels se soumettent les navires en règle.

Dans ce chapitre, nous examinerons les raisons économiques expliquant l'existence de la pêche pirate et les facteurs institutionnels, tels que les pavillons de complaisance, qui lui permettent de prospérer. Nous aborderons également les efforts menés pour lutter contre cette pêche et verrons que la vie des pirates modernes n'a rien de romanesque.

Le niveau élevé des prix

Le thon était autrefois si bon marché qu'on l'utilisait jusque dans la nourriture pour animaux. Aujourd'hui, comme le dit Brian MacKenzie de l'Université technique du Danemark, ces poissons s'apparentent à « des mines d'or flottant sur l'océan ». Comme évoqué dans le premier chapitre, au Japon, chaque thon peut se vendre entre 10 000 et 15 000 dollars ; le record est de 178 000 dollars ! Si la pêche pirate perdure, c'est donc pour une raison essentielle : elle peut rapporter très gros.

La légine australe, souvent vendue sous le nom de « bar chilien », est une autre espèce très recherchée. Au cours de la période 1996-2000, son prix a régulièrement augmenté et presque doublé pour atteindre 12 dollars le kilo, puis il a de nouveau doublé depuis. Une étude canadienne de 2005 donne une idée des fortunes que les pirates peuvent tirer de leurs prises : un navire arraisonné par les autorités uruguayennes détenait dans ses cales des prises d'une valeur dépassant 2 millions de dollars ; l'étude fournit un autre exemple du même ordre, ainsi que plusieurs autres cas de prises valant environ un demi-million de dollars.

D'autres espèces, comme le calmar, ont une valeur marchande moindre mais sont faciles à commercialiser en empruntant les canaux traditionnels, où elles sont mélangées aux produits « légaux ».

En raison de la diminution des stocks et de la hausse continue de la demande, la pêche pirate va devenir plus attractive d'un point de vue économique.

La faiblesse des amendes

Une étude canadienne montre que les amendes auxquels s'exposent les pirates sont rarement dissuasives. Parfois, elles semblent même ridicules, comme cette amende de 690 dollars infligée pour une prise de flétans estimée à près de 120 000 dollars.

Selon une étude de cas, il faudrait que le montant des amendes maximales soit beaucoup plus élevé – jusqu'à 24 fois les niveaux actuels – pour qu'elles aient un effet dissuasif sur la pêche INN. La confiscation des navires et de leurs prises pourrait s'avérer plus efficace, mais de telles approches posent également des problèmes. En effet, le montant des sanctions pécuniaires et des amendes est souvent fixé en fonction de la capacité à payer. Or, les pêcheurs effectivement arrêtés sont souvent trop pauvres pour payer ne serait-ce que le montant actuellement exigé. Les véritables propriétaires des navires sont quant à eux difficiles à trouver : ils utilisent des sociétés écrans ou changent souvent le nom de leurs sociétés.

Trop de navires, trop de pêcheurs

En raison du déclin des stocks, de nombreuses nations ont instauré des restrictions de divers ordres sur le volume de la pêche. Les navires qui restent au port coûtent de l'argent en entretien, et les revenus des pêcheurs dépendent de la valeur de leurs prises. Lorsqu'il y a des espèces de valeur élevée, la tentation de la pêche

illégal est donc forte. Les pays riches imposent une surveillance accrue et des amendes plus élevées, ce qui tend à diminuer la pêche INN dans leurs eaux, mais de nombreux pays en développement craignent que les problèmes de surcapacité des pays développés ne soient « exportés » chez eux sous la forme de pêche INN.

Là encore, il est difficile d'identifier les pirates en raison de la facilité avec laquelle l'identité des navires et de leurs propriétaires peut être dissimulée, par exemple en opérant sous un pavillon de complaisance ou en changeant le nom d'une société. Certains navires ont même probablement deux identités : l'une pour la pêche légale, l'autre pour la pêche pirate.

Pour s'attaquer à la surcapacité, il faudrait adopter une combinaison de mesures, notamment payer des propriétaires pour qu'ils mettent leurs navires à la casse. Des systèmes de gestion devraient garantir que les capacités ainsi supprimées ne réapparaissent pas ensuite insidieusement. Mais de nombreux marins ont peu de chances de retrouver un autre emploi dans leur communauté et ils risquent de ne pas recevoir de réelle compensation si les primes à la casse vont principalement aux propriétaires.

Si la pêche légale dans les eaux territoriales permet aux pêcheurs de gagner raisonnablement bien leur vie, la pêche pirate en sera découragée. Cela signifie qu'il faut trouver le bon dosage entre diverses mesures : restrictions temporaires, mises à la casse, soutiens au revenu ciblés et temporaires, programmes de gestion, reclassement professionnel et développement d'autres activités.

Les États voyous

Il émane des Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) un certain nombre de règles et de conventions internationales qu'il appartient aux autorités nationales de mettre en œuvre (elles n'en sont pas toujours capables, en particulier dans les pays en développement). Mais ces dispositifs internationaux ne s'appliquent qu'aux pays qui adhèrent aux conventions. De plus, certaines règles du droit international s'appliquent à tous les États : il existe

ainsi un vide juridique permettant de changer de pavillon sans contrainte.

Nombre des États offrant des pavillons de complaisance présentent l'attrait complémentaire d'être également des paradis fiscaux, ce qui encourage d'autant plus les pêcheurs pirates à s'y immatriculer. Il suffit d'un simple clic sur le site au nom explicite de *www.flagsofconvenience.com* pour faire passer un navire de pêche d'un registre d'immatriculation à un autre, ne serait-ce que pour quelques mois. Le fait que certains pays offrant des pavillons n'aient aucun accès à la mer ne semble pas les empêcher d'avoir de vastes flottes. Dans de telles conditions, il est tentant de passer sous pavillon de complaisance, même pour les navires respectueux des lois.

Tous les changements de pavillon ne sont pas attribuables à « une région aride cernée par des montagnes, au nord, et par le désert de Gobi, à l'ouest, au centre et au sud-est », pour citer un État offrant son expertise marine. Pour dynamiser leur économie, certains pays en développement cherchent à attirer des investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur de la pêche ; cela offre aux navires étrangers la possibilité de s'y immatriculer et de faire passer leur surcapacité sous le pavillon de ces pays.

Faute d'avoir les infrastructures nécessaires en matière de gestion et d'application des lois, certains pays en développement ne peuvent pas contrôler efficacement les navires battant leur pavillon, ce qui accroît la probabilité qu'ils pratiquent la pêche illégale. De fait, il est difficile de distinguer les navires ayant changé de pavillon des navires ayant bénéficié d'IDE. Il n'existe souvent aucun « lien réel » évident entre l'État du pavillon et les navires battant le pavillon de cet État.

Autre bizarrerie du droit international, peu de règles de l'Organisation maritime internationale s'appliquent explicitement aux navires de pêche ; cette catégorie est rarement prise en compte en tant que telle parmi la pléthore de catégories de navires commerciaux. En haute mer, les pirates peuvent également profiter de certains « points névralgiques » qui ne sont pas entièrement englobés dans les zones économiques exclusives (ZEE) adjacentes.

La main dans le sac

La lutte contre la pêche pirate semble une tâche impossible en raison des difficultés pratiques et juridiques rencontrées pour la détecter et la décourager. Il y a cependant des signes d'espoir. Les problèmes mondiaux exigeant des solutions mondiales, diverses nations coordonnent désormais leurs efforts pour rendre l'application des règles plus efficace. Le Réseau international de coopération et de coordination du suivi, du contrôle et de la surveillance en matière de pêche (réseau MCS) permet ainsi à des professionnels de s'apporter une aide mutuelle sur des questions générales relatives à la pêche pirate, ainsi que sur des cas particuliers.

Les techniques utilisées par les experts du réseau MCS sont aussi sophistiquées que celles des enquêtes criminelles dépeintes dans les séries télévisées. Ainsi, après avoir confisqué une tonne d'ailerons de requin séchés qu'un trafiquant new-yorkais s'apprêtait à expédier en Asie, des agents de la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis (NOAA) ont dû identifier les différentes espèces concernées pour déterminer s'il s'agissait d'espèces protégées ou capturées illégalement. Pour ce faire, des scientifiques ont utilisé une méthode d'identification rapide reposant sur des marqueurs de l'ADN mitochondrial et de l'ADN nucléaire. Résultat, les ailerons provenaient de grands requins blancs et le trafiquant a été arrêté.

Les pays en développement ne sont pas en reste, comme le montre l'exemple de la Namibie. Avant que ce pays devienne indépendant, en 1990, ses pêcheries étaient le théâtre d'une pêche massive et incontrôlée, menée principalement par des flottes européennes et de pays du bloc de l'Est, qui avait abouti au quasi-effondrement de nombreux stocks. Dès 1990, dans une de ses premières lois, le nouveau Parlement créa une ZEE incluant les eaux territoriales. Le jour où entra en vigueur cette ZEE large de 200 milles, plus de 100 navires étrangers pêchaient illégalement dans les eaux namibiennes.

Tous les petits États côtiers n'arrivent pas à lutter efficacement contre ces pratiques dans leur ZEE, mais la Namibie a instauré des mesures visant à recueillir les fruits d'une exploitation durable de

ses pêcheries. En 1990 et 1991, elle a arraisonné et condamné pour pêche illégale 11 chalutiers espagnols et un chalutier congolais, signifiant ainsi clairement à la communauté de la pêche internationale qu'elle entendait faire respecter sa souveraineté.

Il y a bien eu une poignée d'autres incidents de braconnage par la suite, mais la Namibie dispose d'un système intégré d'inspections et de patrouilles, en mer, sur terre et dans les airs, qui assure un grand respect de ses lois de la pêche, par les braconniers potentiels comme par les navires possédant une licence.

Outre les États, d'autres parties prenantes sont impliquées. De nombreuses ONG détectent et dénoncent les navires pratiquant la pêche illégale. Ainsi, TRAFFIC (un programme conjoint du Fonds mondial pour la nature – WWF – et de l'Union mondiale pour la nature) et Greenpeace gèrent actuellement un réseau de surveillance du commerce d'espèces sauvages qui publie les noms des opérateurs et des sociétés agissant dans l'illégalité, ainsi que ceux des navires qui participent à la pêche illégale à la légine.

La Coalition of Legal Toothfish Operators (COLTO) offre des récompenses allant jusqu'à 100 000 dollars pour toute information sur des navires pratiquant la pêche illégale de la légine australe. Les actions de cette nature, qu'elles relèvent d'initiatives privées ou d'ONG, ont permis de fournir des informations utiles à l'identification de navires se livrant à des activités illégales. En outre, les acteurs de la pêche INN s'exposent à la perte de leur statut moral et social, ce qui peut avoir un effet dissuasif dans certaines cultures.

La misère des pirates

Les pirates ne sont ni les voyous brutaux décrits par Robert Louis Stevenson, ni les vauriens séduisants chéris par Hollywood. Ils ont une seule chose en commun avec ces héros d'histoires de cape et d'épée : ils doivent travailler dans des conditions dures et dangereuses, et ils ont plus de chances de se faire tuer que de devenir des capitaines riches, impitoyables et dénués de scrupules.

Les propriétaires de navires pratiquant la pêche INN ne se soucient guère des conditions de travail à bord, pas plus que de l'état des navires. Le recours aux pavillons de complaisance aggrave encore les mauvaises conditions imposées aux équipages (en matière de sécurité et de travail, comme sur le plan social), car les lois et les règlements qui s'appliquent, notamment le droit du travail, sont ceux du pays où le navire est immatriculé.

Il en résulte que de nombreux pêcheurs illégaux employés sur des navires pirates gagnent environ 200 à 250 dollars par mois, n'ont aucune permission à terre durant les deux années que dure la campagne, aucune période de repos en mer, font des heures supplémentaires non payées et n'ont pas le droit de grève. Voici quelques exemples de clauses relevées par la Fédération internationale des syndicats des ouvriers du transport.

« Je déclare être pleinement conscient que l'eau potable est rationnée en raison de la faiblesse des réserves. Par conséquent, l'eau de mer doit être utilisée pour se laver, faire la lessive et se brosser les dents. »

« Le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner sont gratuits, mais tout ce qui relève de l'usage personnel est payant. Tous les casse-croûtes, comme le pain, les biscuits, ainsi que le café, le lait, le sucre, les boissons gazeuses, la bière, les spiritueux, les cigarettes, le savon, etc. sont à la charge du pêcheur. »

« Je déclare être également conscient que le capitaine déduira chaque mois 50 dollars de mon salaire, à titre de dépôt pour mon billet d'avion au cas où je serais incapable de terminer mon contrat, mais que ces sommes devraient m'être remboursées à la fin de mon contrat. »

La fédération cite aussi l'exemple d'un contrat de trois ans stipulant que les pêcheurs ne seraient payés que lorsqu'ils seraient à bord pour une saison précise et n'auraient droit à aucun « congé payé » le reste du temps. Une clause précisait également que si le pêcheur trouvait un autre emploi, son premier employeur pourrait réclamer son salaire en invoquant la rupture du contrat ; il avait également le droit de conserver les deux derniers mois de salaire qu'il lui devait

et de ne les lui verser que si le pêcheur se réengageait pour la campagne suivante.

Lorsqu'on travaille 22 heures par jour, il est déjà dur de faire des heures supplémentaires non payées, ou de ne pas être payé du tout lorsque le navire est à quai, mais il arrive que des pêcheurs doivent payer pour travailler. Certains Philippins devaient ainsi verser plus de deux mois de salaire (450 dollars) pour pouvoir signer des contrats de trois ans imposant des conditions similaires à celles qui viennent d'être évoquées.

Des pêcheurs chinois du district de Yongchuan (dans le Sichuan) étaient dans une situation encore moins enviable. Ils devaient non seulement payer 470 dollars pour être engagés, mais aussi se faire opérer de l'appendicite avant de prendre la mer et déboursier eux-mêmes 47 dollars pour l'opération.

Ces conditions de travail effroyables ne sont pas toujours les seules épreuves infligées aux équipages. Comme nous l'avons déjà mentionné, de nombreux États ne sont pas en mesure de protéger leurs zones de pêche contre les pirates. Il arrive donc que des pêcheurs locaux décident de faire la loi eux-mêmes et de former des « groupes d'autodéfense » pour attaquer les intrus. Et si les autorités semblent sur le point de saisir un navire, ses propriétaires peuvent l'abandonner, lui et l'équipage.

Cela vaut aussi pour des navires qui ne sont plus en état de naviguer. Le *Christian Science Monitor* rapporte le cas d'un chalutier chinois abandonné dans le *Ships' Graveyard*, un refuge de navires pirates au large de la Sierra Leone, qui était rongé par la rouille au point que certains trous permettaient à un adulte de se glisser à l'intérieur.

On retrouva à bord 2 des 14 membres que l'équipage comptait à l'origine. Ils avaient dérivé pendant plus d'une semaine, sans radio ni moteurs, et avec peu de nourriture. Leur employeur, une entreprise basée en Guinée toute proche, leur avait demandé de maintenir le navire à flot le temps nécessaire pour qu'il soit remorqué dans un port puis vendu comme épave.

Les rescapés n'avaient aucune idée du temps que les secours mettraient à arriver, s'ils arrivaient, mais ils avaient signé un contrat similaire à celui décrit plus haut, et aucun ne voulait risquer de perdre deux ans de salaire en abandonnant le navire.

De tels récits amènent à se demander à quoi peuvent ressembler les alternatives pour que de tels accords semblent acceptables. En outre, il faut se rappeler qu'il s'agit là de pêcheurs (pirates ou non) qui ont signé un contrat. Il n'existe de toute façon aucune convention largement reconnue à l'échelle mondiale sur les exigences en matière de sécurité et de main-d'œuvre sur les navires de pêche, pas plus qu'il n'existe d'instruments en vigueur – émanant de l'OIT ou d'une autre organisation – sur les conditions de travail des pêcheurs.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur l'Internet

Pour une introduction aux travaux de l'OCDE sur les pêcheries, visitez www.oecd.org/fisheries.

Publications

Fish Piracy: Combating Illegal, Unreported and Unregulated Fishing (2004, uniquement en anglais) :

Les efforts déployés contre la pêche INN ont jusqu'ici eu de bien maigres résultats, d'où la nécessité d'envisager de nouvelles approches. Les institutions existantes permettent-elles de lutter contre cette activité secrète souvent transnationale ? Quels sont les autres moyens de s'y attaquer ? Telles sont les questions abordées dans cet atelier de l'OCDE.

Pourquoi la pêche pirate perdure : Les ressorts économiques de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (2005) :

Les pirates de la mer sont mus par l'appât du gain et continueront de pêcher aussi longtemps que leur chiffre d'affaires dépassera leurs coûts. Cet ouvrage s'appuie sur les conclusions d'un séminaire qui a réuni environ 120 experts et sur des documents d'analyse rédigés spécialement dans le cadre de cette étude. Il présente les informations les plus fiables et les plus complètes à ce jour pour évaluer les mesures déjà mises en œuvre et proposer de nouvelles solutions.

Autre lecture conseillée

Empêcher la pêche illégale d'être payante, Synthèses de l'OCDE (2006) :

Si de nombreuses méthodes ont été testées pour venir à bout de la pêche illégale, il s'agit

fondamentalement d'un problème économique. Cette Synthèse examine les options permettant de la rendre moins rentable et donc moins attrayante. www.oecd.org/publications/policybriefs

AUTRES SOURCES

Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) fishing (FAO) www.fao.org/fishery/topic/3195/en

Voir aussi le diaporama de la FAO à l'adresse www.youtube.com/watch?v=I6j-4jwJKHD

Lutte contre la pêche illégale (Commission européenne) http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/external_relations/illegal_fishing_fr.htm

Voir aussi le reportage vidéo de l'UE à l'adresse www.youtube.com/watch?v=DnS_MzU9wrA

Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) fishing (NOAA)

www.nmfs.noaa.gov/ia/challenges/iuu.htm

Fishing Problems: Illegal Fishing (WWF) www.panda.org/about_our_earth/blue_planet/problems/problems_fishing/illegal_fishing

Pirate fishing (Greenpeace), www.greenpeace.org/international/campaigns/oceans/pirate-fishing

Voir aussi la vidéo de Greenpeace à l'adresse www.youtube.com/watch?v=aBm17C7hWog

What is Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) fishing? (Environmental Justice Foundation), www.ejfoundation.org/page162.html

6



De nombreuses activités de pêche sont par nature internationales, comme en témoignent les navires croisant en eaux lointaines. Cependant, c'est le secteur post-capture qui est le plus globalisé, et non la pêche elle-même. À travers les chaînes mondiales de valeur, la capture du poisson, sa transformation dans une usine et sa consommation finale, à la maison ou au restaurant, peuvent avoir lieu dans trois régions différentes. La pêche est semblable aux autres industries mondialisées en ce qu'elle est soumise aux règles du commerce international, mais elle s'en distingue sur un point : elle dépend d'une ressource que son succès même met en péril.

Écumer les sept mers



En guise de préambule...

Il existe peu de plats aussi typiquement britanniques que le fameux *fish and chips*. Ce qu'on ne sait pas toujours, c'est qu'il est né de la conjugaison d'une industrie internationalisée, de nouvelles technologies et de changements socioéconomiques. Sans eux, ce marché n'aurait jamais pu être approvisionné, ni même créé (pas plus que cette tradition).

Comme pour tant d'autres aspects de la culture populaire, les origines exactes du *fish and chips* ne sont pas claires. Le poisson frit était populaire au Portugal grâce aux navires qui pêchaient au large de Terre-Neuve dès le XV^e siècle. Dickens évoque bien le poisson frit et les frites, mais pas dans le même plat. Nous savons en revanche que c'est dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en particulier dans le nord de l'Angleterre et en Écosse, que le *fish and chips* a commencé à devenir populaire au sein de la classe ouvrière.

De nombreuses femmes travaillaient alors dans des fabriques de textile ou d'autres grandes entreprises. Comme elles n'avaient pas le temps de préparer des repas, il leur était plus commode d'acheter des plats chauds qu'elles pouvaient ramener à la maison.

C'est probablement une des explications. Sally Macé, qui a grandi dans les années 60 dans un quartier ouvrier de Paris, y décrit un phénomène similaire. « Il était habituel que les femmes travaillent beaucoup même le samedi. Elles laissaient à leur mari le soin de veiller sur le foyer et les enfants. Au lieu de cuisiner, beaucoup d'entre eux achetaient un repas déjà préparé par une dame qui tenait un stand une fois par semaine dans un petit square proche de la boulangerie de mon père. »

Selon Sally, ce n'était pas la seule raison d'acheter un repas préparé. « À cette époque, les conditions de vie étaient bien pires qu'aujourd'hui. Dans ma classe, je crois qu'il y avait une seule fille qui avait une douche ou une baignoire à la maison. Les cuisines aussi étaient rares. S'il y en avait, elles étaient très petites et on pouvait tout juste y faire chauffer de l'eau. C'était une aubaine de pouvoir acheter un repas chaud bon marché. »

Quelles qu'aient été les raisons d'ordre pratique, il fallait que le *fish and chips* soit bon marché, tout comme les saucisses et les autres plats qu'achetaient les voisins de Sally. C'est là que la technologie intervient.

Avec l'introduction à grande échelle du chalutage, les techniques de pêche changèrent du tout au tout dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les chalutiers capturaient à la fois des poissons ayant une valeur élevée, comme la sole, et des poissons meilleur marché, comme l'églefin, que les pêcheurs avaient l'habitude de rejeter à la mer, faute d'un marché pour les écouler. Les chemins de fer changèrent la donne : des poissons comme l'églefin pouvaient désormais être expédiés rapidement, à peu de frais et en grandes quantités, de la côte vers les grandes villes ; c'était économiquement viable.

Soit, mais quel rapport entre le *fish and chips* et la mondialisation ? Tout d'abord, la pomme de terre est originaire d'Amérique du Sud, de la Cordillère des Andes pour être précis. Elle a été rapportée en Espagne dès 1570, mais il a fallu plus de deux siècles avant qu'elle y soit largement cultivée. Ensuite, les poissons provenaient d'une vaste zone dans la mer du Nord et l'Atlantique. Dans bien des endroits, les premiers à les vendre étaient des immigrants italiens, ou leurs descendants, qui avaient commencé par vendre de la crème glacée aux autres membres de leur communauté.

La pêche n'a jamais été aussi internationalisée qu'aujourd'hui. Elle est pratiquée sur presque toutes les mers. Les supermarchés offrent couramment des espèces dont personne, à part quelques spécialistes, n'avait entendu parler il y a une dizaine d'années. Après leur capture, les poissons sont parfois envoyés à l'autre bout de la planète pour y être transformés, avant d'être réexpédiés sur de longues distances jusqu'au consommateur final.

 Dans ce chapitre, nous examinerons les échanges internationaux liés à la pêche et la façon dont ils évoluent, sous l'influence des changements touchant l'offre et la demande ainsi que le marché du travail. Pour commencer, nous passerons en revue le droit et les accords internationaux relatifs aux échanges des produits de la pêche et à l'accès aux pêcheries.

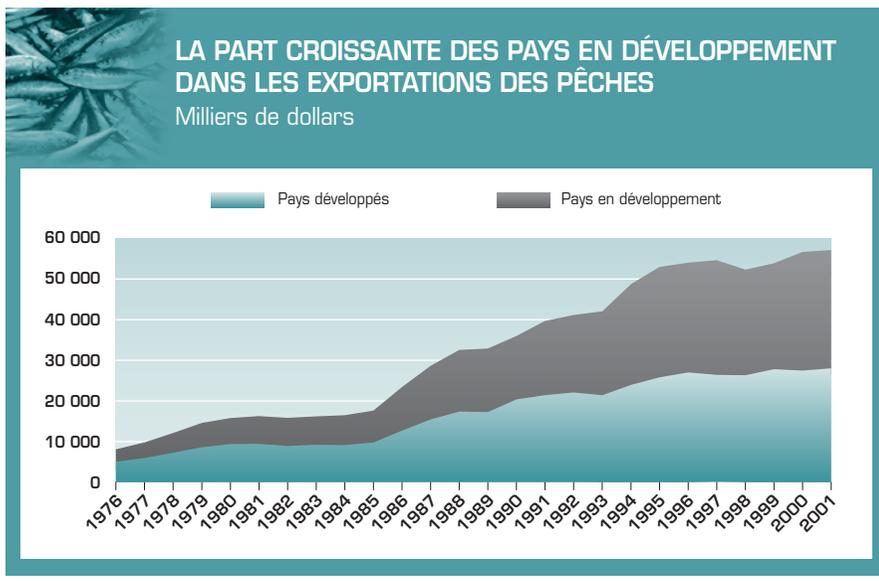
Les échanges et les accords internationaux

Depuis l'époque où les Portugais pêchaient dans les bancs de morue au large du Canada pour approvisionner leur marché domestique (et avant eux, les Vikings), la pêche a toujours été plus internationale que le reste de l'industrie agroalimentaire. Les pêcheries internationales recourent aux techniques de conservation du poisson depuis des siècles, et le commerce des produits de la pêche s'est développé bien avant celui des autres produits alimentaires. Aujourd'hui, le commerce international des produits de la pêche est moins exposé au type de conflits commerciaux qui touchent les produits agricoles.

Les barrières commerciales n'ont pas disparu : les droits de douane sur le poisson et les produits du poisson rapportent chaque année environ 1 milliard de dollars aux pays de l'OCDE. Mais ces produits sont généralement bien moins imposés que les produits agricoles. Pour assurer leur approvisionnement, les pays importateurs préfèrent suspendre ces droits de douane ou passer des accords tels que des clauses préférentielles avec certains pays. La raison en est simple : les pays développés importent des pays en développement environ la moitié du poisson qu'ils consomment. Et ces échanges procurent davantage de devises aux pays en développement que les échanges de viande, de thé, de bananes et de café réunis.

Les barrières non tarifaires peuvent constituer un obstacle encore plus grand que les droits d'importation. Tout comme les droits de douane, les investissements requis pour moderniser les installations et les coûts de mise aux normes peuvent affecter les échanges. Les pays en développement ont parfois des difficultés à se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) des pays de l'OCDE, et ceux-ci pourraient leur apporter une aide destinée à ce que les spécialistes appellent le « renforcement des capacités ».

Le but serait notamment d'améliorer la connaissance des normes SPS et de faciliter l'accès à l'expertise scientifique et technique. Dans le cadre de procédures de règlement d'un différend, un pays en développement ne disposant pas de représentants compétents sur les plans technique et juridique peut avoir toutes les peines du



Source : *L'impact de la mondialisation sur la pêche et l'aquaculture : Défis et opportunités*, d'après les Statistiques sur les pêches de la FAO.

StatLink  : <http://dx.doi.org/10.1787/888932295386>

monde à faire entendre sa voix et à démontrer que ses mesures internes répondent aux exigences des pays développés.

En raison d'une épidémie de choléra, un embargo a été imposé en 1998 sur les exportations de poisson du Mozambique et de trois pays d'Afrique de l'Est. Pourtant, on considère que les produits cuisinés, séchés ou en conserve sont à l'abri de toute contamination, et les données épidémiologiques laissent penser que le poisson présente des risques négligeables de contamination. À l'heure actuelle, l'aide technique et financière est accordée une fois que sont apparus des problèmes de conformité aux normes SPS, et non dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement global des capacités.

Si la limitation des échanges peut saper le commerce international, elle traduit également le caractère interconnecté du secteur mondial de la pêche. En 2000, lorsque les États-Unis importèrent pour la première fois du panga du Vietnam, ce poisson fut vendu

sous le nom de « loup », et les producteurs américains de loup s'opposèrent à ces échanges.

En 2003, les États-Unis adoptèrent unilatéralement une loi anti-dumping imposant sur le panga des droits allant jusqu'à 60 % et interdisant aux exportateurs vietnamiens de l'appeler « loup » sur le marché américain. N'étant pas membre de l'OMC à l'époque, le Vietnam ne pouvait pas y faire grand-chose : ses ventes aux États-Unis chutèrent. Cependant, les exportateurs vietnamiens ciblerent le marché européen et le succès y fut immédiat. Aujourd'hui encore, la présence vietnamienne reste limitée sur le marché américain, mais les producteurs chinois y exportent désormais de grandes quantités de loups.

Comme d'autres secteurs, les marchés internationaux de la pêche sont devenus plus interdépendants. Cela tient en partie à l'instauration des zones économiques exclusives (ou étendues), les ZEE. Une ZEE est une zone maritime (pouvant atteindre 200 milles marins), prévue par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982, où l'État côtier jouit de « droits souverains aux fins d'exploration et d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles, biologiques ou non biologiques ».

La création des ZEE reposait sur trois prémisses. Tout d'abord, chaque ZEE étant sous la juridiction d'un État côtier, cela faciliterait l'instauration d'un régime fonctionnel de gestion des pêches : une zone de 200 milles marins semblait conforme à cet objectif. Aujourd'hui, plus de 90 % des captures mondiales sont effectuées dans des zones relevant de la compétence d'un État.

Ensuite, en plaçant ces zones sous la compétence exclusive des États côtiers, on estimait qu'un contrôle pourrait s'exercer sur les entrées dans les pêcheries, ce qui réduirait les possibilités de surpêche et de surcapacité des flottes de pêche.

Enfin, on supposait que les théories dominantes en matière de gestion des pêcheries seraient adéquates pour protéger et préserver les pêcheries si on instaurait un contrôle juridictionnel et une autorité efficace pour faire appliquer les dispositions. Les choses ne se sont pas déroulées aussi bien dans la pratique, et la surpêche s'est poursuivie dans de nombreux pays.

En termes d'échanges et de marchés, les ZEE n'ont en tant que telles pas eu d'effet sur la demande de poisson, mais elles ont bien modifié les possibilités d'accès et créé un marché pour les droits d'accès, en particulier dans les eaux des nations en développement qui n'avaient pas les capacités d'exploiter elles-mêmes leurs ressources. Dans de tels cas, les navires venant de « pays pratiquant la pêche lointaine » versent des droits d'accès à l'État côtier.

Les accords d'accès se sont souvent transformés en « accords de partenariat », l'État côtier recevant une aide au développement pour protéger ses intérêts en matière de pêche. Mais les résultats de ces accords sont rarement à la hauteur des attentes. Lorsque la nation pratiquant la pêche lointaine conserve un droit d'accès, ses opérateurs sont généralement plus efficaces que les entreprises locales et risquent donc de les chasser du marché. De plus, les principaux marchés étant dans les pays développés, les entreprises exportatrices de l'État côtier sont en concurrence avec celles du pays partenaire qui, elles, effectuent ces échanges sur leur marché intérieur.

Les années folles : revolvers, gangsters et harengs

La mondialisation complique un problème que les économistes et les politologues étudient depuis l'époque d'Adam Smith : la loi des effets pervers. Ce n'est pas exactement une loi, plutôt une observation ou un avertissement : les décisions politiques peuvent entraîner des effets positifs ou négatifs qu'elles n'étaient pas censées avoir. Voici un exemple éloquent : on crée une nouvelle route pour réduire les embouteillages ; résultat : elle encourage davantage de gens à prendre leur automobile.

Avec l'intégration croissante de l'économie mondiale, les effets pervers peuvent avoir une portée accrue. Le secteur de la pêche offre un exemple parmi les plus étranges de ce phénomène. Dans un autre domaine,

lorsque le gouvernement des États-Unis a instauré la prohibition dans les années 20, Al Capone et d'autres gangsters ont fait fortune grâce à la contrebande d'alcool. C'est l'effet pervers le plus connu de cette mesure, mais elle en a aussi eu un autre outre-Atlantique. Dans *I Crossed the Minch*, le récit de ses voyages dans l'archipel des Hébrides extérieures, le poète Louis MacNeice explique que les saloons américains donnaient volontiers à leurs clients du hareng provenant de ces îles : il était en effet si salé qu'il les incitait à boire davantage. Mais Eliot Ness et ses Incorruptibles ont fermé les saloons et le marché a disparu, portant un sérieux coup à l'économie de la pêche.

La mondialisation du secteur de la transformation

La plupart des grandes entreprises engagées dans l'industrie de la pêche n'ont pas d'activités de pêche : elles transforment les prises pour en faire les produits que nous achetons. C'est l'effet principal de la mondialisation sur les pêcheries. Comme nous l'avons déjà souligné, la pêche est une activité risquée et les activités qui rapportent le plus et génèrent les profits les plus élevés ont lieu après la capture du poisson. Elles attirent également les capitaux privés. Deux des plus grandes entreprises de transformation et marques de vente au détail ont ainsi été achetées par des fonds d'investissement. À l'instar de ce qui se passe dans le reste de l'industrie agroalimentaire, Permira a racheté Unilever's Frozen Fish International, et Cap Vest a racheté Youngs.

La mondialisation modifie la façon de travailler des fournisseurs locaux. Il est merveilleux de visiter un marché aux poissons traditionnel dans un pays en développement et, pour toute personne avertie, d'y faire ses courses. Mais la plupart, voire la totalité de ces produits seraient interdits à la vente dans les magasins des pays de l'OCDE.

Ce n'est pas le cas de ceux provenant d'établissements industrialisés : ils peuvent accéder aux marchés des pays développés, car les systèmes de gestion adoptés répondent aux normes internationales en matière de production, d'hygiène et de sécurité. Mais cela coûte cher : les entreprises doivent non seulement avoir l'expertise nécessaire au niveau de la production, mais aussi comprendre les dimensions non techniques des exportations telles que les réglementations et la complexité de la logistique. L'investissement peut cependant être payant.

En général, les consommateurs européens, américains ou japonais font confiance aux produits transformés dans les pays en développement, car ils sont souvent vendus sous une marque connue. Le pays d'origine ou de transformation ne semble guère influencer le choix des consommateurs, sauf lorsqu'il est question de sécurité sanitaire. Dans ce cas, ils perçoivent aussitôt le produit comme étant chinois – ou provenant du dernier pays où il a transité –, et non plus comme un produit de la marque X ou Y. Autrement dit,

« L'essor des chaînes de valeur mondiales offre de nouvelles possibilités aux PME, qui sont toutefois confrontées à d'importants défis pour accéder aux marchés internationaux : la gestion, les aspects financiers et l'aptitude à moderniser et protéger les technologies internes à l'entreprise sont autant d'obstacles potentiels. En tant que fournisseurs, les PME sont souvent davantage responsabilisées au sein de la chaîne de valeur et accomplissent des tâches plus complexes que dans le passé. Elles sont ainsi de plus en plus poussées à fusionner avec d'autres entreprises, dans l'optique d'atteindre une masse critique suffisante pour assumer la R-D, la formation du personnel et le contrôle d'entreprises situées en aval dans la chaîne, et pour satisfaire aux exigences de normes et de qualité. »

Progresser dans la chaîne de valeur mondiale (Synthèse de l'OCDE)

c'est la marque multinationale qu'on reconnaît lorsque le produit est sûr et vendu à un prix raisonnable, mais la faute rejaillit sur l'ensemble du pays d'origine (souvent un pays en développement) quand quelque chose va mal.

Malgré quelques revers, la transformation du poisson se relocalise actuellement vers les pays en développement. L'explication est simple, comme l'ont appris les autorités écossaises. Préoccupées par le faible niveau de recrutement dans cette industrie, elles ont essayé d'attirer des jeunes en organisant des visites scolaires dans une usine de poisson et en leur expliquant l'intérêt et les opportunités du secteur. À défaut d'être encourageant, le verdict des élèves fut très clair : le travail est ennuyeux ; l'usine est froide et sent mauvais.

Implanter des usines de transformation à l'étranger n'est pas la seule option ; on peut aussi tirer partie d'une caractéristique traditionnelle de la mondialisation en grande partie négligée : les migrations. L'idée est d'embaucher des migrants temporaires ou saisonniers venant de pays à faible revenu, en leur accordant des visas de travail qui prennent fin en même temps que leur contrat. Les emplois refusés par les jeunes Écossais peuvent sembler attrayants pour des travailleurs originaires d'Europe orientale ou de bien plus loin encore. L'Écosse a ainsi dû recruter environ

2 000 travailleurs étrangers pour que ses usines de transformation du poisson continuent de tourner.

Comme nous l'avons vu, la pêche comporte des droits de douane, même s'ils sont moins nombreux que pour d'autres activités. Les secteurs traditionnels de la transformation, comme les conserveries de poisson en Europe, ont eu recours à des droits de douane élevés pour se protéger contre les économies à faible revenu. Cependant, ces mesures finiront probablement par disparaître : avec le vieillissement de la main-d'œuvre, il ne sera plus aussi nécessaire de protéger les emplois locaux. En outre, la rentabilité de ces secteurs souffre de la concurrence des produits en conserve qu'exportent des pays en développement bénéficiant de régimes tarifaires préférentiels ; ainsi, le thon en conserve de l'île Maurice ou des îles Samoa américaines est exempt de droit de douane sur les marchés de l'UE et des États-Unis.

La tendance à la relocalisation dans les pays en développement devrait se renforcer. Par exemple, la Chine est devenue un chef de file dans la transformation de matières premières importées, qu'elle effectue dans des zones franches avant de réexporter les produits vers les pays développés. Entre 2002 et 2004, l'Amérique du Nord a exporté vers la Chine pour plus de 580 millions de dollars de produits de la mer, alors que ses importations en provenance de ce pays dépassaient 1,4 milliard de dollars. Dans une large mesure, il s'agissait de produits de la pêche congelés relativement peu transformés qui étaient exportés vers la Chine, où ils étaient transformés, puis réimportés aux États-Unis et au Canada (du saumon canadien mis en conserve en Chine, par exemple).

En 2005, la Chine a transformé environ 800 000 tonnes de corégone congelé. Ce pays assure environ 30 % de la production mondiale de filets de corégone et de blocs de filets de lieu d'Alaska, de morue, d'églefin et de hoki, grâce à des importations venant du monde entier.

Les marges du secteur chinois de la transformation sont extrêmement faibles ; vu l'augmentation du prix des carburants et des matières premières, certains analystes se sont même demandé comment il pouvait dégager des profits. Cela tient sans aucun doute aux

rendements élevés du secteur, mais la question est alors de savoir comment ils peuvent être aussi élevés.

L'explication réside peut-être dans le recours excessif aux additifs rétenteurs d'eau, comme le tripolyphosphate de sodium (STPP), voire dans l'affichage de poids erronés. Étant donné la nécessité de respecter les normes internationales, il est peu probable que de telles pratiques perdurent. L'UE a déjà émis des avertissements et transmis une liste d'usines suspectes au Bureau chinois d'inspection et de quarantaine. Les autorités chinoises ont réagi en adoptant des normes plus rigoureuses et en bannissant les STPP des produits exportés vers l'UE.

D'autres pays en développement essaient de progresser dans la chaîne de valeur. Par exemple, la Namibie est encore un producteur primaire qui ne produit ni plats cuisinés ni mets enrobés tels que le poisson pané. Comme de nombreux pays en développement, la Namibie s'en est remise à un pays partenaire (en l'occurrence l'Espagne) pour assurer la mise en marché et d'autres activités. Elle modernise actuellement son secteur de la transformation des filets, afin de concevoir des produits sur mesure répondant aux spécifications de chaque client en termes de taille, et produit des portions qui ont la forme de petits filets de merlu.

Un pays peut opter pour la diversification afin de gagner en flexibilité et se tourner vers des produits transformés à valeur plus élevée. Il se procure ainsi des marchés plus prévisibles, assortis de contrats à plus long terme, tout en étant moins sensible aux variations des prix. La condition du succès est cependant le renforcement des capacités : acquisition de nouvelles compétences par les travailleurs ; méthodes de gestion modernes assurant le contrôle de la qualité, la planification de la production et l'évaluation des performances ; infrastructures de transport et administration aidant les produits à arriver dans les délais sur les marchés mondiaux ; et disponibilité de capitaux pour développer les capacités requises pour saisir les opportunités.

Stratégie gagnante ou stratégie perdante ?

La Namibie dispose de riches champs de pêche. En 1990, lorsqu'elle a obtenu son indépendance de l'Afrique du Sud, ils étaient intensivement exploités et de nombreux navires étrangers y pêchaient illégalement. Le gouvernement élaborera alors une stratégie visant à rendre ses pêcheries durables et à s'assurer que les Namibiens en tireraient des bénéfices. Des totaux admissibles de captures (TAC) furent introduits et les redevances furent calculées sur la base de quotas. Le chalutage en eaux peu profondes fut interdit et on obligea les plus grands vaisseaux à embarquer des observateurs.

Les TAC et les débarquements de merlu augmentèrent régulièrement, la proportion de poissons transformés à terre passa à peine 6 % en 1992 à environ 60 % aujourd'hui. Le secteur de la transformation du merlu représente à présent 70 % des 14 000 emplois permanents et saisonniers de l'industrie.

La stratégie namibienne a été couronnée de succès parce qu'elle consistait à proposer les droits de pêche aux Namibiens, plutôt qu'à les vendre à des nations de pêche en eaux lointaines, et à instaurer des droits de propriété une fois ces droits de pêche accordés. Les pêcheries représentaient 10 % du PIB en 1998, contre seulement 4 % au moment de l'indépendance, plus de la moitié provenant de la transformation, ce qui fait de cette industrie un acteur à l'échelle internationale, et non un simple fournisseur de ressources. Les navires namibiens ne reçoivent pas de subventions, mais leurs débarquements ont augmenté, alors que les captures effectuées par l'ensemble des vaisseaux pêchant dans l'Atlantique Sud-Est ont diminué. Si l'avenir semble prometteur, il y a cependant un nuage à l'horizon : des importateurs majeurs pourraient décider d'imposer des

droits de douane aux produits namibiens, qui en sont aujourd'hui exempts.

L'île Maurice possède également de riches champs de pêche, mais elle a adopté une politique différente. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer stipule qu'un pays qui a des surplus qu'il ne peut capturer lui-même devrait allouer une partie de ses ressources à d'autres États. L'île Maurice a un accord d'accès avec l'UE qui lui garantit 86 millions d'euros par an, ainsi que 22 millions supplémentaires en redevances payées directement par les navires. Si cet accord a été bénéfique pour la dette extérieure, la flotte mauricienne n'a pas les capacités techniques nécessaires pour exploiter les ressources, et peu de marins locaux sont embauchés sur des vaisseaux étrangers. La contribution au PIB du secteur mauricien de la pêche a chuté : environ 5 % aujourd'hui, contre plus de 12 % dans les années 70. Plus du quart des navires de pêche mauriciens sont désarmés, temporairement ou de façon prolongée, et presque tous les autres font face à des difficultés financières.

L'industrie de la transformation souffre de la chute des prises débarquées par les navires aussi bien mauriciens qu'étrangers. Seulement 39 % des usines ont l'autorisation d'exporter, et leur capacité de stockage est de seulement 7 000 tonnes. Les établissements de transformation fonctionnent à 10 % de leurs capacités et 95 % des prises mauriciennes sont exportées brutes. Pour remédier à cette situation, le gouvernement consacre chaque année 10 millions d'euros à la stratégie nationale de la pêche, en mettant particulièrement l'accent sur la pêche durable. Un autre million est affecté à la conservation du Banc d'Arguin, une zone côtière qui fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco.

L'influence de la vente au détail

La façon dont les magasins vendent le poisson évolue. Il y a de moins en moins de poissonneries en ville, et c'est essentiellement dans les supermarchés que le poisson est désormais acheté. Il est généralement vendu préemballé, même si on trouve dans certains magasins plus grands un comptoir offrant un service personnalisé. Ce service est coûteux : il exige un personnel formé, des étalages importants, une hygiène rigoureuse ainsi qu'une rotation rapide des stocks. Pour couvrir ces coûts, les marges de profit doivent donc être plus élevées, ce qui renforce l'idée que le poisson frais est un produit de luxe. Les supermarchés font payer une partie de ces dépenses aux consommateurs ; étant donné leur pouvoir d'achat, ils essaient aussi de négocier les prix avec leur fournisseur.

Comme les secteurs de la pêche et de la transformation sont plus fragmentés que beaucoup d'industries mondialisées, cette pression peut les encourager à unir leurs forces en procédant à des fusions ou en passant des accords de partenariat afin de négocier de meilleures ententes avec les supermarchés.

Les supermarchés peuvent également miser sur le poisson pour promouvoir leur image de marque, notamment en insistant sur la responsabilité sociale. Peter Redmond, l'ancien vice-président de Wal-Mart, l'exprime en ces termes : « Pourquoi la durabilité environnementale est-elle importante pour Wal-Mart ? Parce qu'un des plus grands défis auxquels Wal-Mart fait face est d'avoir l'aval des consommateurs pour pouvoir continuer à se développer. Les consommateurs veulent savoir que Wal-Mart « fait ce qui est juste » pour protéger l'environnement. Et c'est également essentiel pour établir des relations de confiance avec les parties prenantes du secteur. »

D'autres chaînes de supermarchés ont adopté une attitude similaire en s'engageant à suivre des politiques d'approvisionnement « responsables » pour tous les produits alimentaires et en faisant des produits de la mer un élément central de ce positionnement. Pour ce faire, ils obtiennent d'organismes indépendants des certifications confirmant que le poisson provient de sources légales et de pêcheries bien gérées.

Les normes du Marine Stewardship Council (MSC) sont les plus connues. La stratégie du MSC consiste à s'adresser directement à l'industrie. Jusqu'à présent, toutes les pêcheries certifiées se conformaient déjà pratiquement aux normes du MSC et n'ont eu besoin de procéder qu'à des changements relativement mineurs.

Il n'y a pas d'exemple évident d'investisseurs qui, d'eux-mêmes, aient modifié substantiellement leurs pratiques de gestion afin d'obtenir ultérieurement une certification. Toutefois, les principales marques et enseignes de détail déclarent qu'elles n'acceptent que des produits de la mer bénéficiant d'une certification indépendante, ce qui pourrait suffire à susciter les changements souhaités par les fondateurs du MSC.

Les chaînes de supermarchés proposent également des « marques de distributeur », c'est-à-dire des produits vendus sous leur marque plutôt que sous celle du fabricant ou sous une autre marque. Certaines chaînes affirment qu'elles n'achèteront des produits de la mer pour leur marque maison que s'ils proviennent de pêcheries dont la bonne gestion est certifiée.

Si ces questions sociales et environnementales nous préoccupent davantage aujourd'hui, c'est grâce aux campagnes menées par le mouvement écologique. Par exemple, l'ONG Oceana a invité à boycotter la compagnie Royal Caribbean Cruises dans le cadre de sa campagne contre les rejets de produits et de déchets toxiques par les navires de croisière, et elle a obtenu que cette entreprise installe sur tous ses navires des systèmes perfectionnés de traitement des eaux usées.

La campagne a été couronnée de succès. On lit désormais sur le site Web de Royal Caribbean Cruises : « Parce que c'est la mer qui nous fait vivre, et parce que c'est ce qu'il est juste de faire, nous avons beaucoup investi dans des technologies de pointe telles que des systèmes perfectionnés de traitement des eaux usées. »

Diverses campagnes ont directement affecté la pêche ; l'une d'elles visait à protéger les dauphins contre la menace mortelle des filets de pêche au thon.

La démographie et l'évolution du style de vie

Comme l'évoquait Sally Macé, le fait qu'un grand nombre de femmes travaillent a modifié le type d'aliments que nous achetons et la façon dont nous les consommons. Même si les tâches ménagères sont un peu mieux réparties aujourd'hui, l'essentiel du fardeau repose encore sur les femmes. Or, les femmes actives ont peu de temps pour cuisiner, et le repas commun traditionnel pris au retour du conjoint appartient désormais au passé en raison des emplois du temps souvent divergents des membres de la famille.

La rapidité et la facilité de préparation, ainsi que les plats préparés pour une ou deux personnes, nous semblent aujourd'hui essentiels. Le *fish and chips* n'est qu'un exemple de l'influence précoce des pêcheries sur la vente au détail des aliments. Il faut également évoquer la contribution de Clarence Birdseye, l'inventeur d'une méthode industrielle permettant de congeler rapidement les poissons, sur le modèle de ce que font les Inuits, ainsi que d'une grande partie des mécanismes qui ont rendu possible la vente à grande échelle de produits congelés. Par un coup de génie marketing, l'entreprise de Birdseye (qu'il avait alors vendue à General Foods) fournissait aux commerces les congélateurs à couvercle vitré permettant de présenter et de vendre les produits.

Autre changement relevé par Sally : l'essor de la cuisine de rue. « À l'époque, on ne pouvait pas acheter de plats chauds à emporter, et les adolescents n'avaient évidemment pas les moyens d'aller au restaurant. Nous allions donc acheter quelque chose à la dame du square, puis nous trouvions un endroit proche pour le manger, ou bien nous l'emportions à la maison. »

Dans de nombreux pays de l'OCDE, le nombre de repas pris à l'extérieur a augmenté de façon marquée. C'est l'un des changements majeurs touchant la vente au détail des aliments : même si les aliments restent pour l'essentiel consommés au domicile, les goûts et les attentes des clients n'en sont pas moins modifiés, ils sont par exemple plus familiers avec les nourritures de différentes cultures. Les détaillants essaient de tirer profit de cette tendance, car, selon une étude de l'IGD, un institut britannique spécialisé dans l'industrie alimentaire, près de 80 % des clients souhaitent que les super-

marchés en fassent plus pour leur donner l'impression de manger à l'extérieur lorsqu'ils mangent à la maison.

Beaucoup de femmes étant actives, le nombre de ménages à deux revenus a augmenté, et ces personnes, tout comme celles qui vivent seules, contribuent beaucoup à la croissance du marché des repas préparés, notamment pour les produits haut de gamme. Les consommateurs aux revenus les plus élevés apprécient particulièrement les repas réfrigérés, perçus comme plus frais et de meilleure qualité que les produits en conserve ou congelés. Quant aux familles, elles préfèrent toujours acheter des repas congelés.

Les repas préparés en conserve sont les grands perdants de l'évolution des marchés : non seulement on considère qu'ils n'ont pas autant de goût que les produits concurrents, mais ils n'ont pas la réputation d'être sains. Le poisson en conserve résiste mieux à ce recul que les produits à base de viande.

Les produits du poisson bénéficient de l'augmentation de la demande pour des produits alimentaires sains. La pêche est une industrie photogénique ; l'image d'un chalutier luttant contre les vagues évoque la nature, la vigueur et la bonne santé. La mode des compléments d'acides gras oméga-3 et l'accent mis dans les médias sur les bienfaits d'une alimentation riche en produits de la mer favorisent la vente de poisson et même de produits du poisson hautement transformés.

Le choix des consommateurs n'est pas seulement influencé par leurs revenus et leurs goûts ; les préoccupations morales deviennent un facteur important. Cela n'a rien de nouveau dans l'industrie de la pêche. Au Moyen Âge, déjà, la pêche commerciale a connu un essor considérable lorsque l'Église catholique a interdit la consommation de viande à certains moments de l'année. De nos jours, comme nous y avons déjà fait allusion en évoquant les campagnes de boycottage et la question du développement durable, l'industrie de la pêche fait souvent l'actualité en raison de la surpêche ou de certaines méthodes de capture.

La question du changement climatique gagne également en importance, comme en témoigne la popularité croissante des expressions « kilomètre-aliment » et « empreinte carbone ». Cependant, les effets sur la vente au détail de poisson pourraient être

contradictoires. Pour commencer, ces concepts sont souvent présentés de façon très simplifiée. Ainsi, le transport n'est pas le seul facteur qui ait un impact environnemental. Un produit cultivé à des milliers de kilomètres peut être globalement moins dommageable qu'un produit local nécessitant une grande quantité de pesticides et d'engrais.

Concernant le poisson, les consommateurs pourraient se détourner des produits transformés importés qui parcourent de longues distances. Mais, en remplaçant la viande par du poisson, ils réduiraient l'empreinte environnementale de leur alimentation. Comme l'écrivent Christopher Weber et Scott Matthews en conclusion d'un article publié dans la revue *Environmental Science & Technology* : l'éventail de l'intensité en gaz à effet de serre (GES) est très large selon les groupes d'aliments ; en moyenne, l'intensité en GES de la viande rouge est environ 150 % plus élevée que celle du poulet ou du poisson. Pour réduire l'empreinte sur le climat liée à l'alimentation d'un ménage moyen, il semble donc plus efficace de changer ses habitudes alimentaires que d'acheter local.

Les pêcheries se distinguent

Nombre des questions évoquées dans ce chapitre, comme l'évolution des goûts des consommateurs ou les chaînes de valeur mondiales, seraient abordées d'une façon similaire pour toute autre industrie. Cependant, les pêcheries se distinguent sur au moins un point. Les flottes de pêche ne peuvent jamais être sûres de leur approvisionnement en poisson, et leur accès à cette ressource essentielle est incertain.

Ce n'est pas le cas des autres industries. Dans l'informatique, par exemple, des incendies ont détruit ces dernières années de grandes usines de processeurs ou d'autres composants essentiels. Mais les clients savaient que l'interruption serait temporaire et que la production finirait par reprendre. Entre-temps, ils se sont tournés vers d'autres fournisseurs.

En revanche, lorsque les stocks de poissons s'effondrent, il se peut qu'ils ne se reconstituent jamais, quelles que soient les sommes qu'on y consacre. On peut certes développer d'autres ressources – le lieu de l'Alaska a jusqu'à un certain point remplacé la morue – et exploiter de plus en plus d'espèces mais le problème réapparaîtra tôt ou tard.

La pêche entretient également une relation spécifique avec le progrès technique. Dans les autres industries, il suffit de meilleures machines et de méthodes plus efficaces pour accroître la production tant qu'il y a une demande. Dans les pêcheries, cette augmentation peut n'être que temporaire : en cas de mauvaise gestion, le progrès technologique peut tout bonnement aggraver la surpêche.

Cela explique que la plupart des investissements soient le fait des transformateurs de produits du poisson et que peu d'investisseurs s'intéressent au secteur de la capture. Même les grandes compagnies qui avaient investi dans ce secteur le quittent : l'une des plus importantes, Unilever, l'a fait au milieu des années 90 (à peu près à l'époque où elle participait à la fondation du MSC). Pour prendre un autre exemple, le nombre de thoniers battant pavillon américain a diminué dans le Pacifique : certains ont été vendus à des entreprises étrangères lorsqu'il est devenu courant de sous-traiter la mise en conserve du thon en Asie du Sud-Est.

Lorsque des entreprises décident de se développer internationalement en investissant dans la capture, elles sont souvent confrontées à des réglementations visant à réserver les ressources locales aux pêcheurs locaux. Pour contourner ces obstacles, elles passent par des entreprises locales, recourent à l'exploitation commune, à des accords de service et à des accords d'exploitation des navires. Elles appliquent également un principe qui constituerait une excellente ligne directrice au plan local comme à l'échelle mondiale : elles privilégient les pêcheries bien gérées et disposant de stocks fiables, plutôt que les profits à court terme dans des zones de pêche vouées à disparaître.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur l'Internet

Pour une introduction aux travaux de l'OCDE sur les pêcheries, visitez www.oecd.org/fisheries.

Publications

L'impact de la mondialisation sur la pêche et l'aquaculture: Défis et opportunités (2010 ; français à paraître) :

Les marchés mondiaux des pêcheries ont considérablement changé ces dernières décennies, donnant lieu à des interactions croissantes à travers les pays et les continents. Ce changement a entraîné des bénéfices significatifs pour l'économie mondiale, tout en posant certains défis aux politiques gouvernementales. Pour les relever sans compromettre les avantages procurés par les interactions des marchés, il est essentiel de développer et d'appliquer des cadres de gestion des pêcheries et des stratégies en matière d'aquaculture qui s'adaptent à la mondialisation sans nuire à la durabilité des ressources.

Globalisation and Fisheries: Proceedings of an OECD-FAO Workshop (2008, uniquement en anglais)

La mondialisation est au cœur de l'industrie de la pêche : les poissons peuvent être pêchés ou élevés, puis transformés et enfin consommés dans trois régions différentes. Cet atelier, rassemblant pêcheurs, transformateurs, consommateurs, ONG et chaînes de vente au détail, ainsi que des experts gouvernementaux et des universitaires, s'est penché sur le processus de mondialisation des pêcheries en soulignant les questions clés auxquelles les décideurs publics doivent s'attaquer afin que l'on puisse saisir les opportunités ainsi créées, tout en prévenant les risques de façon appropriée.

Autre lecture conseillée

RSE et commerce : informer les consommateurs sur les conditions sociales et environnementales de la production dans une économie

mondialisée, Document de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n° 47, Barbara Fliess *et al.* (2007) :

Cette étude analyse les stratégies d'information au moyen desquelles les consommateurs sont renseignés sur les conditions sociales et environnementales de production (certification et labels, rapports publiés par les entreprises, guides du consommateur et marketing institutionnel) pour déterminer comment ces méthodes sont employées pour informer les consommateurs dans certains secteurs où les produits s'échangent à l'échelle mondiale, notamment la pêche.

AUTRES SOURCES

Impacts of globalization on fisheries (FAO)

Si la mondialisation n'est pas propre aux pêcheries et à l'aquaculture, elle affecte néanmoins ces deux secteurs par de très nombreux aspects. Cette page Web examine les effets positifs et négatifs que la mondialisation a sur les pêcheries et décrit les mesures déjà adoptées et les solutions possibles aux problèmes existants. www.fao.org/fishery/topic/13312/en

Globalized Trade and the Macroeconomics of Capture Fisheries, Woodrow Wilson International Center for Scholars, Environmental Change and Security Program Conference, 22 février 2007

Le commerce des produits des pêcheries est de plus en plus mondialisé, et l'essentiel des protéines et des bénéfices économiques se déplacent du sud vers le nord. Qui sont les gagnants et les perdants de cette mondialisation ? Quelles sont les tendances clés des subventions aux pêcheries, des tarifs douaniers et des autres mesures liées aux échanges et au marché ? Comment ces tendances contribuent-elles à la surcapacité ? Autant de questions abordées lors de cette conférence.

Voir la vidéo à l'adresse www.wilsoncenter.org/index.cfm?topic_id=1413&fuseaction=topic.s.event_summary&event_id=219202

7



Les subventions peuvent contribuer au développement de la pêche en finançant la gestion, la recherche, les améliorations technologiques et d'autres activités menées dans l'intérêt commun. Mais elles peuvent aussi avoir des effets néfastes en encourageant la construction d'un nombre trop élevé de navires ou en rendant rentable la poursuite de la pêche au risque de nuire aux stocks. Les subventions peuvent également donner un avantage indu aux pêcheurs des pays qui peuvent se les permettre. Il est malgré tout difficile de dégager un accord sur une approche plus rationnelle et durable des subventions, et il est également difficile d'amener les pays à s'entendre sur la définition même de ce qu'est une subvention.



Accros
à l'aide ?

En guise de préambule...

Le 4 juin 2008, à Bruxelles, le siège de l'Union européenne est encerclé par la police anti-émeute. Des milliers de marins-pêcheurs, principalement originaires de France et d'Italie, manifestent pour demander à la Commission de les aider à faire face à l'augmentation soudaine du coût des carburants due aux prix records atteints par le pétrole.

Sauveur Liguorei, un patron-pêcheur venu de Sète, dans le sud de la France, explique les raisons de leur colère à la télévision belge (RTBF) : « Notre ministre nous a proposé une série d'aides, mais celles-ci ne sont pas compatibles avec les normes européennes. Nous sommes donc là pour demander à tous ces bureaucrates de nous écouter. C'est nous qui les payons ! »

Giuseppe, un pêcheur italien venu de Pescara, déclare au quotidien *Le Soir* : « Cela fait un mois que je perds de l'argent à cause du coût du carburant, on ne peut pas continuer comme cela. Le prix de vente du poisson ne suffit plus à couvrir les charges. »

Comme l'affirme Sauveur Liguorei, ce sont bien les contribuables qui paient les salaires des bureaucrates. Mais les contribuables des pays de l'OCDE dépensent également 6 milliards de dollars par an en aides financières à l'industrie de la pêche. À l'échelle mondiale, il faudrait sans doute multiplier ce chiffre par trois mais il est difficile de connaître les montants exacts des subventions.

► Dans ce chapitre, nous verrons comment sont définies les subventions, tout en expliquant pourquoi leur valeur diffère selon les estimations. Puis nous examinerons leurs impacts – notamment économiques – sur l'industrie de la pêche et les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de les réformer. Pour commencer, voyons pourquoi les subventions attirent autant l'attention.

Les subventions à l'ordre du jour

Certains gouvernements ont commencé à accorder des subventions au secteur de la pêche dans les années 30, et la pratique s'est généralisée dans les années 40 afin de soutenir la reconstruction

des flottes détruites durant la Seconde Guerre mondiale et d'améliorer l'approvisionnement en nourriture. Cependant, dès le milieu des années 60, l'OCDE exhortait ses pays membres à faire preuve de prudence dans l'octroi de subventions et attirait l'attention sur les liens existants entre subventions et surpêche.

Mais il a fallu encore trois décennies avant qu'on s'intéresse de plus près à ces subventions. En 1993, la FAO estimait qu'elles étaient en grande partie responsables du déficit de 54 milliards de dollars de l'industrie de la pêche (la différence entre ses revenus et ses coûts estimés). En 1998, la Banque mondiale publiait leur première estimation majeure à l'échelle mondiale et parvenait à une fourchette comprise entre 14 et 20 milliards de dollars. D'autres organisations internationales, comme l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique) commencèrent aussi à débattre de cette question.

Les ONG de protection de l'environnement ont joué un rôle important dans le débat sur les subventions aux pêcheries ; en particulier, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a activement contribué à combler les manques de données. Son inclusion dans l'Agenda de Doha, le cycle de négociations commerciales de l'OMC, a mis la question au premier plan du débat sur la politique internationale des pêcheries. En 2001, lors de sa quatrième Conférence ministérielle, l'OMC a entrepris de « clarifier et améliorer [ses] disciplines concernant les subventions aux pêcheries, en tenant compte de l'importance de ce secteur pour les pays en développement ».

Puis, en 2002, au Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, les pays ont été invités à « éliminer les subventions qui contribuent à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et aux surcapacités, tout en menant à terme les efforts entrepris au niveau de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour clarifier et améliorer ses disciplines concernant les subventions aux pêcheries ». L'OMC a réitéré ces engagements dans sa Déclaration ministérielle adoptée en 2005 à Hong-Kong (OMC, 2005).

Les négociations menées dans le cadre de l'OMC nécessitant des bases analytiques rigoureuses, de nouveaux efforts ont été déployés pour mieux comprendre les impacts de ces subventions sur la durabilité des ressources et le commerce. Des recherches universitaires ont complété les travaux de l'OCDE, du Programme des Nations

Unies pour l'environnement (PNUE) et de la FAO. Le WWF a également continué de réunir des forums d'experts et de présenter des propositions détaillées de réglementation en matière de subventions.

Au moment d'écrire ces lignes, le cycle de Doha est en suspens et l'avenir des négociations sur les subventions aux pêcheries est incertain. Cependant, l'ensemble des données et des analyses ont considérablement modifié le débat. On convient désormais que ces subventions peuvent avoir des effets indésirables sur le secteur de la pêche et sur les stocks de ressources, et qu'il est nécessaire de s'y attaquer dans le cadre de forums organisés au niveau national, régional et international. Dans une contribution aux discussions menées à l'OMC en 2008, le WWF dressait un constat accablant :

« Les subventions inappropriées [...] sont au nombre des facteurs qui participent à la crise mondiale d'épuisement des pêcheries [...] Dans la Méditerranée, l'une des plus riches pêcheries mondiales de thon rouge a été fermée, victime de la surpêche menée par des flottes hautement subventionnées ; la pêcherie historique de morue de l'Atlantique Nord-Ouest reste fermée après des années de surpêche subventionnée ; dans l'océan Indien, des flottes subventionnées exercent une pression croissante sur le thon et d'autres stocks précieux, loin de leurs zones de pêche traditionnelles ; au large des côtes africaines, dans leurs propres pêcheries nationales, les pêcheurs locaux font face à la concurrence de navires étrangers subventionnés, dont beaucoup pratiquent la pêche illégale » (WWF, 2008).

Définition et évaluation des subventions

S'il y a un consensus sur la nécessité de réévaluer les programmes de subventions, on ne s'accorde pas vraiment sur ce qui constitue une subvention. De façon très générale, tout engagement d'un gouvernement conçu pour accroître la rentabilité de biens ou de services est une subvention. La seule définition légalement adoptée au plan international figure dans l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (ASMC) de 1999 de l'OMC. Selon l'article 1 de l'ASMC, une subvention est « réputée exister [si] une contribution financière des pouvoirs publics ou de tout organisme

public » confère un avantage. Cela recouvre notamment les cas suivants :

- ▶ l'intervention des pouvoirs publics sous la forme de transferts directs de fonds (par exemple sous la forme de dons, prêts ou participations au capital social) ou de transferts directs potentiels de fonds ou de passif (par exemple des garanties de prêt) ;
- ▶ les recettes publiques normalement exigibles sont abandonnées ou ne sont pas perçues (par exemple dans le cas des incitations fiscales telles que les crédits d'impôt) ;
- ▶ les pouvoirs publics fournissent des biens ou des services autres qu'une infrastructure générale, ou achètent des biens.

La définition de l'OCDE des subventions (ou « concours publics ») inclut les subventions telles que les définit l'OMC ainsi que les transferts liés aux dépenses de gestion, de recherche et de police des pêches, aux accords d'accès aux pêcheries et aux infrastructures spécifiques. En principe, elle inclut également le soutien des prix du marché, mais, pour cette variable, les données sont rarement disponibles.

La FAO et d'autres analystes utilisent une définition bien plus large. À leurs yeux, toutes les interventions des pouvoirs publics (ou même l'absence d'intervention) ayant une valeur économique et une incidence sur l'industrie de la pêche constituent une forme de subvention. Cela inclut la fourniture de services, les transferts financiers directs et indirects (comme les exonérations fiscales) ; les réglementations (comme les contingents d'importation, les réglementations de l'investissement direct, les réglementations concernant les engins de pêche) ; le manque d'interventions publiques (comme la liberté d'accès aux zones de pêche, le défaut de mesures de gestion ou une police des pêches inadaptée).

L'estimation de la valeur des subventions varie beaucoup selon la définition utilisée : les chiffres du tableau ci-dessous vont d'un peu plus de 1 milliard à 54 milliards de dollars. Il est difficile de comparer ces estimations, car elles reposent sur des sources de données, des méthodologies, des échelles de temps, des zones géographiques et des définitions différentes. Les chiffres les plus récents sont ceux de l'OCDE (ils vont jusqu'en 2006). L'estimation de l'OCDE – un

peu plus de 6 milliards – est l'une des plus basses, mais elle couvre uniquement ses pays membres.

Dans la pratique, l'analyse s'appuie essentiellement sur les définitions les plus étroites ; il est en effet problématique d'attribuer une valeur économique à de nombreuses interventions couvertes par les définitions les plus larges.

Résumé des estimations des subventions aux pêcheries

Source	Échelle de temps	Définition des subventions	Couverture géographique	Estimation	Source des données et méthodologie
FAO (1993)	1992	..	Mondiale	54 milliards	Différence entre les revenus et les coûts estimés du secteur mondial de la pêche.
Milazzo (1998)	1996	Définition de l'OMC (plus coûts de gestion non recouvrés)	Mondiale	14 à 20,5 milliards	D'après les informations budgétaires officielles (Chine, UE, Japon, Norvège, Russie, États-Unis) extrapolées à l'échelle mondiale. Plus estimations des coûts de gestion non recouvrés auprès de l'industrie.
OCDE (2000 et rapports annuels)	1996-2006 (en cours)	Transferts financiers des pouvoirs publics, d'après la définition de l'OMC	Pays de l'OCDE	6,2 milliards (données 2006)	Données annuelles recueillies auprès des pays membres de l'OCDE. Exclut la plupart des exonérations de taxes sur les carburants et des aides au niveau infranational.
APEC (2000)	1996	Politiques et programmes de soutien	APEC	12,6 milliards	Données tirées d'études portant sur les pays de l'APEC et d'entretiens avec des fonctionnaires gouvernementaux.
Khan <i>et al.</i> (2006)	2000	Subventions non liées aux carburants	Pays développés Pays en développement	13,4 milliards 12,3 milliards	Données sur 11 types de programmes de subvention compilées à partir de sources primaires, de la « littérature grise », d'Internet et d'articles de journaux. Données estimées quand seules des données qualitatives sont disponibles.
Sumaila <i>et al.</i> (2008)	2000	Subventions liées aux carburants	Pays développés Pays en développement	3,02 à 7,02 milliards 1,16 à 1,51 milliard	Données sur les exonérations de taxes sur les carburants compilées à partir de sources primaires, de la « littérature grise », d'Internet et d'articles de journaux. Données estimées quand seules des données qualitatives sont disponibles.

Les effets économiques (et autres) des subventions

L'effet le plus immédiat des subventions aux pêcheries est d'augmenter les revenus des entreprises de pêche ou de réduire leurs coûts ; ces subventions peuvent représenter une part significative de la valeur d'une prise. Néanmoins, les transferts au secteur de la pêche peuvent également avoir des effets à l'échelle de l'ensemble de l'économie. Ceux-ci ont peu retenu l'attention dans le débat, principalement parce qu'ils sont généralement régionaux et que les pêcheries occupent une place restreinte dans de nombreux pays.

Ces impacts dépendent essentiellement de l'état des stocks, du système de gestion adopté et de l'efficacité de l'application des réglementations. Dans le cas des pêcheries « à accès libre », où chacun peut pêcher sans limites, les subventions constituent clairement une option médiocre, à la fois sur le plan économique et en termes de durabilité des ressources.

En réduisant les coûts, les subventions attirent davantage de navires dans la pêche (nouveaux navires et navires existants). Dans un premier temps, ils peuvent accroître leurs revenus. À long terme, cependant, les prises diminuent, les coûts augmentent, car les navires doivent rester plus longtemps en mer, et la rentabilité baisse.

Les stocks de poissons sont également affectés, chacun pêchant autant que possible et aussi vite que possible pour empêcher ses rivaux de profiter des ressources. Les mesures de limitation des captures totales (pêcheries « à accès libre réglementé ») ne permettent pas d'enrayer cette course au poisson : les prises possibles étant moins importantes, les pêcheurs se livrent à une concurrence plus intense.

Dans les pêcheries gérées selon un système de droits d'accès, tels que des droits individuels de capture transférables ou des parts d'effort de pêche, les effets indésirables des subventions sont notablement réduits.

Dans ces systèmes, les pêcheurs détiennent des parts d'un quota total ; ils n'ont donc pas besoin de se dépêcher de capturer le poisson avant leurs concurrents. Les subventions entraînent une augmentation des bénéfices dans le secteur, qui aboutit à une augmentation de la valeur marchande des quotas individuels s'ils sont transférables, c'est-à-dire si les pêcheurs qui les détiennent peuvent les vendre à d'autres. Et comme on peut fixer le quota à un niveau qui assure la durabilité, l'impact sur les stocks devrait être négligeable ou positif. Dans un tel cas, la subvention sera un pur transfert des contribuables vers l'industrie de la pêche.

« Il est difficile d'atteindre l'objectif d'une réduction de l'effort de pêche en continuant à subventionner la modernisation de la production ou l'augmentation de la productivité. La modernisation des outils de production et l'augmentation de la productivité ont une forte incidence sur l'effort de pêche et donc sur la déplétion des stocks halieutiques. De plus, les bénéfices économiques pour les pays côtiers ne sont pas toujours clairs. »

Cohérence des politiques en matière de développement dans le secteur des pêches en Afrique de l'Ouest (2008)

Dans la pratique, il est cependant rare que le respect des règles soit parfaitement assuré, si tant est que cela arrive. L'introduction de subventions dans une pêcherie apparemment bien gérée peut être dommageable, et le problème ne se pose pas seulement avec les systèmes de subventions fondés sur des quotas individuels. Même des subventions apparemment utiles peuvent se révéler contre-productives. C'est le cas des programmes de rachat, qui visent à réduire une capacité excédentaire, alors que les pêcheurs attendent des pouvoirs publics qu'ils couvrent les pertes liées à des investissements excessifs dans les navires, tout en prenant leurs décisions d'investissement en fonction des subventions anticipées, plutôt que de la viabilité économique et écologique réelle des zones de pêche.

Cela peut aussi avoir des effets à l'échelle de l'ensemble de l'économie. Afin de réaliser des profits à court terme, des investisseurs extérieurs au secteur peuvent décider d'investir dans les pêcheries plutôt que dans d'autres secteurs de l'économie où les bénéfices seraient plus durables pour l'ensemble de la société. Et l'effet global peut même être négatif si les subventions aggravent l'épuisement des stocks de poissons, accélérant ainsi le déclin du secteur.

Les aides financières ne visent pas toujours à améliorer les pêcheries en tant que telles ; elles peuvent avoir d'autres objectifs, par exemple soutenir les communautés locales ou préserver des traditions. Mais de tels objectifs sont rarement énoncés de façon explicite dans les programmes, d'où la difficulté de savoir ce qu'ils signifient concrètement et si on les atteint réellement.

Par exemple, subventionner la construction ou la modernisation de navires de pêche n'est pas nécessairement le moyen le plus rentable d'atteindre des objectifs de développement régional tels que la préservation du secteur de la construction navale. En réalité, si des pays accordent des subventions aux pêcheries dans le but de soutenir des politiques sociales ou de développement, alors que de nombreux stocks de poissons sont surexploités, cela ne peut que nuire à leurs objectifs de développement à moyen et long terme.

Donner directement ces sommes aux communautés de pêcheurs peut s'avérer plus efficient : elles peuvent ainsi décider elles-mêmes de la meilleure façon de gérer leurs affaires. L'argent peut également être mieux investi s'il sert à encourager la participation

des pêcheurs aux systèmes de gestion, à faire appliquer les décisions de gestion des pêcheries ou à aider leurs travailleurs à acquérir de nouvelles compétences.

À court terme, les subventions peuvent être profitables aux travailleurs des pêcheries pris individuellement, mais ce n'est pas nécessairement le cas à long terme. Lorsque l'économie se porte bien, on prête en effet peu d'attention au soutien dont bénéficient des industries relativement petites qui, autrement, disparaîtraient ou feraient face à une restructuration majeure. En revanche, lorsque les temps sont plus difficiles, cette aide peut subir des coupes drastiques, et ce sans grand préavis, prenant ainsi de court ceux qui se fiaient au soutien des pouvoirs publics pour développer d'autres options. L'argent est donc souvent dépensé de façon plus avisée s'il aide ces travailleurs à acquérir de nouvelles compétences et à saisir de nouvelles opportunités.

Subventions aux pêcheries, échanges et cycle de Doha

Les aides financières aux pêcheries pourraient avoir des effets sur le commerce international même s'il est difficile d'évaluer l'impact global. Grâce aux subventions, certains pêcheurs peuvent prendre pied dans des marchés où ils n'entreraient pas et avoir accès à des ressources qui seraient autrement peu rentables. Entre autres conséquences, cela permet à des flottilles industrielles de pêcher dans des eaux lointaines, au détriment des pêcheurs locaux. Cette concurrence subventionnée peut empêcher les entreprises locales d'exporter une plus grande partie de leurs produits.

Certaines questions relatives aux échanges internationaux et à la concurrence dans l'industrie de la pêche, dont les subventions aux pêcheries, ont été débattues lors des discussions commerciales du cycle de Doha. Les décideurs publics ont ainsi mieux pris la mesure des complexités et des exigences de la réforme des subventions. Ces discussions ont également fait œuvre pionnière en apportant une forte dimension environnementale aux négociations multilatérales

sur le commerce international. Les pêcheries sont donc devenues un banc d'essai pour l'intégration des objectifs commerciaux et environnementaux dans le système de l'OMC. Les résultats des négociations sur les subventions aux pêcheries pourraient même tenir lieu de précédent pour de futures négociations dans d'autres secteurs (s'il y en a).

Il reste cependant de nombreuses questions délicates à résoudre dans le cadre des négociations. Par exemple, quelle doit être l'ampleur de l'interdiction des subventions ? De l'avis général, les subventions directes au capital et aux coûts d'exploitation contribuent à la surcapacité et à la surpêche. Mais qu'en est-il de celles qui y contribuent de façon moins directe, comme les subventions aux infrastructures portuaires ou le soutien aux revenus ? La question est âprement débattue.

Autre question controversée : comment élaborer des critères de durabilité dont le respect serait une condition préalable à l'octroi de certains types de subventions, et comment appliquer ces critères ? De plus, il est largement admis dans le cadre des négociations que le système de gestion et l'efficacité de la police des pêches auront un effet significatif sur l'impact potentiel des subventions.

Le traitement spécial réservé aux pays en développement est un thème central des négociations de l'OMC. Le défi consiste à leur accorder un « espace politique » suffisant pour qu'ils soient en mesure de développer leur propre industrie de la pêche, tout en minimisant les impacts sur la durabilité des ressources et en évitant que toute augmentation de la capacité ait des effets négatifs sur les pêcheries internationales.

Des expressions telles que « pays en développement » sont utiles lorsqu'on parle de façon très générale, mais elles sont de moins en moins pertinentes pour décrire un groupe de pays partageant les mêmes caractéristiques et les mêmes intérêts.

L'expression « pêcheurs des pays en développement » évoque l'image de menues embarcations et de petits villages de pêche dispersés le long de la côte. Dans les négociations de l'OMC, elle englobe en réalité de grandes puissances du secteur de la pêche comme la Chine et l'Inde, dont les gigantesques navires-usine et les

flottes de grands chalutiers rivalisent avec leurs concurrents venant de « pays développés » et parfois même les surpassent. Que ces pays puissent être exemptés des disciplines concernant les subventions aux pêcheries pourrait poser problème.

Si l'avenir du cycle de Doha reste incertain, les négociations sur les subventions aux pêcheries ont fait des progrès notables. Alors qu'elles suscitaient initialement un grand scepticisme, on s'accorde à présent sur un cadre général pour aller de l'avant. Des questions difficiles restent encore à régler, mais les négociations de l'OMC ont permis de focaliser les analyses et la réflexion politique sur les bénéfices potentiels d'une réforme.

Réformer les subventions

Comme l'atteste le cycle de Doha, les appels à la réforme des subventions se font davantage entendre depuis deux décennies, au plan national comme au plan international. Les contraintes pesant sur les finances publiques, les campagnes menées par les ONG, l'effondrement des stocks de poissons et la faible rentabilité du secteur ont montré que le *statu quo* n'est plus envisageable. Toutefois, si admettre le problème est une chose, s'entendre sur ce qui doit être fait, puis passer à l'action en est une autre, surtout si existent des conséquences négatives pour certains.

À bien des égards, les pêcheries sont un exemple typique des problèmes d'économie politique rencontrés lorsqu'on réforme une politique. Le secteur de la pêche est constitué de groupes relativement concentrés qui ont tout intérêt à maintenir le *statu quo* et à résister à toute réduction des subventions. Les coûts de la réforme des subventions sont plutôt élevés, alors que ses bénéfices (en termes de réduction des dépenses publiques) sont distribués de façon très large à l'ensemble des contribuables. Les bénéficiaires des subventions ont donc fortement intérêt à défendre une politique qui, pour l'essentiel, n'a aucune importance aux yeux du reste de la population.

En conséquence, le groupe qui tire profit du *statu quo* – celui qui reçoit les subventions – est perçu comme politiquement « fort », tandis que ceux qui y perdent – le reste de la population – sont perçus comme politiquement « faibles ». Cette répartition inégale des gains et des pertes associés au changement entrave les efforts de réforme et renforce le *statu quo*.

Le résultat en est souvent des protestations de la part d'un petit nombre de personnes ayant beaucoup à perdre, comme celles citées en début de chapitre.

Malgré ces difficultés, la réforme des subventions est possible et se traduit par une durabilité, une rentabilité et un dynamisme accrus du secteur, comme le démontrent les expériences menées dans un grand éventail de pays.

En Norvège, par exemple, le secteur de la pêche a connu dans les années 80 une série de crises liées aux ressources – faible rentabilité, capacité excédentaire de nombreuses flottes et niveaux élevés des subventions –, qui a amené le gouvernement à apporter des changements fondamentaux au fonctionnement des pêcheries. Les subventions ont été réduites drastiquement, passant de plus de 1,3 milliard de couronnes au début des années 80 à moins de 200 millions en 1994 et seulement 50 millions en 2006.

La réforme a également touché la gestion même des pêcheries : passage d'un système à accès libre à un système à accès fermé, introduction graduelle de mesures de gestion fondées sur le marché et adoption d'un régime de permis appliqué de façon rigoureuse. Au total, le secteur de la pêche norvégien a gagné en autonomie et en souplesse : il génère maintenant des profits au lieu de dépendre de l'argent public.

À partir de 2002, l'UE a entrepris de réformer sa Politique commune de la pêche (PCP), répondant ainsi au besoin croissant de réforme. Si ces réformes n'ont pas notablement réduit le montant total des subventions, elles ont ciblé les conditions auxquelles elles peuvent être accordées. Elles ont en particulier privilégié le passage à des pratiques « plus vertes », notamment à travers l'interdiction des subventions à la construction navale, en 2005, et le renforcement des contrôles sur les subventions à la modernisation des navi-

res, afin d'empêcher que les subventions n'entraînent une augmentation de la capacité totale de pêche. Ces principes ont ensuite été entérinés dans le Fonds européen pour la pêche (FEP), entré en vigueur en 2007.

À court ou à long terme

Intrinsèquement, les subventions ne sont ni bonnes ni mauvaises. On y recourt pour apporter des services en matière de recherche, de gestion et d'application des règles que ne fourniraient pas nécessairement les forces du marché. Elles peuvent également aider l'industrie à faire face à des problèmes temporaires lors d'une restructuration.

En dehors de ces cas, leur raison d'être n'est pas évidente. Elles sont souvent le principal instrument utilisé pour s'attaquer à des problèmes sociaux ou à des enjeux de développement régional, qui gagneraient à être abordés à travers un ensemble de politiques, couvrant notamment l'économie, l'emploi et l'environnement, où les subventions joueraient seulement un rôle mineur et temporaire.

Les subventions peuvent même aggraver les problèmes en entretenant des pratiques non durables. À court terme, les transferts accroissent les profits de l'industrie ; à plus long terme, ils se traduisent la plupart du temps par un nombre excessif de pêcheurs qui traquent un nombre trop faible de poissons, et ce seulement grâce à l'aide gouvernementale.

Lorsqu'il s'agit d'influer sur la politique de la pêche, l'industrie est mieux organisée que les groupes qui essaient d'éliminer les subventions ou militent pour d'autres causes que l'industrie estime contraires à ses intérêts. Cependant, les choses sont en train de changer. Les pressions exercées par les ONG ont déjà induit un changement de vocabulaire et l'adoption de la « durabilité », au moins sur le papier. Il est possible de s'appuyer sur ces avancées et de favoriser un réel changement en convainquant les pêcheurs que les subventions font souvent partie du problème, et non de la solution.

Les subventions aux pêcheries

Subventions aux prix : Certains pays paient un montant donné pour chaque kilo de poisson débarqué, ou garantissent un prix minimum. Ce type de subvention ne va pas entièrement aux pêcheurs ; les acheteurs peuvent aussi en bénéficier. Grâce à ces subventions, il reste rentable de continuer à pêcher même lorsque les prix du marché sont bas.

Subventions à l'exploitation : De nombreux gouvernements accordent des prêts pour la construction de navires ou la modernisation de leur équipement, ou offrent d'autres types d'aide au titre des coûts du capital tels que des exonérations fiscales ou des garanties de prêts. Les coûts de carburant (la raison des manifestations évoquées plus haut) représentent une part importante des subventions sur les coûts variables.

Globalement, il faut en moyenne 620 litres de carburant pour capturer une tonne de poisson. La pêche est probablement la seule industrie dont le rendement énergétique diminue : pour maintenir le niveau de leurs prises, les navires doivent aller plus loin en mer, y rester plus longtemps, tirer des filets plus grands et croiser dans des eaux moins poissonneuses.

En permettant aux entreprises d'agir ainsi sans faire faillite, les subventions au carburant contribuent à un cercle vicieux qui aggrave le problème : il faut toujours plus de carburant pour pouvoir continuer à pêcher. Les pouvoirs publics peuvent également subventionner d'autres coûts variables (assurances ou appâts, par exemple).

Désarmement des navires et départs à la retraite : De nombreux pays ont payé des primes aux propriétaires pour qu'ils retirent leurs navires de la pêche. Parfois, la destruction du navire est exigée ; dans d'autres cas, les propriétaires sont autorisés à le vendre dans une autre pêche. L'objectif est triple : dédommager de leur perte les propriétaires des navires et les détenteurs de licences ; améliorer la rentabilité de ceux qui restent dans l'industrie ; et reconstituer les stocks.

Payer les travailleurs pour qu'ils abandonnent la pêche semble être une pratique moins courante. Les pêcheurs y semblent réticents : à Terre-Neuve, après l'effondrement des stocks de morues, sur 5 000 pêcheurs admissibles, seuls 7 % ont accepté, peut-être en raison de la faiblesse des sommes proposées ou parce qu'ils s'attendaient à ce que les stocks se reconstituent et qu'accepter signifiait quitter la pêche une fois pour toutes.

Infrastructures de pêche : Ce qui fait partie des infrastructures de pêche semble évident (notamment les ports), mais ce n'est pas aussi simple. Les ports de pêche sont aussi utilisés par de nombreux autres types d'embarcations. Subventionner un port de pêche ne revient pas à subventionner les pêcheries, car elles ne sont pas les seules à en bénéficier. Les pouvoirs publics accordent des subventions pour les routes, les aéroports et les chemins de fer, sans qu'elles soient considérées comme des subventions au secteur du transport. Pour compliquer les choses, il arrive que des infrastructures ne soient que partiellement subventionnées, comme dans le cas des navires devant payer des droits de débarquement.

Gestion, recherche et police des pêches : Les profits du secteur étant étroitement liés à la qualité de la gestion des pêcheries, on peut affirmer que la prise en charge par les pouvoirs publics des coûts de gestion des pêcheries, des recherches halieutiques et de la police des pêches correspond à des subventions. Ces coûts de gestion des pêcheries peuvent être significatifs : dans les années 90, à Terre-Neuve, ils étaient compris entre 15 et 25 % de la valeur brute des prises, et ils avoisinaient 10 % en Norvège. Les profits des pêcheries seraient grandement affectés si les entreprises devaient payer tous ces coûts.

Accès aux eaux d'autres pays : Certains pays paient pour que leur flotte soit autorisée à avoir accès à la ZEE d'un autre pays. Certains accords sont sans équivoque. Dans d'autres cas, il est très difficile d'établir si une subvention est versée ou même s'il y a un accord. Un pays peut en effet accorder un droit d'accès à ses eaux en échange d'un avantage qui n'a rien à voir avec la pêche, qu'il soit tangible, comme de l'aide pour construire une route, ou intangible, comme un soutien diplomatique dans des négociations internationales.

Soutien des revenus et assurance chômage : Le soutien des revenus, qui peut cibler les propriétaires de navires ou les équipages, est manifestement une subvention. Il peut prendre la forme d'exonérations fiscales, tandis que l'assurance chômage est pour l'essentiel identique à celle des autres secteurs, même si les pêcheurs peuvent bénéficier d'accords spéciaux passés avec les industries où le travail est saisonnier. Ces subventions n'accroissent guère les revenus des pêcheurs : elles remplacent généralement ce que les propriétaires auraient payé, sans s'y ajouter.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur l'Internet

Pour une introduction aux travaux de l'OCDE sur les pêcheries, visitez www.oecd.org/fisheries.

Publications

Les aides financières au secteur de la pêche : Leurs répercussions sur le développement durable (2006) :

Les gouvernements de l'OCDE dépensent environ 6 milliards de dollars par an pour soutenir le secteur de la pêche. On a souvent établi un lien avec la surpêche et la surcapitalisation ; réformer ce soutien peut aboutir à des meilleurs résultats économiques, environnementaux et sociaux. Ce rapport s'appuie sur les dimensions économiques, environnementales et sociales de ces transferts pour analyser leurs effets dans une perspective de développement durable.

Autre lecture conseillée

Subsidies: A Way Towards Sustainable Fisheries? *Synthèse de l'OCDE (2005, uniquement en anglais) :*

Qu'il soit qualifié de subvention, de soutien ou de transfert public, l'argent public est utilisé pour améliorer la gestion des stocks de poissons, moderniser les flottes de pêche et aider les communautés et les régions qui ne peuvent plus subvenir à leurs besoins grâce à la pêche à développer d'autres activités économiques. À travers ces dépenses, on entend également contribuer à résoudre les problèmes de surpêche et de surcapacité qui touchent de nombreuses composantes de l'industrie de la pêche dans l'OCDE. Les subventions favorisent-elles

réellement l'émergence de pêcheries durables ? Ou encouragent-elles trop de navires et de pêcheurs à rester dans cette industrie qui pourrait dépasser ses capacités à moyen ou long terme ?

AUTRES SOURCES

Introduction à la question des subventions aux pêches, William E. Schrank, FAO, Document technique sur les pêches n° 437 (2003) :

Le professeur Schrank explique la raison de l'intérêt porté aux subventions, indique les différentes définitions correspondantes, précise pourquoi elles sont mises en place et étudie succinctement les difficultés entraînées par leur existence. www.fao.org/docrep/006/y4647f/y4647f00.htm

Sustainability criteria for fisheries subsidies: Options for the WTO and Beyond, PNUE et WWF, Genève (2007) :

Ce rapport définit les conditions – état des pêcheries et pratiques de gestion – auxquelles les gouvernements devraient subventionner les pêcheries. De nombreuses subventions tendent à encourager la surcapacité et la surpêche, et le respect de ces conditions ne suffit pas à éliminer tous les risques. Il peut néanmoins constituer un bon point de départ pour les décideurs publics nationaux et les négociateurs à l'OMC dans leurs efforts visant à imposer des limites et des conditions sensées aux subventions aux pêcheries. Telles sont les questions abordées dans ce rapport commandé conjointement par le PNUE et le WWF. http://assets.panda.org/downloads/unesp_wwf_si_report_final.pdf



Bien que la pêche moderne soit en grande partie à la pointe de la technologie et mondialisée, elle repose toujours sur des communautés où la tradition joue un rôle important et pour lesquelles la pêche représente autant un mode de vie qu'un moyen de subsistance. Le déclin de la pêche peut affecter quasiment tous les membres de ces communautés, qu'ils soient ou non directement impliqués dans la capture ou la transformation du poisson. Le changement est par conséquent difficile, en particulier si les autres industries sont rares dans la région. Mais l'absence de changement peut être bien plus grave : elle peut entraîner l'effondrement de la pêche et le déclin des communautés qui en dépendent.



Des changements de fond



En guise de préambule...

**Que le travail était dur, que les heures étaient longues,
Et nous n'étions pas beaucoup mieux traités ;
Il y avait peu de bonté, mais de nombreux coups de pied,
Pendant que nous chassions les bancs de harengs**

Ewan MacColl, *Les Bancs de harengs (The Shoals of Herring)*

Ewan MacColl ne fait pas dans le sentiment dans cette ballade où il évoque l'apprentissage d'un jeune marin. Beaucoup d'autres artistes se sont inspirés de la vie et du travail des pêcheurs. *The Silver Darlings* de Neil Gunn (où il est également question de harengs) ou *Pêcheur d'Islande* de Pierre Loti sont plus romantiques, mais ces romans, comme de nombreuses descriptions de la pêche, insistent sur la solidarité existant entre des hommes dont les moyens de subsistance dépendent de la mer.

Les pêcheurs doivent pouvoir compter les uns sur les autres ne serait-ce que pour survivre à la rudesse et aux dangers de la vie en mer, tout comme les équipages doivent être assurés que quelqu'un aidera leur famille s'il leur arrive quelque chose. C'est dans ce métier que le pourcentage de tués et de blessés est le plus élevé, du moins dans les pays développés.

Les chansons, les romans et toutes les descriptions de cette profession ont un autre point commun : ils dépeignent un mode de vie qui est menacé, voire disparu, sous l'effet de l'épuisement des stocks, de la modernisation de l'industrie et de la concurrence des fermes piscicoles.

Les autres industries traditionnelles, comme les mines ou le textile, ont fait face à des défis similaires lorsque les principaux employeurs ont mis la clef sous la porte, ce qui a entraîné des pertes d'emplois et des restructurations douloureuses. Le sens du mot « ajustement » semble assez clair : quelque chose ne fonctionne pas exactement comme on le voudrait, on lui apporte quelques changements et cela règle le problème.

En réalité, cet effort d'adaptation peut être traumatisant pour ceux qu'il affecte directement. Non seulement leurs moyens d'existence

disparaissent, alors que les opportunités d'emploi sont faibles ou nulles dans les régions où ils vivent, mais ils ressentent souvent un sentiment de trahison. Ils ont fait tout ce que les pouvoirs publics leur demandaient – investissements dans de nouvelles technologies ou réduction des prises, selon la politique à l'ordre du jour – allant même jusqu'à rejeter du poisson à la mer. Et soudain, c'est terminé : leurs emplois ont disparu.

La réaction est souvent violente. Au printemps 1994, pratiquement tous les grands ports de pêche de la Nouvelle-Angleterre ont été le théâtre d'émeutes ou de manifestations : on venait d'annoncer que le nombre de jours de sortie en mer des navires serait limité. Depuis lors, les pêcheurs de nombreux pays sont régulièrement descendus dans la rue pour faire entendre leur voix.

► Le processus d'ajustement semble plus difficile, plus long et plus conflictuel dans l'industrie de la pêche que dans les autres secteurs. Dans ce chapitre, nous examinerons les objectifs des programmes d'ajustement, ainsi que les outils utilisés pour les atteindre. Nous aborderons également les liens étroits unissant la pêche et les communautés qui dépendent d'elle, ainsi que l'importance de la dimension humaine dans l'ajustement des pêcheries.

L'ajustement est-il vraiment nécessaire ?

La réponse semble évidente. Il suffit de lire le journal ou de regarder les nouvelles pour être au courant des problèmes de l'industrie de la pêche et comprendre qu'il faut faire quelque chose. Ce ne sont pas seulement les stocks de poisson qui sont en train de disparaître, ce sont aussi des emplois, ainsi qu'une source essentielle de nourriture pour des millions de personnes et une source majeure de revenus, en particulier dans les pays en développement.

Les pêcheries représentent jusqu'à 30 % des recettes fiscales de l'État dans les pays d'Afrique de l'Ouest et 7 millions d'emplois en Afrique centrale et de l'Ouest. Selon les chiffres de la FAO, en 1995, le poisson procurait un peu plus de 7 % de l'apport en protéines animales en Amérique du Nord et en Amérique centrale, et plus de

9 % en Europe ; mais ce chiffre dépassait 17 % en Afrique et 26 % en Asie, et il avoisinait 22 % dans les pays à faible revenu ayant un déficit alimentaire tels que la Chine.

L'ajustement – ou l'absence d'ajustement – des pêcheries a de nombreuses répercussions, mais il est nécessaire, notamment lorsqu'on l'envisage à l'aune de la durabilité. Si certains changements restent lettre morte, le résultat le plus probable sera la disparition totale ou l'effondrement de nombreux stocks de poisson. Et qui dit absence de poisson, dit aussi disparition de l'industrie de la pêche et des emplois dans les communautés de pêcheurs.

Les mesures d'ajustement sont parfois impopulaires, mais il est important de se rappeler qu'elles ne sont pas une fin en soi. Ce sont des moyens au service d'une fin : établir entre les différents groupes tributaires de la pêche un équilibre permettant de poursuivre indéfiniment cette activité.

Cela étant, on est loin de s'entendre sur ce que serait le programme d'ajustement « idéal ». Quelle que soit l'industrie concernée, l'ajustement se traduit généralement par une grande détresse chez ceux qui sont en première ligne.

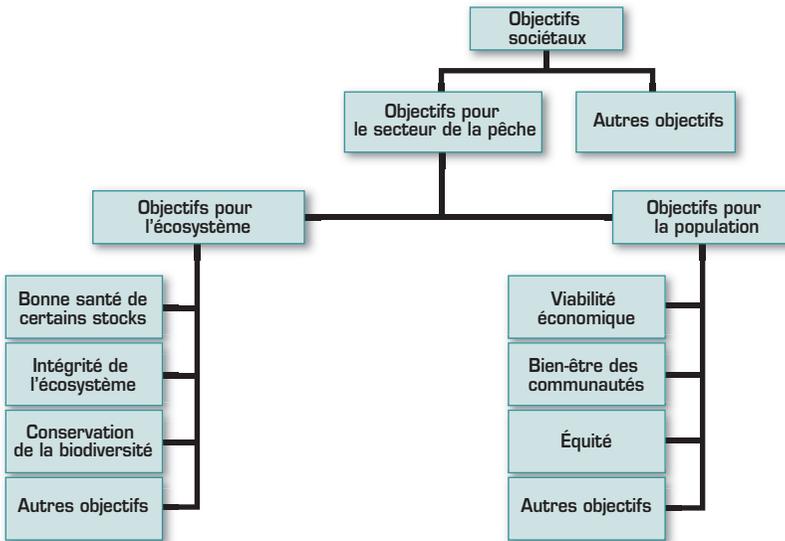
Avant de mettre en œuvre tout programme d'ajustement, il est donc important d'établir clairement quels sont ses objectifs. En l'occurrence, cela implique de prendre en compte aussi bien les buts spécifiques à l'industrie que les implications plus larges. La figure ci-dessous montre les liens existant entre ces divers objectifs.

Toute approche fondée sur des objectifs nécessite de déterminer une hiérarchie entre eux. Il convient également de se rappeler, même si cela semble être une lapalissade, que les mesures et les objectifs sont deux choses différentes.

Pour illustrer notre propos, prenons l'exemple de la réduction de la capacité de pêche. On la perçoit souvent comme un objectif alors qu'il s'agit en réalité d'un outil : ce n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service d'un ou de plusieurs des objectifs illustrés ci-dessus, par exemple la bonne santé de certains stocks. Nous y reviendrons plus en détail ci-dessous.



L'AJUSTEMENT DES PÊCHERIES : HIÉRARCHIE DES OBJECTIFS



Source : *Structural Change in Fisheries: Dealing with the Human Dimension*.

Les objectifs sont parfois difficiles à concilier, quand ils ne sont pas contradictoires, du moins à court ou moyen terme. Dans certaines pêcheries, le meilleur moyen de préserver les stocks ou la biodiversité peut consister à bannir la pêche pendant plusieurs années, mais cela aurait des effets dévastateurs sur les communautés de pêcheurs.

Pour autant, les décideurs publics ne doivent pas abandonner les objectifs à long terme, au contraire. Un des rôles des pouvoirs publics est (ou devrait être) de se projeter dans l'avenir et de déter-

miner les meilleurs moyens d'atteindre les buts à long terme, tout en s'attaquant aux conséquences négatives à court terme.

Dans le cas des pêcheries, cela suppose de trouver le juste milieu entre les différents types de pêches – pêche commerciale, pêche récréative et pêche de subsistance ; pêche à petite et à grande échelle ; pêche artisanale et industrielle –, ainsi qu'entre les différents types de filets, de navires et autres engins de pêche.

Au sein de chaque groupe de pêcheurs, comme pour chaque type d'engins, il s'agit de trouver le bon équilibre entre les divers facteurs dont dépendent la pêche, notamment le travail, le capital, les technologies et la gestion.

Ajustement, développement et capacité

Le développement d'un secteur signifie habituellement son expansion. L'ajustement dont il est question ici n'a pas le même sens : il s'agit d'accroître le niveau global des bénéfices tirés à long terme des pêcheries, mais sans nécessairement accroître le niveau des captures (cela signifie parfois les réduire tout en maintenant le niveau des bénéfices).

Pour y parvenir, on peut adopter un éventail de mesures comprenant le développement des marchés, le contrôle de la qualité et l'amélioration des processus de distribution. On peut également le faire en améliorant les infrastructures physiques, les capacités technologiques, les institutions et la productivité des pêcheries.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'ajustement est souvent envisagé sous l'angle de la gestion de la capacité de pêche, c'est-à-dire le nombre de navires ou leur puissance de pêche dans une pêcherie donnée. Certes, la surcapacité est préoccupante, car elle peut encourager la surpêche, laquelle entraîne des niveaux de production plus faibles, voire la disparition complète de la pêcherie et des bénéfices qu'elle procure. Elle peut aussi priver d'autres sec-

teurs de l'économie de travailleurs et d'investissements qui y seraient mieux utilisés.

Toutefois, la problématique de la surcapacité est plus compliquée qu'elle n'en a l'air. Du point de vue de l'investissement, on pourrait dire que le mal est déjà fait : les navires ont été achetés, et cet argent ne peut plus être investi ailleurs. La question est donc de savoir s'il serait plus rentable d'utiliser les fonds publics pour retirer ces navires de la flotte de pêche ou de les dépenser pour améliorer la gestion de la pêcherie et maîtriser le niveau des captures.

De la même façon, si les alternatives à la pêche sont réduites ou inexistantes, dépenser de l'argent pour inciter les pêcheurs à quitter le secteur ne sera peut-être pas très rentable. C'est ce que les économistes appellent le « coût d'opportunité social de la main-d'œuvre » : le coût qu'implique pour la société le fait que les pêcheurs travaillent dans le secteur de la pêche plutôt que dans un autre secteur.

Lorsque les pêcheurs n'ont pas d'autre option, ce coût est nul : les maintenir en poste ne prive aucun autre secteur de leur force de travail. S'ils quittent le secteur, en revanche, cela peut entraîner des pertes pour l'économie régionale. Faute de trouver un autre emploi ou un moyen de préserver leurs revenus, ils verront leur pouvoir d'achat diminuer, ce qui aura des répercussions sur les entreprises locales.

Les différentes formes d'ajustement

L'« effort de pêche » repose sur plusieurs facteurs : le capital, la technologie, les pêcheurs, la gestion des pêcheries, les réglementations et leur application. L'ajustement peut cibler chacun de ces facteurs ou l'ensemble de ces facteurs, la stratégie adoptée dépendant des objectifs assignés à l'ajustement.

Si le but est d'accroître la taille de l'industrie, les programmes d'ajustement peuvent prévoir des prêts pour l'achat de nouveaux navires ou de moteurs plus puissants. Mais la technologie visée n'est pas toujours aussi imposante. En Inde, certains pêcheurs artisanaux recourent aujourd'hui au téléphone portable pour s'informer des prix offerts avant de décider où ils vont débarquer leurs prises. On pourrait développer la technologie de la téléphonie mobile pour offrir beaucoup d'autres services, notamment le télépaiement.

Si le but est de réduire les captures, l'ajustement passe par des mesures telles que les programmes de quotas ou de rachat de navires à des fins de destruction.

La restructuration peut encourager ou interdire certaines technologies (comme ces immenses filets qualifiés de « murs de la mort » qui attrapent à peu près tout ce qu'ils touchent), mais aussi cibler les écosystèmes et les systèmes socioéconomiques, ou comporter des mesures liées à la gestion ou des mesures d'ordre politique. On peut ainsi parler de restructuration :

- ▶ physique, par exemple des programmes de désarmement de navires ;
- ▶ biologique, comme les mesures visant à agir sur des espèces marines (accroître la taille d'une population, favoriser la biodiversité, etc.) ;
- ▶ sociale, comme les mesures ciblant des tendances socioéconomiques telles que l'urbanisation ou la démographie ;
- ▶ industrielle, obtenue par exemple en modifiant la structure des emplois ;
- ▶ institutionnelle, réalisée notamment en améliorant la gestion des pêcheries ou en adoptant d'autres politiques et programmes gouvernementaux.

Les effets de l'ajustement au-delà de la pêche

Lorsqu'un désastre frappe une petite communauté, on dit souvent que les liens y sont très « serrés », ce qui traduit habituellement la solidarité dont font preuve les personnes qui ne sont pas directement touchées. Cela tient du cliché, mais l'image est une bonne métaphore de la complexité des interactions existant entre l'industrie de la pêche et les communautés sur lesquelles elle repose, l'environnement naturel dont elle dépend et les facteurs, notamment économiques, qui modèlent son avenir.

La pêche assure la subsistance des équipages ainsi que de nombreuses autres personnes dans les communautés de pêcheurs. Les analyses (et les politiques) négligent souvent cette réalité pour se focaliser sur les éléments centraux que sont le poisson et les flottilles de pêche.

Dans certaines communautés, ce sont près des deux tiers des emplois qui dépendent de la pêche. Les proches de pêcheurs travaillent par exemple dans une usine de transformation du poisson ou dans les réseaux de distribution acheminant le poisson des navires aux consommateurs. Tout déclin de la pêche peut donc avoir un impact immédiat sur les revenus de nombreux emplois. À long terme, à mesure que les commerces et les services locaux sont affectés, ce sont ces communautés mêmes qui peuvent être menacées.

Si le port et les autres infrastructures liées à la pêche commerciale ne sont pas entretenus, les effets peuvent même se faire sentir sur les secteurs constituant des alternatives possibles à la pêche, comme le tourisme.

De plus, ces alternatives sont souvent inexistantes dans les communautés côtières : lorsque les compétences acquises à travers la pêche peuvent être transférées dans d'autres secteurs, les emplois sont habituellement ailleurs. Par exemple, les industries pétrolières et gazières de la mer du Nord ont besoin de patrons d'embarcation aguerris, mais ces emplois se trouvent en général dans de grandes villes, et non dans les villages de pêche traditionnels.

« La crise économique mondiale s'est traduite par de nouveaux programmes gouvernementaux visant à soulager les difficultés sans équivalent auxquelles font face les communautés dépendant d'une seule activité économique telle que la pêche. De nombreuses communautés ont tiré parti des prêts gouvernementaux pour investir dans des projets d'infrastructure et des initiatives d'emploi. La crise et la réponse gouvernementale ont servi de catalyseur à la diversification économique. »

Paul Ma – Pêches et Océans Canada, Conférence de l'OCDE sur le développement rural, Québec, 13-15 octobre 2009

Après la mise en œuvre des programmes visant à limiter la capacité, certains pêcheurs continuent donc à pêcher bien que ce soit interdit. Si cette pêche illégale se limitait à quelques individus prenant quelques poissons de temps en temps, cela ne ferait pas une grande différence. Mais il peut s'agir d'une activité importante qui menace les efforts entrepris pour sauver les pêcheries. En août 2007, en Suède, 17 personnes ont ainsi été poursuivies pour avoir pêché illégalement plus de 100 tonnes de morue et l'avoir fait passer pour du lieu jaune afin de contourner les quotas de l'UE. La valeur de ces prises atteignait presque 300 000 dollars.

Pour que les stratégies d'ajustement donnent des résultats positifs et durables, il faut donc les concevoir en tenant compte de leurs effets sur un large éventail d'activités et de personnes. Le secteur post-capture – l'étape qui suit immédiatement la capture – est le premier concerné.

Avant d'être vendu, le poisson doit être transformé. Il existe à cet égard des différences considérables entre un chalutier doté d'un système de conservation rudimentaire (dans l'eau ou la glace) et un navire-usine coûtant des millions de dollars capable d'accomplir des opérations allant du nettoyage des poissons à leur surgélation.

À terre, les activités du secteur post-capture impliquent parfois des investissements importants dans des usines et des équipements, par exemple des usines de farine de poisson, mais elles reposent parfois davantage sur une transformation à forte intensité de main-d'œuvre effectuée par les pêcheurs et leurs familles.

Une fois transformé, le poisson doit être vendu. Les stratégies d'ajustement doivent tenir compte des tendances du marché, par exemple en encourageant une pêche conforme aux critères des labels écologiques.

Tout en reconnaissant le rôle joué par la pêche dans les communautés, elles doivent donc également l'envisager en tant que composante d'une industrie agroalimentaire internationale reposant sur des chaînes mondiales de valeur et la concurrence entre producteurs et entre produits.

Des paiements inespérés

Dans la ballade d'Ewan MacColl, le jeune pêcheur dit à un moment donné qu'il était cuisinier et recevait sa « part. » La part dont il est question n'est pas une portion de nourriture ; elle renvoie à un système de paiement courant dans le secteur de la pêche. Ce système affecte l'équité des politiques d'ajustement et de nombreux autres aspects des conditions de travail. Voyons-le plus en détail.

Selon ce système, l'équipage et le propriétaire du navire doivent couvrir certaines dépenses d'exploitation, qui sont déduites des sommes résultant de la vente des prises. Ce qui reste est divisé entre le propriétaire et les membres de l'équipage selon une formule préétablie.

Ce qui revient à chacun n'est pas calculé en divisant le profit total par le nombre de pêcheurs. Le profit est en fait réparti entre un certain nombre de quotes-parts, selon un accord passé au préalable. C'est probablement le propriétaire qui en recevra le plus, suivi par le capitaine, le second, et ainsi de suite, en suivant la hiérarchie, jusqu'au jeune apprenti (qui a dû également faire la cuisine) qui aura droit à un quart d'une quote-part.

Ce système de quotes-parts encourage l'équipage à améliorer sa productivité : en effet, ce que chaque personne reçoit est proportionnel à la quote-part qu'elle détient. Mais comme la part des coûts

est également proportionnelle, elle risque de ramener peu d'argent ou de ne rien gagner du tout si les prises sont mauvaises.

Afin de maximiser les gains attendus, les pêcheurs ont donc tendance à minimiser le nombre de membres d'équipage. Mais il est difficile d'évaluer le nombre d'hommes approprié pour une campagne donnée, dans la mesure où les prises peuvent fluctuer d'une saison à l'autre et même d'un jour à l'autre. Autrement dit, il arrive que l'équipage soit désœuvré, mais il arrive aussi qu'il doive travailler 24 heures sur 24.

Parfois, le système de quotes-parts prévoit également un salaire minimum. Le revenu de chacun dépend toujours de l'importance des prises et de ce que génère leur vente, mais on procède habituellement au partage avant de déduire les coûts d'exploitation, et non après. Dans certaines campagnes, les pêcheurs reçoivent un salaire courant, stipulé dans un contrat ou convenu dans un accord collectif, ainsi qu'une part des prises calculée en fonction des recettes brutes de leur vente.

Ce système est compliqué, on en conviendra, mais il contribue aussi à découpler les mesures d'ajustement des réalités financières de l'industrie. L'ajustement peut suivre une approche directe (rachat de navires ou de licences de pêche) ou indirecte (introduction d'un système de droits de pêche pour encourager la réduction de la capacité).

Cependant, ces deux approches peuvent déboucher sur des situations où les pouvoirs publics accordent des paiements inespérés à certains groupes (souvent les propriétaires de navires). Il peut s'agir d'argent en espèces, en échange de l'abandon des navires ou des licences, ou de droits de pêche « cadeau » (comme un quota). Dans tous ces cas, cela profite à un petit nombre de personnes, sans rien apporter à la majorité.

Voici l'exemple classique d'injustice qui peut en résulter : on donne gratuitement des quotas individuels de pêche à des propriétaires de navires, mais sans rien accorder aux personnes qui travaillaient sur ces navires et qui ont contribué au niveau des prises antérieures, sur la base duquel ces quotas sont souvent fondés. Le

sentiment d'injustice qu'induit une telle situation nuit à la cohésion sociale des communautés de pêcheurs.

Les membres d'équipage ne sont pas les seules victimes. Les programmes d'ajustement reposant sur le rachat des navires ne prévoient rien pour les autres groupes touchés par la crise, comme les personnes travaillant dans le secteur de la transformation ou dans d'autres industries de soutien.

En général, ces programmes de rachat entraînent même une diminution des opportunités d'emploi pour ces groupes. Bien entendu, d'autres programmes peuvent leur accorder une aide, comme une assurance chômage, une retraite anticipée, des mesures de formation professionnelle et de placement, des aides financières à l'enseignement supérieur ou des prêts à la création d'entreprise.

Le système des parts pose un autre problème lorsque l'ajustement entraîne des pertes d'emplois. Dans le calcul des indemnités de licenciement, des prestations d'assurance chômage et des retraites, on ne prend pas toujours pleinement en compte l'importance de ces parts, alors qu'elles pouvaient représenter une partie substantielle des revenus du pêcheur.

Enfin, certaines prestations sont calculées sur la base du nombre d'heures de travail. Or la pêche est une activité saisonnière, et les salaires qu'elle génère sont concentrés sur des périodes de travail intenses et relativement brèves, suivies de périodes d'inactivité.

Le déclin des communautés de pêcheurs

Les préjudices pécuniaires ne sont qu'une des conséquences auxquelles peut faire face un pêcheur dont l'emploi disparaît. Dans les communautés de pêcheurs, les relations sociales sont souvent définies par des hiérarchies, des traditions et des détails pratiques liés au monde de la pêche. Lorsqu'un programme d'ajustement supprime des emplois, le sens de l'identité des pêcheurs concernés peut être affecté et ils peuvent même avoir le sentiment de ne plus être des membres à part entière de leur communauté.

Une ville fantôme

En 1998, après l'effondrement de la pêche à la morue au large de Terre-Neuve, voici comment *Le Courrier de l'UNESCO* décrivait le sort de la ville de Trepassey, qui vivait de la pêche et avait aussi une conserverie de poisson.

Aujourd'hui, Trepassey est une ville fantôme, ou peu s'en faut. Les centaines de personnes qui se bousculaient chaque dimanche soir devant la loterie foraine ne sont plus qu'une poignée à se disputer de maigres lots. Le cinéma paroissial a fermé : les billets étaient devenus trop chers, et de toute façon, il ne reste plus grand monde

pour les acheter. Il ne se passe pas de semaine sans qu'une famille s'en aille, abandonnant sa maison désormais invendable. Comme dit Don Corrigan, un pêcheur à la retraite qui a vécu toute sa vie à Trepassey : « Des fois, ils ne se donnent même pas la peine de fermer les volets. Ils claquent la porte derrière eux et partent sans intention de retour. »

C'est là le reflet social, humain, d'un désastre écologique.

Source : *Le Courrier de l'UNESCO*, juillet-août 1998.

Cela peut arriver même s'ils ont reçu de bonnes compensations pour quitter le secteur. Mais la situation peut être bien plus difficile pour les membres d'un équipage qui n'ont reçu aucun dédommagement, alors que les mécanismes de retrait du navire ont permis au propriétaire d'accepter son rachat ou de vendre ses droits de pêche.

Les conséquences peuvent être tragiques pour les personnes concernées, comme pour la communauté dans son ensemble. Les problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme, déjà présents dans de nombreuses communautés de pêcheurs, peuvent s'aggraver à tel point que ceux qui en souffrent ne seraient plus aptes au travail si un autre emploi se présentait ou si la pêche reprenait.

Là où la pêche est la principale activité, c'est généralement ce secteur qui constitue le moteur de l'économie locale pour les communautés côtières. Le déclin des pêcheries, qu'il résulte de l'épuisement des stocks de poisson ou d'une restructuration, peut porter gravement atteinte à l'intégrité même des communautés. Un processus de déclin pourrait alors s'amorcer.

Le signe le plus évident est la détérioration des infrastructures liées à la pêche (comme les quais, les hangars à bateaux et les halles). Si certains membres de la communauté partent chercher du travail ailleurs, les services collectifs en souffriront : par exemple, le

nombre d'enfants peut devenir insuffisant pour que l'école reste ouverte. De plus, ce processus s'accélérera si la pêche et les activités connexes sont centralisées ailleurs, dans une localité plus grande. Au bout du compte, l'esprit des communautés et leur cohésion peuvent en souffrir.

La fin de la pêche affecte également d'autres industries qui en dépendent indirectement. Les villages de pêcheurs ont beau être populaires auprès des touristes, ceux-ci iront ailleurs si les ports tombent en ruines et si les problèmes sociaux y deviennent graves. Bien sûr, une fois que les pêcheurs et leurs familles seront partis, il se peut qu'ils reviennent et achètent des maisons traditionnelles

Ajustement au large de Cape Cod

Les émeutes survenues en Nouvelle-Angleterre en 1994 (voir ci-dessus) résultent d'un enchaînement d'événements dont beaucoup d'éléments sont typiques de ce qui arrive en cas d'ajustement. Voici comment le *Boston Globe* en rend compte.

Entre 1963 et 1974, les stocks de poissons déclinerent de près de 70 %. En 1976, le gouvernement adopta la loi Magnuson-Stevens, qui créait une zone exclusive de 200 milles. Les chalutiers étrangers furent interdits, tandis que les agences fédérales offrirent des prêts et d'autres incitations pour moderniser la flotte de la Nouvelle-Angleterre. Il en résulta un triplement de la construction navale ; une nouvelle flotte de navires très efficaces permit d'accroître la productivité de 10 % par an entre 1977 et 1982.

La loi Magnuson-Stevens institua également le Conseil de gestion des pêches de Nouvelle-Angleterre. Il était principalement composé de pêcheurs et, comme on pouvait s'y attendre, il s'opposa à toute restriction de la pêche. Les stocks de poissons benthiques (poissons vivant près des fonds

marins, comme la sole et le flétan) chutèrent des deux tiers en dix ans. Le Conseil était face à une crise : la pêcherie comptait environ 1 500 navires, mais pouvait seulement en supporter 300. Il décida donc de contrôler l'effort de pêche : le nombre de navires fut maintenu, mais on réduisit leur efficacité en limitant le nombre de jours en mer et en modifiant le type d'engins autorisés.

Sans grand succès : durant la saison 1996, par exemple, la flotte captura dans le banc Georges quatre fois plus de morues qu'elle n'aurait dû.

L'étape suivante consista à racheter des navires : le Congrès dépensa 24 millions de dollars pour leur rachat et leur destruction, mais d'autres les remplacèrent rapidement. Enfin, en 2002, un juge fédéral ordonna au gouvernement d'imposer une réduction drastique de la pêche. L'affaire fit les beaux jours des tribunaux pendant plusieurs années, les groupes de pression se plaignant que la surpêche se poursuivait, tandis que l'industrie et les pêcheurs dénonçaient des mesures injustes et superflues.

pour en faire des résidences secondaires. Entre-temps, les communautés de pêcheurs auront disparu.

Les politiques d'ajustement

Il est souvent difficile pour les décideurs publics de concevoir des programmes et des politiques d'ajustement efficaces : l'état des ressources halieutiques et l'économie peuvent en effet être défavorables. En outre, la décision de fermer une pêcherie n'est généralement prise qu'à la dernière minute, ce qui laisse peu de temps pour élaborer les programmes et les actions à mettre en œuvre.

Les difficultés tiennent parfois à ce que l'industrie elle-même bloque les tentatives de solution. Ainsi, les pêcheurs peuvent reconnaître la nécessité des quotas, tout en désapprouvant la façon dont les chiffres sont calculés ou le mode d'attribution des licences, en particulier dans le cas d'un accord international leur imposant de rester au port alors que des navires étrangers croisent dans leurs zones de pêche traditionnelles.

Il peut également être ardu de déterminer qui est admissible aux mesures d'ajustement. La question s'est notamment posée à Terre-Neuve, où de nombreuses communautés ont perdu jusqu'à 20 % de leur population, principalement chez les 18-35 ans, entre 1992 et 2002, une décennie marquée par un grand effort d'ajustement dans les pêcheries. Pour favoriser le retrait des permis de pêche du poisson de fond de l'Atlantique, le Canada a adopté un programme original et couronné de succès.

La plupart des formes d'ajustement s'accompagnent peu ou prou de bouleversements, de tensions sociales et d'impacts potentiellement négatifs sur l'économie, du moins à court terme. Il est donc important d'aborder le problème dans un contexte plus large, c'est-à-dire en examinant les effets que les mesures proposées pourraient avoir sur les communautés visées et les régions où elles vivent.

Le plus grand défi consiste peut-être à agir avant qu'il soit trop tard. Si les mesures temporaires permettent de gagner du temps,

elles sont souvent perçues comme illogiques et mal préparées, et elles ne font que retarder la recherche d'une véritable solution :

- ▶ Après avoir risqué leur vie en mer, les pêcheurs sont à bon droit irrités d'avoir à jeter une partie de leurs prises (d'autant que ces poissons sont déjà morts).
- ▶ Il est difficile pour une communauté d'accepter que certains de ses membres ne pourront plus faire le travail qu'ils aiment à cause des difficultés qu'ils traversent.
- ▶ Les scientifiques qui constatent le déclin constant des stocks éprouvent de la frustration en voyant qu'on ne tient pas compte de leur avis.
- ▶ Les décideurs publics qui doivent mettre sur pied des solutions ont l'impression que tout compromis raisonnable est impossible.

Tous peuvent cependant convenir d'une chose : ils souhaitent que l'industrie de la pêche et les communautés de pêcheurs se portent bien. Ils peuvent également essayer de comprendre que leurs interlocuteurs ne se comportent pas uniquement par avidité, ignorance ou opportunisme. Alors, ils seront peut-être mieux à même d'œuvrer au bien commun – et au leur.

L'inégalité entre les sexes et le rôle des femmes

Les politiques d'ajustement devraient prendre en compte le fait que leurs répercussions peuvent différer selon les sexes. À peu près partout dans le monde, des femmes sont impliquées directement dans la pêche ou jouent un rôle important dans les activités liées à la pêche qui sont effectuées à terre.

Dans de nombreux pays, la pêche en eaux intérieures est principalement le fait des femmes. Et davantage de femmes encore pêchent le long du littoral où elles ramassent des crustacés, des mollusques et des algues. Dans les communautés de pêcheurs artisanaux, ce sont en outre les femmes qui occupent la majorité des emplois qualifiés et méticuleux consistant notamment à fabriquer les filets et à les réparer.

Les femmes participent activement à la transformation du poisson – séchage, salage, fumage et production d'aliments à base de poisson tels que la pâte de poisson et le pâté de poisson – à l'échelle artisanale ou dans de grandes usines de transformation.

Dans de nombreuses régions, les femmes ont également joué un rôle déterminant dans l'essor rapide de l'aquaculture ; elles accomplissent souvent l'essentiel du travail d'alimentation, de récolte et de transformation du poisson.

Certaines régions en développement comptent de nombreuses femmes entrepreneurs jouant un rôle important. À ce titre, elles gagnent et gèrent d'importantes sommes d'argent, financent un grand nombre d'entreprises liées au poisson et génèrent des profits substantiels

pour leur ménage comme pour la communauté.

Une meilleure reconnaissance du rôle crucial des femmes peut déboucher sur des améliorations soutenues de la productivité et permettre une utilisation durable des pêcheries et d'autres ressources naturelles. Le four chorkor constitue un exemple frappant : cette version améliorée du four à fumer traditionnel s'est répandue à travers l'Afrique où elle a amélioré les conditions de travail et les revenus des femmes de pêcheurs.

Cependant, de nombreuses femmes manquent de ressources matérielles et pécuniaires, n'ont pas accès aux postes de décision et de direction, pas plus qu'à la formation et à l'éducation formelle. Leur donner accès à ces ressources et à ces services essentiels améliorerait l'efficacité, la rentabilité et la durabilité de leurs activités.

Les projets de développement de pêcheries à grande échelle, la mécanisation et l'amélioration des technologies peuvent accroître les capacités productives des pêcheries, mais cela peut également se traduire par une charge de travail accrue pour les femmes dans le secteur post-capture. Ce fardeau supplémentaire est souvent assumé sans augmentation de salaire ou aux dépens d'autres activités générant des revenus. Lorsque l'activité d'une pêcherie s'agrandit ou se mécanise, elle devient souvent le domaine des hommes.

www.fao.org/gender/en/fishb2-e.htm

Pour en savoir plus

OCDE

Sur l'Internet

Pour une introduction aux travaux de l'OCDE sur les pêcheries, visitez www.oecd.org/fisheries.

Publications

Structural Change in Fisheries: Dealing with the Human Dimension (2007, uniquement en anglais)

Dans de nombreux pays, le déclin des stocks de poisson et l'augmentation des flottes de pêche, combinés à la concurrence croissante de l'aquaculture, exercent une pression accrue sur le secteur de la pêche pour qu'il ajuste l'ampleur et la nature de ses activités. Dans certaines communautés de pêcheurs, près de 60 % des emplois sont liés à la pêche ; et dans de nombreuses zones côtières, les opportunités d'emploi pour les pêcheurs sont rares en dehors de ce secteur. Ces actes de conférence analysent les questions sociales et les défis politiques que suscitent les politiques d'ajustement, ainsi que la façon dont les relèvent certains pays de l'OCDE.

AUTRES SOURCES

Le rôle de la politique structurelle et le Fonds européen pour la pêche (FEP)

La politique structurelle dans le secteur de la pêche combine deux objectifs : contribuer aux buts de la politique commune de la pêche, tout en jouant son rôle de renforcement de la cohésion économique et sociale. http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/structural_policy_overview_fr.htm

Évaluation du programme des mesures d'adaptation des collectivités de pêche du Québec (MACPG)

Les MACPG ont été mises en œuvre de 2003 à 2005 afin de soutenir les projets d'emplois à court terme dans les communautés touchées par la fermeture de la pêche à la morue dans certaines zones de l'Atlantique et du golfe du Saint-Laurent. Près de 90 % des travailleurs se sont

déclaré satisfaits du programme. Ce rapport décrit la mise en œuvre des MACPG, les leçons qui en ont été tirées ainsi que les effets imprévus. www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/evaluation/51/index.html

Vulnerability and Resilience in the Northeast Fishing Industry, dossier spécial, *Human Ecology Review*, vol. 15, n° 2, 2008 (uniquement en anglais)

Ce dossier spécial, consacré à la vulnérabilité et à la résilience chez les acteurs des pêcheries dans le nord-est des États-Unis, propose des conclusions et des analyses éclairantes pour quiconque s'intéresse à ces questions. Les méthodes et approches utilisées reposent notamment sur l'ethnographie, des études de cas, des entrevues, des observations de participants et des analyses de données quantitatives.

Fisheries Structural Adjustment, Australian Department of Agriculture, Fisheries and Forestry (uniquement en anglais)

Le volet « ajustement structurel des pêcheries » du programme *Securing our Fishing Future* du gouvernement australien comporte notamment une aide à la cessation d'activité, des conseils aux entreprises, une aide aux capitaines et aux équipages, une aide aux activités menées à terre, une aide à la communauté du secteur de la pêche ainsi que des subventions à l'Autorité de gestion des pêches australienne.

www.daff.gov.au/fisheries/domestic/fishingfuture/lsa

ET...

Pêcheur d'Islande, Pierre Loti, Gallimard, « Folio classique », 1988.

The Silver Darlings, Neil M. Gunn, Faber and Faber, Londres, 1999.

The Shoals of Herring, Ewan MacColl. Voir la vidéo composée de vieilles photos de la flotte de pêche au hareng de Yarmouth : www.youtube.com/watch?v=60vB1aogaxg

9



Les pêcheries : une richesse commune ?

Les océans constituent les derniers biens communs à l'échelle mondiale. Si la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en régit certains aspects, comme les zones de 200 milles marins au large des côtes et le droit d'exploitation du plateau continental, tout le monde peut en théorie naviguer dans le reste des mers et exploiter leurs ressources sans grande restriction. Administrer une ressource commune et globale telle que le poisson pose des problèmes particuliers. Les efforts de conservation déployés par certains peuvent s'avérer inutiles s'ils ont pour seul résultat d'allouer à d'autres une part plus importante des prises. Les pêcheries ne peuvent être durables qu'à condition de surmonter les obstacles, notamment politiques, à une coopération efficace.

En guise de préambule...

Le secteur de la pêche a plusieurs visages. Pêche de capture, aquaculture, pêche industrielle, pêche à petite échelle et pêche sportive concernent des acteurs spécifiques et font face à des défis différents. L'aquaculture ressemble à bien des égards à l'agriculture : la production y est relativement prévisible au regard des intrants. La pêche sportive constitue un cas à part, car elle n'est pas motivée par les mêmes impératifs de profit que la pêche professionnelle. Quant à la pêche de capture, qu'elle soit à petite ou grande échelle, elle dépend d'une matière première dont la disponibilité peut être très instable et imprévisible.

Comme nous l'avons vu au début de ce livre, le philosophe néerlandais Hugo Grotius soutenait au XVII^e siècle que la haute mer appartenait à tous. En cela, il est le précurseur des questions que nous aborderons dans ce dernier chapitre.

L'agriculture a dû faire face aux conséquences de la disparition des « biens communaux ». En Angleterre, les « enclosures » ont privé de nombreux paysans pauvres de l'accès aux terres que leurs familles cultivaient depuis des siècles. Les conflits et le dénuement qui en ont résulté furent bien pires que ceux qui accompagneront inévitablement toute solution de ce type pour les pêcheries. Par exemple, lors de la rébellion de Newton, du nom du village où cet incident eut lieu en 1607, une bataille opposant nobles et paysans fit une cinquantaine de morts, et les chefs des paysans furent pendus et écartelés.

De la même façon, aux États-Unis, gardiens de troupeau et bergers se disputèrent l'accès aux droits à l'eau et aux pâturages dans les prairies.

▶ À certains égards, la pêche est aujourd'hui dans une situation similaire à celle qui prévalait dans l'agriculture au cours des siècles passés. L'accès à certaines ressources est contrôlé, notamment dans les ZEE, et on essaie d'étendre ce contrôle à l'ensemble du « territoire ». Même s'il existe des programmes de gestion des pêcheries depuis 30 ans, la plupart des nations côtières ne maîtrisent pas encore les moyens de contrôler l'effort de pêche et de pré-

server la bonne santé des stocks. Pourquoi en est-il ainsi ? Pourquoi tant de gouvernements ont-ils invariablement échoué ? Dans ce dernier chapitre, nous aborderons les réformes que l'industrie de la pêche devra entreprendre si elle veut survivre.

Un patrimoine commun ?

Il existe deux différences importantes entre la disparition des « biens communaux » et les efforts menés pour réglementer l'accès aux océans. La première est purement matérielle : la noblesse terrienne anglaise et les grands éleveurs américains pouvaient dresser des haies ou des barrières de fil barbelé pour clôturer les terres qu'ils revendiquaient (ou les voler, selon le point de vue), aussi vastes soient-elles. Seconde différence : le nouveau mode de propriété était activement encouragé par un gouvernement qui avait les moyens de le faire appliquer si les initiatives privées n'y suffisaient pas.

Certains poissons relèvent d'un territoire donné et on peut contrôler les déplacements de certains autres. Mais la surpêche concerne les nombreuses espèces ayant une valeur commerciale qui vont et viennent en toute liberté : aucun moyen matériel ne permet de les en empêcher. En outre, les zones de pêche sont immensément plus vastes que le plus grand des ranchs, et il est extrêmement coûteux de contrôler de telles étendues d'eau. Les difficultés à contrecarrer quelques pirates au large des côtes somaliennes donnent une idée de l'ampleur de la tâche consistant à imposer l'ordre public même dans une zone maritime relativement limitée. Malgré un éventail de mécanismes conçus pour aider les pays à coopérer dans la gestion des océans et des pêcheries, il n'existe aucune instance internationale pour imposer à des pays récalcitrants un nouveau régime d'accès (ou d'exploitation) limité.

Certains changements ont déjà vu le jour : la limite des eaux territoriales, traditionnellement de 3 milles marins, est passée à 12 milles ; les États peuvent se prévaloir de droits souverains sur des zones économiques exclusives allant jusqu'à 200 milles de leurs côtes ; les Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP)

favorisent la coopération internationale dans la gestion des ressources des pêcheries.

Mais il est évident que ces mesures ne règlent pas le problème du nombre de navires excessif par rapport aux poissons restants. Par exemple, des navires immatriculés dans un pays membre d'une ORGP peuvent adopter un pavillon de complaisance pour ne plus être liés par ses règles. Et si cette ORGP parvient à préserver ses stocks ou à les accroître, l'océan n'en reste pas moins un « patrimoine commun » : autrement dit, des navires extérieurs peuvent y pêcher.

L'aquaculture n'est pas confrontée aux mêmes problèmes puisqu'elle se déroule près du rivage ou à l'intérieur des terres. Bien qu'elle soulage à certains égards la pression s'exerçant sur le secteur de la capture, ce n'est cependant pas une solution en soi. D'une part, sa prospérité dépend des stocks sauvages. D'autre part, comme nous l'avons souligné plus haut, produire 1 kilo de saumon d'élevage, de crevettes ou d'autres poissons peut exiger de 2,5 à 5 kilos de poisson sauvage. Même avec les méthodes les plus efficaces, il faut 1 kilo de poisson pour obtenir le kilo de poisson qui finit dans les rayons des supermarchés. Celà étant, l'industrie développe des produits de substitution et commercialise de nouvelles espèces qui ne dépendent pas du poisson sauvage.

Mettre fin au « chacun pour soi »

La réponse évidente à la surpêche de ressources communes semble être de mettre fin au chacun pour soi, tout en s'assurant que le droit de pêcher s'accompagne d'une obligation de gérer les ressources de façon durable. Avant d'aller plus loin, il importe de préciser ce que nous entendons par « durable ». Le développement durable a trois dimensions (ou piliers) : l'environnement, l'économie et la société.

Si la surpêche détruit la ressource naturelle essentielle qu'est le poisson, il va de soi que les bénéfices économiques à long terme seront faibles ou nuls et que cela aura de graves conséquences sociales. Inversement, préserver cette ressource signifie s'attaquer égale-

ment aux conséquences économiques et sociales. En effet, si la seule option dont disposent certains pêcheurs est de se livrer à la pêche illégale, ils le feront, ce qui nuira aux efforts déployés en faveur du développement durable ou les ruinera.

Les chercheurs, les experts des politiques et les autorités de pêche s'accordent sur la nécessité de réformer l'industrie. La plupart accepteraient cette évidence : accorder aux pêcheurs des licences individuelles, des quotas individuels ou des droits d'usage exclusifs dans certaines zones favorise une meilleure conservation des stocks, une réduction de la surcapacité et de meilleures performances économiques globales. Alors, pourquoi ne le font-ils pas ?

Les questions simples appellent souvent des réponses qui le sont moins. Pour commencer, il est formidablement complexe d'estimer le nombre de poissons ainsi que les quantités qu'on peut raisonnablement capturer. Comme nous l'avons vu dans le chapitre sur les subventions, on détermine les quotas en s'appuyant sur les prises enregistrées et sur des études scientifiques ; mais ces outils sont imprécis et ne permettent généralement pas de tenir compte des fluctuations locales ou des variations soudaines des effectifs, à la hausse ou à la baisse, qui sont le propre de l'écologie marine.

Il est également difficile de prendre en compte les interactions existant entre les nombreuses espèces d'une zone de pêche. Dans certaines zones, lorsque les effectifs d'un prédateur tel que la morue s'effondrent, ce sont des espèces ayant une valeur plus élevée, comme les homards (leurs proies), qui prospèrent ; dans d'autres zones, ce sont les méduses.

Certains chiffres obtenus sont donc erronés, c'est inévitable, mais cela discrédite le système, en particulier si les pêcheurs doivent rejeter une partie de leurs prises parce qu'ils ont déjà dépassé leur quota. Des pêcheurs américains se sont plaints de ne même pas pouvoir donner ces poissons aux œuvres caritatives locales pour nourrir les personnes démunies. Selon une conférence organisée en 2008, les pêcheurs écossais rejetteraient chaque année dans la mer du Nord pour 40 millions de livres de poisson commercialisable.

L'estimation des quotas optimums est donc problématique, mais les faire respecter l'est également. Il est coûteux en temps et en

argent de vérifier la quantité et l'espèce des poissons, ainsi que les volumes débarqués dans chaque port (et de s'assurer qu'on ne les transborde pas en mer pour les débarquer illégalement ailleurs).

Ces coûts de gestion varient d'une pêcherie à l'autre. Une étude a montré qu'ils étaient faibles en Islande, moyens en Norvège et élevés à Terre-Neuve, où la gestion représentait respectivement l'équivalent de 3 à 4 %, 8 à 13 % et 11 à 28 % de la valeur débarquée. Ce coût est habituellement supporté par les contribuables, comme nous l'avons vu dans le chapitre sur les subventions, mais certains pays font payer l'industrie à travers des systèmes de recouvrement des coûts.

Autre défi à relever, on doit s'assurer que le système de gestion est perçu comme étant aussi équitable que possible. Introduire des quotas parce qu'il n'y a pas assez de poisson pour tout le monde est une mesure logique. Mais il s'agit ensuite de décider qui bénéficie du droit de pêche, quelles quantités peuvent être pêchées, quand elles peuvent l'être et combien coûtera ce droit. Ces décisions sont inévitablement une source de conflit.

Des litiges peuvent entraver le processus ou l'affaiblir considérablement. Ils peuvent survenir entre les pêcheurs eux-mêmes (la question des droits des navires étrangers est particulièrement sensible) ou entre les pêcheurs et d'autres acteurs tels que les adeptes de la pêche récréative, les groupes environnementaux ou l'industrie touristique.

Il peut également y avoir des tensions entre les différents secteurs de l'industrie de la pêche. Par exemple, les industries de transformation du poisson et les pêcheurs peuvent avoir des avis divergents sur la fixation des prix. Des pêcheurs à petite échelle peuvent également se sentir menacés par certains programmes s'ils n'ont pas les moyens de rivaliser avec des concurrents plus puissants.

La gouvernance et la réforme des pêcheries

Au-delà de ces difficultés pratiques, se pose le problème plus large de la gouvernance – et de l'économie politique. Autrement dit,

comment les décisions sont-elles prises, et dans l'intérêt de qui ? Qu'est-ce qui favorise ou entrave la réforme, et pour quelles raisons ?

La pêche n'est pas seulement affaire d'efficacité économique. C'est aussi un mode de vie, une composante essentielle de diverses identités sociales et culturelles et parfois une dimension importante des économies régionales. Toute initiative liée aux pêcheries doit donc tenir compte de l'impact qu'elle peut avoir en dehors de ce secteur.

Il existe une expression consacrée pour décrire cet impératif : la « cohérence des politiques ». Dans ce contexte, cela signifie deux choses. D'une part, il faut s'assurer que la politique de la pêche ne nuit pas aux objectifs des autres politiques, et inversement. Dans la réalité, nos choix peuvent avoir des conséquences imprévues : par exemple, en favorisant l'essor du tourisme, on peut créer des emplois, améliorer les infrastructures et apporter divers autres avantages économiques. Cependant, la vie des pêcheurs peut devenir bien plus difficile lorsqu'un port de pêche et ses installations sont transformés en marina, en particulier si le tourisme et le développement économique accroissent la pollution des eaux côtières.

D'autre part, la cohérence des politiques implique d'adopter la politique appropriée pour faire face à un enjeu donné. Cela semble aller de soi, mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, on s'attend souvent à ce que la politique de la pêche traite de questions telles que l'emploi ou le développement régional, alors que ces objectifs peuvent nuire aux stocks de poissons et ne procurer finalement que des bénéfices à court terme.

« Le manque de vision du côté de l'offre et de la demande favorise une législation qui procure des bénéfices immédiats aisément identifiables, au prix de coûts futurs qui sont difficiles et complexes à identifier. La conservation, qui exige des sacrifices à court terme en contrepartie d'avantages à long terme, tend à être défavorisée dans ce contexte. »

J.G. Sutinen (2008), « Major Challenges for Fishery Policy Reform: A Political Economy Perspective », un document de travail de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries

Beaucoup de ces obstacles à la gestion « rationnelle » des pêcheries peuvent être analysés sous l'angle de l'économie politique.

Quelques grandes leçons se dégagent des expériences de réforme menées dans diverses pêcheries.

Une crise économique ou environnementale peut favoriser le changement. La nécessité de la réforme ne doit faire aucun doute. Sinon, les pêcheurs, les hommes politiques et l'opinion publique seront peu enclins à promouvoir le changement ou à s'entendre sur les priorités de toute nouvelle politique. Les crises sont le signe le plus évident que le changement s'impose, mais elles ne sont pas automatiquement synonymes de désir de réforme.

Le secteur de la pêche reposant sur des ressources naturelles, il existe un lien étroit entre l'environnement et l'économie. Lorsque l'environnement est affecté, cela a tôt ou tard des conséquences économiques. Mais, comme le montre la fermeture des pêcheries de morue de Terre-Neuve en 1992, la crise doit généralement être grave pour avoir un effet quelconque sur la politique.

Le danger est de n'intervenir que lorsqu'il est trop tard et, comme l'illustre l'exemple précédent, il est malheureusement rare qu'on en tienne compte, ce qui entraîne des préjudices plus importants que si on avait agi à temps. Par exemple, malgré les avertissements répétés du Conseil international pour l'exploration de la mer sur l'état des stocks de morue et de merlu de la mer du Nord, l'UE n'a pas substantiellement réduit les totaux admissibles de captures pour les espèces concernées.

En termes purement économiques, il semble également que la crise ait peu d'effet tant que la situation n'est pas particulièrement grave. En Nouvelle-Zélande, c'est une crise touchant l'ensemble de l'économie qui a provoqué la réforme des pêcheries dans les années 80, même si la faible rentabilité du secteur a également joué un rôle.

Une réforme structurelle à l'échelle de l'ensemble de l'économie peut également conforter les appels à la réforme des pêcheries, dans le sillage de ce qui se passe dans les autres secteurs. On peut aussi soutenir qu'il est plus aisé d'entreprendre une réforme lorsque les choses vont bien, et que les coûts de transition sont alors plus faciles à supporter.

Une tragédie ?

Elinor Ostrom a reçu le prix Nobel d'économie en 2009 pour ses travaux sur la gouvernance économique. Son domaine de recherche est les ressources communes, c'est-à-dire les ressources auxquelles plus d'un individu a accès, mais pour lesquelles la consommation de chaque personne réduit la disponibilité de la ressource pour les autres, comme c'est le cas pour les stocks de poisson.

L'une des analyses les plus connues de cette question est *La tragédie des biens communs*. Dans cet ouvrage publié en 1968, Garrett Hardin décrivait comment la surexploitation des champs communs augmentait rapidement à travers la planète.

Les économistes proposent deux solutions pour éviter cette surexploitation. La première est la privatisation couplée à des moyens adéquats de mesure et de contrôle. Cela implique de disposer des moyens financiers et techniques nécessaires pour assurer un contrôle adéquat, et cette option peut exiger de limiter la propriété à un petit nombre d'agents.

La seconde solution est la propriété gouvernementale accompagnée d'une taxe sur l'utilisation de la ressource.

Ostrom propose une troisième solution : s'en tenir à la nature de bien commun de la ressource et laisser ses utilisateurs créer leur propre système de gouvernance. Dans

Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action, Ostrom soutient que la gouvernance des biens communs n'est pas condamnée à la tragédie ; les utilisateurs eux-mêmes sont en mesure de concevoir des règles et des mécanismes assurant leur respect qui peuvent être plus pertinents que les restrictions imposées par des acteurs extérieurs peu au fait des conditions locales.

Une des conclusions les plus surprenantes de ses travaux est que les utilisateurs devraient assurer eux-mêmes la surveillance et les sanctions (ou les confier à quelqu'un qui en réponde auprès d'eux). Comme le souligne le Comité du prix Nobel, cela « défie les notions classiques selon lesquelles l'application des règles devrait être confiée à des acteurs extérieurs impartiaux ».

La surveillance et les sanctions peuvent être coûteuses, ne serait-ce qu'en raison du temps qu'elles exigent. Cependant, les études de cas d'Ostrom montrent que de nombreuses personnes sont prêtes à assumer les responsabilités de la gouvernance. Les recherches d'Ostrom soulèvent des questions sur les raisons exactes pour lesquelles certains individus sont disposés à supporter la charge de ces tâches, souvent ingrates, qui profitent aux autres.

Les réformes s'accompagnent souvent d'appels à une plus grande transparence des programmes gouvernementaux : lesquels sont disponibles, quels en sont les effets, et qui en bénéficie ? Politiquement, il est bien moins risqué pour les gouvernements de réformer les subventions lorsque les électeurs s'y opposent parce qu'ils estiment que leurs coûts économiques et leurs effets environnementaux sont inacceptables. Une grande transparence est possible si on établit clairement qui sont les bénéficiaires des subventions, tout en soulignant quel est leur « pouvoir de négociation » relatif : cela peut être un facteur important en faveur du changement.

Les gestionnaires des pêcheries doivent disposer de systèmes d'alertes précoces qui leur indiquent si la situation économique ou environnementale se détériore, tout en leur donnant les informations et les analyses de risque nécessaires pour imprimer des changements à la politique ou aux dispositifs de gestion.

La demande de réforme peut provenir du secteur lui-même si la rentabilité y est incertaine et si la surcapacité et la surpêche sont largement répandues. Même si le secteur de la pêche semble globalement se satisfaire du *statu quo*, il compte parfois en son sein des groupes particuliers qui appellent à la réforme. Comme plusieurs exemples l'ont montré, certains propriétaires de navires l'ont fait lorsque les réformes envisagées promettaient une rentabilité accrue.

Au Canada, au début des années 90, les propriétaires ont ainsi soutenu l'introduction de quotas individuels de navires dans la pêche de flétan du Pacifique. Cette pêche souffrait de faibles rendements, un problème classique des pêcheries en accès libre, mais les pêcheurs s'attendaient à ce que la réforme améliore la rentabilité, ce qui a joué un rôle déterminant dans le soutien qu'ils lui ont apporté.

Le succès de cette réforme ayant démontré qu'on pouvait accroître les revenus, l'Alaska a adopté en 1995 un système de quotas individuels pour sa propre pêche de flétan.

Il est plus facile de déterminer les marges de manœuvre de la réforme dans les pêcheries comptant peu d'acteurs et où les interactions entre environnement marin et pêche sont moins complexes, comme les pêcheries comportant une seule espèce. Par exemple, l'introduction de quotas individuels transférables dans la pêche de thon rouge située au sud de l'Australie a été d'autant plus facile qu'elle comportait une seule espèce, ainsi qu'un seul stock de reproducteurs, et avait fait l'objet de recherches approfondies pendant de nombreuses années. En outre, les pêcheurs de l'Australie-Méridionale étaient peu nombreux et relativement concentrés, et les données sur les captures pouvaient être tirées d'un petit nombre de débouchés commerciaux. Ces caractéristiques ont grandement facilité l'introduction de la réforme, car les pêcheurs pouvaient évaluer plus précisément ses bénéfices potentiels et s'identifier à ce que serait la pêche après la réforme.

Des facteurs internationaux peuvent influencer sur les réformes intérieures. La concurrence internationale résultant de la libéralisation

des échanges menée à l'OMC ou dans le cadre d'accords similaires incite les entreprises nationales à demander la réforme des politiques qui les défavorisent. Dans les pêcheries, cela peut survenir à travers les liens de la chaîne de valeur existant entre des secteurs tels que la capture et la transformation.

Les entreprises de transformation exercent une pression croissante sur les gouvernements pour qu'ils réforment la gestion des pêcheries intérieures, afin d'améliorer la qualité et la cohérence de l'offre des produits. Au Canada, ce facteur a joué dans le passage à un système de quotas individuels de navires dans la pêche de flétan du Pacifique mentionnée précédemment.

Les traités et les accords internationaux peuvent également conduire à des réformes sectorielles, même en cas d'opposition dans le pays. Citons par exemple les Plans d'action internationaux de la FAO, consacrés à diverses questions telles que la gestion de la capacité de la pêche ou la pêche pirate, ou les engagements pris en matière de subventions aux pêcheries dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (en cours de négociation à l'OMC). Au niveau régional, la Politique commune de la pêche de l'UE impose certaines obligations aux pays membres concernant leurs politiques nationales de la pêche, et elle a joué un rôle de catalyseur dans la réforme des politiques de nombreux pays.

Une bonne partie des points abordés ici se résument à des questions de connaissances et d'influence. Ainsi, les mauvaises pratiques de gestion répondent aux besoins immédiats des acteurs de l'industrie de la pêche : ce sont eux qui connaissent le mieux les enjeux, et ils exercent avec habileté une influence politique sur les décisions de gestion.

Mais les choses sont en train de changer. Des groupes à la fois très informés et bien organisés, très actifs dans les recherches sur la pêche, et qui militent pour l'adoption de pratiques durables, s'efforcent de corriger cette « asymétrie de l'information ».

Leurs campagnes commencent à influencer sur l'opinion publique. Des chaînes de supermarchés adhèrent à des programmes de certification comme celui du MSC, qui promeut les pêcheries durables. D'autres acteurs importants de l'industrie forment des partenariats

de travail avec des ONG, par exemple Unilever avec le WWF ou McDonald's avec Conservation international.

La réforme s'inscrit dans le long terme, avant comme après sa mise en œuvre. Pour réussir, elle doit bénéficier d'un large soutien qu'il est impossible de brusquer. La réforme de la politique des pêcheries ne profite généralement qu'à des groupes spécifiques, alors que ses coûts sont assumés par l'ensemble de la société.

Il faut du temps pour reconstituer les stocks ou s'adapter aux changements apportés aux politiques de gestion. Il en résulte un fardeau qui peut affecter le soutien au changement durant la période de transition. Les gouvernements devraient donc identifier les gagnants et les perdants potentiels de la réforme afin de bien cibler les mesures de compensation et les mesures transitoires (par exemple programmes de désarmement des navires et de rachat des licences, ou programmes temporaires et ciblés d'accompagnement social), tout en encourageant le soutien à la réforme.

Les pêcheurs doivent être impliqués dans le processus de réforme dès le début, non seulement parce que ce sont eux qui ont le plus à y gagner ou à y perdre, mais aussi parce que leur connaissance et leur expérience des pêcheries sont sans équivalent.

Une fois mises en œuvre, les réformes doivent être poursuivies sur le long terme. Il peut y avoir des pressions importantes pour revenir en arrière, surtout si des groupes d'intérêts particuliers ont conservé assez de pouvoir ou de cohésion pour influencer sur l'évolution de la politique.

Résister à de telles pressions peut exiger un engagement politique important, et des mesures complémentaires peuvent être nécessaires pour convaincre les groupes encore réticents. Les réformes couronnées de succès sont rarement des initiatives ponctuelles. Ce sont des processus qu'on améliore constamment au fil du temps, en réglant et en adaptant minutieusement les politiques selon l'évolution des circonstances.

Gouvernance internationale

L'ensemble des questions que nous venons d'examiner peuvent être envisagées en termes de gouvernance internationale : les mers

sont un patrimoine commun qu'un nombre croissant de personnes cherchent à exploiter ; cependant, les structures internationales conçues pour gérer cette ressource ont atteint leurs limites.

Nous ne manquons pas de codes, d'accords, de conventions et autres instruments juridiques. Le problème consiste à les appliquer et à les faire respecter, comme l'illustre le problème de la pêche pirate. Des conflits d'intérêts peuvent survenir lorsqu'il s'agit de questions pratiques d'accès. En effet, si les gouvernements administrent le patrimoine commun que sont les océans, ils défendent également les intérêts de leur propre industrie de la pêche.

Les pêcheries font l'objet de discussions dans le cadre du cycle de Doha de l'OMC, et c'est encourageant. Les difficultés rencontrées pour dégager un accord sur d'autres aspects des échanges internationaux ne doivent pas occulter qu'il existe un consensus sur de nombreuses questions cruciales pour la pêche, notamment la nécessité de gérer les stocks de façon durable. Les gouvernements devraient saisir l'occasion qui leur est offerte d'aborder les pêcheries sur une base multilatérale, internationale, tout en tirant parti des règles internationales pour adopter des réformes de fond.

Cet ouvrage dresse un portrait de la pêche – comme industrie et comme mode de vie – qui n'est pas particulièrement réjouissant. Le secteur est confronté à des problèmes considérables, dont un certain nombre lui sont directement imputables.

Mais la bonne nouvelle est que les attitudes sont en train de changer : parfois parce qu'il n'y a pas d'autre solution, parfois parce qu'il existe une alternative qui semble meilleure et plus souhaitable.

Au bout du compte, quelle stratégie l'industrie de la pêche devrait-elle adopter ? Pour répondre à cette question, nous laissons le mot de la fin à Bernard Groisard, dont une citation ouvrirait ce livre. « Cette stratégie doit être durable, et nous devons faire preuve de prudence. L'effondrement de la pêche d'anchois est là pour nous rappeler que lorsque les stocks sont faibles, la seule chose que nous pouvons faire, c'est attendre. La nature sait ce qu'elle fait ; si on lui en laisse le temps, la ressource se reconstituera. »

Pour en savoir plus

OCDE

Sur l'Internet

Pour une introduction aux travaux de l'OCDE sur les pêcheries, visitez www.oecd.org/fisheries.

Publications

Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE : Politiques et statistiques de base 2008 (2009) :

Cette publication décrit les principaux développements intervenus en 2004, 2005 et 2006 dans le domaine des pêcheries au sein des pays de l'OCDE, notamment l'évolution des échanges, des politiques nationales et internationales et de la production halieutique et aquacole. Cette édition comporte un chapitre spécial sur l'investissement direct étranger (IDE) dans les pêcheries de l'OCDE.

Cohérence des politiques en matière de développement dans le secteur des pêches en Afrique de l'Ouest (2008) :

Le secteur de la pêche représente plus de 30 % des recettes fiscales de l'État des pays d'Afrique de l'Ouest et emploie 7 millions de personnes en Afrique centrale et de l'Ouest. Si le secteur veut se développer – ou simplement se maintenir aux niveaux de production actuels –, un certain nombre d'enjeux en matière de politique devront être traités d'une manière cohérente, notamment l'environnement, la technologie, les aspects économiques, les aspects sociaux, la gouvernance et la contribution du

secteur à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Autre lecture conseillée

Major Challenges for Fishery Policy Reform: A Political Economy Perspective, Jon G. Sutinen, Document de travail de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries (uniquement en anglais)

Ce document analyse, sous l'angle de l'économie politique, les menaces potentielles pesant sur la bonne gouvernance et la bonne gestion des pêcheries ; la plus sérieuse pourrait être l'influence de certains intérêts privés sur les politiques et la réglementation de la pêche.

AUTRES SOURCES

Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action, Elinor Ostrom, Cambridge University Press (2010) :

L'auteur analyse la gouvernance des ressources naturelles utilisées en commun par de nombreux individus. Ni l'État ni le marché n'ont réussi à résoudre de façon convaincante les problèmes liés aux ressources communes. Tout en discutant des fondements de la politique économique appliquée aux ressources naturelles, Elinor Ostrom propose des données empiriques qui nous éclairent sur les conditions dans lesquelles les problèmes liés aux ressources communes ont été résolus, que ce soit de façon satisfaisante ou non.

Références

- ABC News.com (2008), « The Great Pacific Garbage Patch – Good Morning America », www.youtube.com/watch?v=uLrVCI4N67M, 6 août, consulté le 10 février 2010.
- Aquaculture Network Information Center (2010), www.aquanic.org, consulté le 10 février 2010.
- Allsopp, M., *et al.* (2008), *Une industrie mise au défi : Vers une aquaculture durable*, Greenpeace International, Amsterdam, www.greenpeace.to/publications/Aquaculture_Report_Technical.pdf.
- APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation) (2000), Study into the Nature and Extent of Subsidies in the Fisheries Sector of APEC Members Economies, Draft Report – End Module 4: Synthesis, Secrétariat de l’APEC, Singapour, www.apecsec.org.sg.
- Australian Department of Agriculture, Fisheries and Forestry (2008), « Fisheries Structural Adjustment », www.daff.gov.au/fisheries/domestic/fishingfuture/fsa.
- Benkouider, C. (2003), *Ready meals benefit from lifestyle and demographic trends*, Euromonitor, Londres.
- Christie, D.R. (2004), « It Don’t Come EEZ: The Failure and Future of Coastal State Fisheries Management », *Journal of Transnational Law & Policy*, vol. 14, n° 1, 2004 ; FSU College of Law, Public Law Research Paper n° 185, <http://ssrn.com/abstract=881798>.
- Commission européenne (2007), « Pêche illégale : l’UE bloque l’accès à son marché », EUtube, 16 octobre, www.youtube.com/watch?v=DnS_MzU9wrA, consulté le 10 février 2010.
- Commission européenne (2008), site sur la pêche, « Le rôle de la politique structurelle et le FEP », http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/structural_policy_overview_fr.htm, consulté le 10 février 2010.
- Commission européenne (2010), site sur la pêche « Lutte contre la pêche illégale », http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/external_relations/illegal_fishing_fr.htm, consulté le 10 février 2010.

- Cox, A., et al. (n.d.), *Reforming Fisheries Policies: Insights from the OECD Experience*, Comité des pêcheries, OCDE (inédit).
- Darwin, C. (1842), *The Structure and Distribution of Coral Reefs ; Les récifs de corail – Leur structure et leur distribution*, Librairie Germer Baillière et Cie, Paris, 1878.
- Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations unies (1982), « Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 », Bureau des affaires juridiques, www.un.org/Depts/los/convention_agreements/convention_overview_convention.htm, dernière mise à jour le 8 janvier 2010.
- Environmental Justice Foundation (2007), *Pirate Fish on Your Plate – Tracking Illegally-caught Fish from West Africa into the European Market*, EJF, Londres.
- Environmental Justice Foundation (n.d.), « What is Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) Fishing? », www.ejfoundation.org/page162.html, consulté le 10 février 2010.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) (1993), « Pêches maritimes et droit de la mer : dix ans de mutations », Chapitre spécial (révisé) de *La Situation Mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture 1992*, FAO Circulaire sur les pêches, n° 853, FAO, Rome.
- FAO (2001), « Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée », FAO, Rome, www.fao.org/docrep/003/y1224e/y1224e00.htm.
- FAO (2005), site sur les pêcheries, « Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) fishing », texte de D.J. Doulman in *FAO Fisheries and Aquaculture Department* [en ligne], Rome, www.fao.org/fishery/topic/3195/en, dernière mise à jour le 27 mai 2005, consulté le 10 février 2010.
- FAO (2005), site sur les pêcheries, « Impacts of globalization on fisheries », texte de U. Tietze in *FAO Fisheries and Aquaculture Department* [en ligne]. Rome, <http://www.fao.org/fishery/topic/13312/en>, dernière mise à jour le 27 mai 2005, consulté le 10 février 2010.

- FAO (2008), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, FAO, Rome, <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0250e/i0250e.pdf>.
- FAO (2009), « Overview of Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) Fishing », FAO, 4 juin, www.youtube.com/watch?v=l6j-4jvjkH0, consulté le 10 février 2010.
- Fliess, B., *et al.* (2007), « CSR and Trade: Informing Consumers about Social and Environmental Conditions of Globalised Production: Part I », *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, n° 47, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/246322000033>
- Franquesa, R. (n.d.), *Bioeconomic and Political Models of Fisheries Management: An Introductory Lesson*, Gabinete de Economía del Mar, Barcelone, www.gemub.com/pdf/leccion_en.pdf.
- Garnett, T. (2008), *Cooking up a Storm: Food, Greenhouse Gas Emissions and Our Changing Climate*, Centre for Environmental Strategy, University of Surrey, Guildford.
- Global Fisheries History Network (2009), site Web, www.fimus.dk/GFhn/gfhn.htm.
- Greenpeace International (2008), « Pirates of the Pacific busted by Greenpeace », GreenpeaceVideo, www.youtube.com/watch?v=aBm17C7hWog, 15 mai, consulté le 10 février 2010.
- Greenpeace International (n.d.), « Defending our oceans », www.greenpeace.org/international/campaigns/oceans, consulté le 10 février 2010.
- Greenpeace International (n.d.), « Pirate Fishing », www.greenpeace.org/international/campaigns/oceans/pirate-fishing, consulté le 10 février 2010.
- Groisard, B. (2006), *L'île d'Yeu, cinquante années de pêche au thon*, Éditions Héron & Héron (épuisé).
- Grotius, H. (1609), *Mare Liberum ; Mare Liberum– De la liberté des mers*, Presses universitaires de Caen, 1990.
- Gunn, N.M. (1999), *The Silver Darlings*, Faber and Faber, Londres.
- Hardin, G. (1968), « The Tragedy of Commons », *Science*, 162, ISSN : 1243-1248.

- International Coral Reef Initiative (2007), site International Year of the Reef 2008, www.iyor.org, consulté le 10 février 2010.
- International Ship and Aircraft Registries (2009), site Web, www.flagsofconvenience.com, consulté le 12 décembre 2009.
- Jones, S. (2007), *Coral: A Pessimist in Paradise*, Little, Brown, Londres.
- Khan, A. *et al.* (2006), « The nature and magnitude of global non-fuel fisheries subsidies » dans Sumaila, U.R. and Pauly, D. (eds.), *Catching more bait: a bottom-up re-estimation of global fisheries subsidies (2nd version, 2007)*, Fisheries Centre Research Reports, 14(6), Fisheries Centre, UBC, Vancouver.
- Kirk, H. (2002), *The Fishermen*, Fanpihua Press, Iowa City.
- Knigge, M. (2007), *Smart Investments: Promoting Sustainable Fishing Initiatives under the European Fisheries Fund*, WWF, Bruxelles.
- Kreuzer, R. (1973), « Fish and its Place in Culture », *Technical Conference on Fishery Products*, Tokyo (Japon), 4-11 décembre, FAO, Rome.
- Le Gallic, B. (2003), « Why is it Difficult for Governments to Move Towards Using Market-based Instruments in Fisheries? », 15^e Conférence annuelle de l'EAFE, Brest, 14-16 mai.
- Lem, A. (2007), *Trade and the Multilateral System*, FAO, Rome, www.globefish.org/dynamisk.php4?id=2109.
- Loti, P. (1988), *Pêcheur d'Islande*, Gallimard, « Folio classique ».
- Ma, P. (2009), « Canada's Fishing Communities – An Overview of Current Challenges and Opportunities », exposé de la Conférence de l'OCDE sur le développement rural, Québec, 13-15 octobre.
- MacColl, E. (1959), « The Shoals of Herring », in *Singing the Fishing*, BBC Radio-Balads.
- MacGarvin, M., et S. Jones (2000), *Choose or Lose: A recovery plan for fish stocks and the UK fishing industry* WWF, Godalming, www.investinfishsw.org.uk/pdf/chooselose.pdf.
- MacNeice, L. (1938), *I Crossed the Minch*, Longmans, Green, Londres.

- Marine Conservation Biology Institute (MCBI) (2005), *Debunking Claims of Sustainability: High-Seas Bottom Trawl Red Herrings*, Deep Sea Conservation Coalition (DSCC), www.savethehighseas.org.
- Marine Institute (2009), site Web, www.marine.ie.
- Milazzo, M. (1998), « Subsidies in World Fisheries: A Reexamination », World Bank Technical Paper n° 406, Fisheries Series, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Moore, C. (2003), « Trashed: Across the Pacific Ocean, plastics, plastics, everywhere », *Natural History Magazine*, novembre.
- NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) (2007), Southwest Fisheries Science Center, « Fisheries and the Environment (FATE) », <http://swfsc.noaa.gov/textblock.aspx?Division=ERD&id=4160>.
- NOAA (2010), site Web de l'Office of International Affairs, « Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) Fishing », www.nmfs.noaa.gov/ia/challenges/iuu.htm, consulté le 10 février 2010,
- NOAA (2010), YouTube video, www.youtube.com/watch?v=WqIOArl1IY.
- OCDE (2000), *Pour des pêcheries responsables: Implications économiques et politiques*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264288027-fr>.
- OCDE (2004), *Fish Piracy: Combating Illegal, Unreported and Unregulated Fishing*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264016804-en>.
- OCDE (2005), « Subsidies: a Way Towards Sustainable Fisheries? », *Synthèses de l'OCDE*, Éditions OCDE, www.oecd.org/publications/policybriefs.
- OCDE (2005), *Pourquoi la pêche pirate perdure : Les ressorts économiques de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264010888-en>.

- OCDE (2006), *Fishing for Coherence: Proceedings of the Workshop on Policy Coherence for Development in Fisheries*, The Development Dimension, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264025301-en>.
- OCDE (2006), *Les aides financières au secteur de la pêche : Leurs répercussions sur le développement durable*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264036642-en>.
- OCDE (2006), « Empêcher la pêche illégale d'être payante », *Synthèses de l'OCDE*, Éditions OCDE, www.oecd.org/publications/policybriefs.
- OCDE (2006), *Les mécanismes du marché au service de la pêche : Comment faciliter leur utilisation*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264036581-en>.
- OCDE (2007), *Progresser dans la chaîne de valeur mondiale*, *Synthèses de l'OCDE*, Éditions OCDE, www.oecd.org/publications/policybriefs.
- OCDE (2007), *Structural Change in Fisheries: Dealing with the Human Dimension*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264037960-en>.
- OCDE (2008), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264040519-en>.
- OCDE (2009), *Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE : Politiques et statistiques de base 2008*, Éditions OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/rev_fish_pol-2008-en.
- OCDE (2009), *Ressources naturelles et croissance pro-pauvres : Enjeux économiques et politiques*, Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264060258-en>.
- OCDE (2010), *L'impact de la mondialisation sur la pêche et l'aquaculture: Défis et opportunités*, Éditions OCDE, à paraître.
- OCDE (n.d.), site Web sur les pêcheries, www.oecd.org/fisheries, consulté le 10 février 2010.

- OCDE/Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (2008), *Cohérence des politiques en matière de développement dans le secteur des pêches en Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264040595-en>.
- OCDE/FAO (2008), *Globalisation and Fisheries: Proceedings of an OECD-FAO Workshop*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264037779-en>.
- oneFish (2006), site Web, www.onefish.org/global/index.jsp, consulté le 10 février 2010.
- Organisation mondiale du commerce (2005), Déclaration ministérielle, Sixième Conférence ministérielle de l'OMC, Programme de travail de Doha, adoptée le 18 décembre 2005, www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min05_f/final_text_f.htm.
- Ostrom, E. (2010), *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, Cambridge, <http://dx.doi.org/10.2277/0521405998>.
- Pêches et Océans Canada (2007), *Enquête sur la pêche récréative au Canada 2005*, Pêches et Océans Canada, Ottawa.
- Piccolo, T. (2010), *Aquatic Biofuels: New Options for Bioenergy*, <http://aquaticbiofuel.com/>.
- Pinto da Silva, P., et M. Hall-Arber (éd.) (2008), « Vulnerability and Resilience in the Northeast Fishing Industry », dossier spécial, *Human Ecology Review*, vol. 15, n^o2.
- Programme des Nations unies pour l'environnement (2007), *Sustainability criteria for fisheries subsidies: Options for the WTO and Beyond*, PNUE/WWF, Genève, http://assets.panda.org/downloads/unep_wwf_si_report_final.pdf.
- RTBF (2008), Manifestation des pêcheurs au cœur de Bruxelles, www.rtbef.be/info/societe/energie/manifestation-des-pecheurs-au-coeur-de-bruxelles, consulté le 10 février 2010.
- Searce, C. (2009), *European Fisheries History: Pre-industrial Origins of Overfishing*, Proquest Discovery Guides, www.csa.com/discoveryguides/fish/review.pdf, consulté le 12 janvier 2010.

- Schmidt, C.-C. (2003), « Globalization, industry structure, market power and impact on fish trade – opportunities and challenges for developed (OECD) countries », *Report of the Expert Consultation on International Fish Trade*, FAO, Rio de Janeiro, www.fao.org/docrep/007/y5767e/y5767e00.htm#Contents.
- Schorr, D.K., et J.F. Caddy (2007), *Promoting Sustainable Fishing Initiatives under the European Fisheries Fund*, PNUD et WWF, Genève.
- Schrank, W.E. (2003), « Introducing Fisheries Subsidies », Documents techniques sur les pêches de la FAO, n° 437, FAO, Rome, <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/006/y4647e/Y4647e00.pdf>.
- Sumaila, U. R. *et al.* (2008) Fuel Price Increase, Subsidies, Overcapacity and Resource Sustainability , *ICES Journal of Marine Science*, vol. 65, n° 6, Oxford Journals.
- Sutinen, J.G. (2008), « Major Challenges for Fishery Policy Reform: A Political Economy Perspective », *Documents de travail de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries*, n° 8, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/242275787821>
- Swartz, D., et D. Pauley (2008), *Who's Eating All the Fish? The Food Security Rationale*, WWF, 23 juin, Santiago, http://assets.wwf.org.uk/downloads/who_eating_fish.pdf.
- UNESCO (1998), « La fin de la morue », *Le Courrier de l'UNESCO*, juillet-août 1998, Paris.
- US Department of Commerce et US Department of Éducation (2008), « The shortage in the number of individuals with post-baccalaureate degrees in subjects related to fishery science », NOAA Technical Memorandum NMFS-F/SPO-91.
- Weber, C.L., et H.S. Matthews (2008), « Food-Miles and the Relative Climate Impacts of Food Choices in the United States », *Environmental Science & Technology*, 2008, 42 (10), 16 avril, DOI: [10.1021/es702969f](https://doi.org/10.1021/es702969f).
- Woodrow Wilson International Center for Scholars (2010), « Globalized Trade and the Macroeconomics of Capture Fisheries », Environmental Change and Security Program Conference, 22 février 2007, www.wilsoncenter.org.

WWF (2008), « Fisheries Subsidies: A Core Element of a Successful Round », rapport soumis dans le cadre des négociations de l'OMC en 2008.

WWF (n.d.), « Fishing Problems: Illegal Fishing », www.panda.org/about_our_earth/blue_planet/problems/problems_fishing/illegal_fishing, consulté le 10 février 2010.

Crédits photos :

Couverture : © iStockphoto.com/George Peters

pp. 8-9: © Carl-Christian Schmidt and Anthony Cox

pp. 16-17: © Mirabelle - Fotolia.com

pp. 30-31: © Cedric Maitrepierre

pp. 46-47: © PhotoAlto/Sandro Di Carlo Darsa/Getty Images

pp. 62-63: © Gwendolyn Plath/fStop/Getty Images

pp. 74-75: © Alberto Coto/Photodisc/Getty Images

pp. 92-93: © Tund/Shutterstock.com

pp. 108-109: © choucashoot - Fotolia.com

pp. 126-127: © Philippe Devanne - Fotolia.com

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(01 2010 08 2 P) ISBN 978-92-64-07992-2 – n° 57056 2010

Les pêcheries

Jusqu'à l'épuisement des stocks ?

Ce poisson dans votre assiette, d'où vient-il ? A-t-il été pêché par un chalutier high-tech, attrapé par un pêcheur solitaire, élevé avec des tonnes de ses semblables ou même volé par des pirates ? Savez-vous qu'il a peut-être été capturé dans l'Atlantique Sud, débarqué en Europe puis transformé en Chine ? La mondialisation, les relations Nord-Sud, mais également l'évolution des comportements et des styles de vie, ainsi que notre manière de gérer les ressources naturelles, sont autant de facteurs qui influent sur les pêcheries.

Pour appréhender l'ensemble de ces questions, cet ouvrage s'appuie sur l'expertise de l'OCDE. Il décrit les défis auxquels sont confrontés les acteurs du monde de la pêche et fait appel au point de vue des pêcheurs et de leurs familles, mais aussi à celui des ONG, des spécialistes gouvernementaux, des scientifiques et des experts indépendants.

Dans la même collection :

Le capital humain, 2007

Le développement durable, 2008

Le commerce international, 2009

Les migrations internationales, 2009

www.oecd.org/lesessentiels

Visitez le blog : www.oecdinsights.org

éditions **OCDE**
www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-07992-2
01 2010 08 2 P



9 789264 079922